

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU FINISTÈRE

TOME LXXXI

1955

BREST

Imprimerie du *Télégramme*, 25, rue Jean-Macé

1956

PROCES-VERBAUX

SÉANCE DU 27 JANVIER 1955

Présidence de M. H. WAQUET, Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

M. le Président fait part du décès de trois membres de la Société; M. le Docteur Lancien, ancien sénateur, ancien président du Conseil général; M. Déniel, receveur-principal des P.T.T. en retraite, à Ploudalmézeau; M. l'abbé Guégan, recteur de Locmaria-Quimper.

M. Jean Desse présente un vase en terre, don de Mlle Janine Kerviel, découvert au cours de travaux de terrassement à l'extrémité nord de la nécropole gallo-romaine de Créac'h-Maria, en Ergué-Armel. Il mesure 0 m. 27 de hauteur, la base est carrée et a 0 m. 13 de côté, le goulot est large de 0 m. 06. Une anse très large et plate relie le goulot au corps du vase. Ce vase sera remis au Musée breton.

M. Giot a présenté un mémoire sur les fouilles de Kervingar, en Plouarzel. Découvert il y a quelques années par le Docteur L'Hostis, de Ploudalmézeau, ce monument a été exploré suivant les techniques les plus récentes.

M. H. Lemoine, archiviste honoraire, a trouvé dans les archives de Seine-et-Oise, une importante documentation sur le comte de Coëtnempren de Kersaint, et présente sur ce grand marin un mémoire dont il est donné lecture.

M. Kéraval donne lecture de la première partie d'un mémoire où il étudie quelques aspects de la vie rurale au pays de Quimper à la fin du ^{xvii}^e et au début du ^{xviii}^e siècle d'après de nombreux documents conservés chez les cultivateurs.

Ces trois mémoires seront publiés dans le bulletin de la Société.

M. A. Le Grand présente des photographies de l'ancien manoir de Tréménec, en Plovan, reconstruit par M. Marzin, à Audierne, suivant un plan nouveau.

M. Floc'h fournit un certain nombre de considérations sur des mots bretons dont le sens et l'orthographe ont été altérés.

Le Secrétaire,

P. KERAVAL.

Le Président,

H. WAQUET.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1955

Présidence de M. H. WAQUET, Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. Salaün donne lecture du compte rendu financier de la Société, qui présente un excellent actif. M. le Président lui adresse des félicitations pour la conscience avec laquelle il s'acquitte de ses fonctions de trésorier.

La Société ne possédant plus de collections complètes de son bulletin se trouve de ce fait dans l'impossibilité de répondre aux demandes d'achat qui lui

sont adressées. M. Waquet souligne la nécessité d'un appel aux personnes qui consentiront éventuellement à céder leur collection ou même des bulletins dépareillés.

Suivant une promesse faite lors d'une réunion d'universitaires à Saint-Cast et au cours de laquelle il avait été question des saints bretons et du rôle joué par le Quimpérois saint Jean Discaléat invoqué en particulier pour la préservation de certaines maladies (en l'occurrence la variole à Quimper), M. Léon Varchon, professeur à Besançon, a chargé notre confrère, M. Keraval de la remise d'une offrande en l'espèce de 2 kgs de pièces de dix centimes en nickel.

M. Keraval expose la seconde partie de son mémoire qui paraîtra dans le bulletin de la Société. Il traite notamment du chantier rural et de l'économie agricole, concernant les fermes du pays de Quimper au *xvi^e* et *xvii^e* siècle.

M. Ogès présente une étude de M. Pouliquen, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, « Les routes du Finistère des origines à 1789 », dont le texte est émaillé d'anecdotes sur le thème d'une promenade par les vieux chemins de Basse-Bretagne.

M. Pouliquen s'est efforcé de dresser également, aussi complètement que possible, une carte à l'échelle de 1/200.000^e des voies romaines du Finistère, réalisant en quelque sorte une synthèse des recherches effectuées à ce jour.

M. A. Le Grand présente une vieille coiffe de Quimper, datant du milieu du siècle dernier. Les motifs de broderie qui la décorent ont été empruntés aux vieux meubles bretons (coqs-grappes).

M. le Président signale, concernant les traditions

celtiques, la publication de la revue *Ogam*. M. F. Gourvil y a publié une étude sur les toponymes bretons et les noms de famille.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

A. LE GRAND.

Le Président,

H. WAQUET.

SÉANCE DU 31 MARS 1955

Présidence de M. L. OGÈS, Vice-Président

M. H. Waquet, souffrant, et M. P. Keraval, empêché, se sont fait excuser.

M. Ogès fait part du décès de deux sociétaires : Mme Stéphan, directrice d'école honoraire, et M. Le Moine, professeur honoraire.

Il annonce que, par arrêtés ministériels du 24 mars 1955, ont été inscrits sur la liste des Monuments historiques :

A Guerlesquin. — Sur la place, en contre-bas des halles, des mesures à grains en granit (1539);

A Plougourvest. — Dans l'église, le maître-autel et son rétable.

Concernant ces derniers, M. Ogès donne lecture d'un mémoire de M. le Recteur de Plougourvest. Celui-ci estime que la construction du maître-autel de l'église paroissiale peut se situer aux environs de la première moitié du XVII^e siècle. Certains détails l'ont amené à émettre l'opinion qu'il pourrait provenir d'une chapelle de religieux fermée sous la Révolution et abandonnée ensuite.

M. Ogès rappelle la découverte, dans un champ, propriété de M. Bosser, à Kerscao, en Peumerit, d'une sépulture de l'âge du fer. A l'intérieur, deux vases en terre cuite, malheureusement brisés, contenaient, outre des restes incinérés, trois pointes de fer à tête plate rongées par la rouille. Près des vases étaient disposés quatre galets blancs, provenant de la baie d'Audierne.

M. Ogès signale également des découvertes intéressantes faites au cours de travaux entrepris récemment, sous la direction de M. Le Grand, architecte, en vue de la restauration de la chapelle de la Victoire ou du Saint-Sacrement, dans la cathédrale de Quimper.

L'enlèvement du carrelage a mis au jour des sépultures d'évêques. Profanées pendant la Révolution, celle-ci ne contenaient que des ossements épars.

M. Le Grand a constaté l'existence d'un passage souterrain dont on aperçoit l'entrée murée du jardin situé au sud, ainsi que celle d'une galerie mesurant 2 m. 30 de hauteur sur 9 m. de longueur.

Cette dernière, obstruée à hauteur des piliers du chœur, pourrait conduire à une crypte.

M. Ogès présente une étude de M. A. Le Bars, de Morlaix, ayant trait aux roues à carillons. L'auteur appelle l'attention des membres de la Société au sujet des erreurs éventuelles qui pourraient y être relevées.

M. A. Le Grand fait circuler des vues de Quimper, prises au début du siècle. L'une d'entre elles représente les anciens bâtiments de l'hôpital Sainte-Catherine.

M. Tanneau présente une photographie du manoir

de Kergos, à Guilvinec, dont la courtine s'est écroulée.

Ont été remis à la Société, en hommage de l'auteur : un extrait du *Bulletin de la Société Préhistorique Française* (L. 1953, n° 3) et la revue *Ogam* (numéro de septembre 1954), qui contient une partie réservée à la chronique anthropologique par M. Giot.

Il signale la parution d'un livre du Docteur Desse, *La Main*. Il s'agit d'un ouvrage abondamment illustré et qui contient une foule d'anecdotes et de légendes, dont beaucoup sont prises en Bretagne.

La séance a été levée à 15 h. 30.

Le Secrétaire,

A. LE GRAND.

Le Président,

L. OGES.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1955

Présidence de M. H. WAQUET, Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observation.

M. le Président a le regret d'annoncer le décès de deux sociétaires : M. Léon Cognet, de Kerfeunteun, et le Docteur Bahier, de Gourin.

Sont admis dans la Société : Mlle Naffrechou, institutrice au Lycée La Tour d'Auvergne à Quimper, présentée par MM. Ogès et Kéraval, et M. Goraguer Lucien, directeur d'école à Plogastel-Saint-Germain, présenté par MM. A. Le Grand et Kéraval. M. Goraguer est l'auteur d'une monographie de Plogastel-Saint-Germain : « De 1700 à nos jours ».

Sur la proposition de M. le Président, la Société

adopte à l'unanimité un vœu concernant les statues, œuvres du sculpteur Coysevox, lesquelles, don du gouvernement consulaire, ornaient précédemment le cours Dajot à Brest. La Société demande qu'à défaut de la restitution de ces statues, prises pour regarnir le parc de Marly, l'Etat compense cet enlèvement par un autre don.

M. Kéraval continue l'exposé de son étude sur « Les fermes du pays de Quimper aux *xvi^e et xvii^e* siècles ». Ce chapitre a trait à la vie du paysan, notamment à la nourriture et au mobilier. (Il paraîtra dans le Bulletin de 1954). Concernant les boissons, M. Le Séach fait remarquer que le café n'était pas connu dans les campagnes avant le milieu du *xix^e* siècle, encore était-il à cette époque réservé aux malades.

M. A. Le Grand présente, se rapportant à la vie paysanne, des inventaires et baux de fermes conservés à Savardiry, en Kerfeunteun, où les descendants de la même famille se sont succédé depuis deux cents ans. Parmi ces papiers se trouve un ordre de réquisition de l'an II, par lequel la municipalité de Kerfeunteun réquisitionne une forte quantité de paille destinée aux prisonniers détenus à l'abbaye de Kerlot, à Quimper.

Lecture est donnée d'une lettre émanant de M. Hourlier, demeurant 37, place Edouard-Detaille, à Saint-Germain-en-Laye, qui s'enquiert sur l'existence éventuelle dans le département de « cabanes en pierres sèches à coupoles en encorbellement ».

M. Waquet recherche la date de la construction de l'église de Pencran, que M. Leçureux fixait à 1553. M. le Président estime que cette date ne con-

corde pas avec les caractères de l'édifice. Par ailleurs, un acte daté de 1527, le calvaire de 1521, la descente de croix dans l'église, portant la date 1517 et le dessin du réseau de pierre de la maîtresse vitre lui permettent de penser que l'édifice doit remonter à la fin du xv^e siècle.

M. Daniel Bernard prépare une table analytique des articles parus dans le bulletin depuis 1924.

L'excursion archéologique est fixée au 5 juin 1955.

Le Secrétaire,

A. LE GRAND.

Le Président,

H. WAQUET.

SÉANCE DU 26 MAI 1955

Présidence de M. H. WAQUET, Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Est admis dans la Société: le Docteur Louis Le Thomas, demeurant à Boulogne-sur-Seine, présenté par MM. le Chanoine Guéguen et Waquet. Le docteur Le Thomas, d'origine landernéenne, possède une collection de 14.000 photographies des chefs-d'œuvres artistiques de nos sanctuaires bretons. Il expose actuellement à Nantes une sélection de ses clichés dans le but d'intéresser le public à leur sauvegarde.

M. Waquet adresse ensuite, au nom de la Société, des compliments au docteur Lagriffe, notre vice-président, promu Commandeur de la Légion d'honneur.

M. le Président présente différents ouvrages :

L'orfèvrerie religieuse bretonne (Ed. Picard) dans

lequel M. P. Auzas, inspecteur des Monuments historiques, a dressé un inventaire très détaillé des pièces de valeur aux petits objets, témoins des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles. L'auteur, qui fait passer le nombre des objets connus de 155 à 357, donne également une liste documentée des maîtres orfèvres de Bretagne.

Images et reflets de Bretagne, collection de plaquettes illustrées, publiées par les Editions d'Art Jos Le Doaré et dont les auteurs sont: Florian Le Roy, Pierre Hélias, H. Waquet, H. Queffélec, B. de Paradès, Fanch Gourvil, Y.-P. Castel, F. Férec. Les brochures de MM. Fanch Gourvil et H. Waquet concernent *Morlaix* et *Locronan*, celle de M. Hélias *la Danse bretonne*.

Dans *La pêche maritime et le pêcheur en mer*, que l'on doit à Auguste Dupouy, le plus ancien de nos sociétaires, si l'auteur s'éloigne des côtes du Finistère, la part de la Bretagne demeure importante.

Les brochures de MM. Fanch Gourvil et H. Waquet concernent *Morlaix* et *Locronan*, celle de M. Hélias *la danse bretonne*.

La sculpture finistérienne, paru dans le *Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, et dans lequel M. R. Couffon traite de « quelques sculptures finistériennes de la fin du xvii^e siècle ». Il insiste sur certaines œuvres inspirées par le souvenir des sculptures du Bernin et exécutées par des artisans qui avaient travaillé plus ou moins longtemps dans les ateliers de la marine à Brest. Cette étude apporte quelques détails sur les familles: Le Déan, Levrel et Lespagnol.

M. A. Le Grand signale la disparition, constatée le 21 mai, de la statue de saint Vennek, honoré à Brieç.

Cette œuvre d'art se trouvait placée dans la niche de la fontaine du xvi^e siècle, sise en contre-bas de la chapelle. (La statue a été retrouvée une semaine plus tard, abandonnée en bordure de la route.)

M. A. Le Grand présente une étude sur les origines de l'industrie des crêpes-dentelles, qui contribue à la renommée du chef-lieu du Finistère. Les premières crêpes-dentelles furent fabriquées en 1886, par Marie-Catherine Cornic, plus connue à l'époque à Quimper sous le nom de Katel et née en 1857 à Kêrfeunteun. Par la suite, en 1897, Mme Tanguy, qui obtint le secret de Mme Cornic, imagina un réchaud perfectionné qui en rendit la fabrication plus aisée et plus rapide.

M. Waquet annonce le classement d'un dolmen, recouvert d'un tumulus, existant à l'Île Carn, commune de Ploudalmézeau (à la demande de M. Giot, de trois panneaux sculptés du xvii^e siècle dans l'église Saint-Trémeur à Carhaix retraçant le prodige connu sous le nom de « Miracle de la rue des Billettes »; du groupe de la Trinité (fin du xv^e), sous le porche de La Forêt-Fouesnant.

M. Jarry donne un aperçu des travaux en cours concernant le nouvel aménagement du bâtiment des archives départementales. Sans qu'il soit touché aux murs ni à la toiture, il comprendra cinq étages au lieu de trois précédemment et 12.000 mètres de rayonnage au lieu de 4.500.

M. le Président prévient qu'il n'est plus conservateur en titre du Musée départemental, mais conseiller scientifique. Bien que le musée de la ville continue de demeurer distinct de celui qui a été fondé par la Société archéologique, c'est M. Quiniou qui en joindra la direction à celui de la ville.

M. Waquet déplore la plantation, en son absence, près de la fontaine aménagée par les Monuments historiques, dans la cour du Musée départemental, d'un saule pleureur dont le feuillage est étranger à la tradition bretonne.

M. Le Séach signale l'enlèvement des derniers vestiges de la ferme de Saint-Marc, à Quimper, dont la façade s'ornait jadis de pierres sculptées.

M. Waquet fait part de ses démarches dans le but d'intéresser la municipalité de Brest à l'octroi d'une subvention à la Société, compte tenu du fait que celle-ci, reconnue d'utilité publique en 1889, n'est pas uniquement quimpéroise mais finistérienne.

La réunion se termine à 15 h. 40.

Le Secrétaire,

Le Président,

A. LE GRAND.

H. WAQUET.

SÉANCE DU 30 JUIN 1955

Présidence de M. L. OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

MM. Waquet, président, Le Guay, Le Séach, Tanneau, membres, se sont fait excuser.

Sont admis dans la Société: MM. François Bégot, président du Comité des fêtes de Cornouaille, présenté par MM. A. Le Grand et L. Ogès; Yves Cabaret, domicilié à Casablanca, présenté par MM. Ogès et Salaün.

M. Ogès a le regret d'annoncer le décès de M. le

chanoine Joseph Quentel, aumônier de l'Ecole des Frères de Lesneven.

Les Ponts et Chaussées, chargés de la construction d'une route touristique, ont détruit au bulldozer deux tumulus qui faisaient partie de l'ensemble des grands cairns de Barnévez, en Plouézoch. L'un a été presque entièrement arasé. Le second, l'un des monuments mégalithiques les plus importants de l'Europe Occidentale, a subi des ravages sérieux. Trois des chambres dolméniques ont été tranchées par le milieu.

M. Giot, directeur de la 4^e circonscription des Antiquités préhistoriques, est intervenu pour sauver du désastre cet important ensemble mégalithique.

M. Ogès présente une carte ancienne de la rade et des environs de Brest, sur laquelle des indications concernant le système de défense (batteries, redoutes, etc...) sont portées avec soin. L'orthographe des noms: Guipault (Guipavas), Sandernet (Landévennec), Landernavre (Landerneau) laisse supposer que cette carte n'est pas d'origine française. Elle a pu être faite pour être distribuée aux états-majors des flottes anglaise et hollandaise qui tentèrent de s'emparer de Brest en 1694.

Notre confrère Ch.-Y. Peslin a étudié le rôle du capitaine de frégate Eugène Beléguic dans le grand mouvement qui préluda à la conquête de l'air.

Né le 24 mai 1809 à Poullan et décédé en 1873 à Brest, E. Beléguic participa dès 1860 aux travaux de la Société d'Encouragement à la Navigation, dont il fut l'un des premiers adhérents.

M. Ogès signale que parmi les manuscrits et peinture du VII^e au XII^e siècle, exposés à la Bibliothèque

Nationale, trois évangélistes sont attribués aux moines de Landévennec, dans le catalogue rédigé par le conservateur en chef, M. Jean Porcher. Le premier, écrit en 909, appartient à la bibliothèque de Troyes. Le second, du ix^e siècle, est la propriété de la bibliothèque de Boulogne. Le troisième fait partie des manuscrits de la bibliothèque d'Alençon.

M. F. Merlet, archiviste des Côtes-du-Nord, a relevé dans la nomenclature des noms de lieux et écarts du Finistère trois toponymes formés par le substantif « Bonn », lequel signifie « limite marquée par une borne » : « Bonnou » (pluriel), en Saint-Martin-des-Champs; « Kerbonn » en Camaret et « Kerbonne » à La Forest-Landerneau. Ces trois écarts se trouvant à la limite de l'ancien diocèse de Léon, M. Merlet se demande si ces limites n'étaient pas jadis matérialisées par une pierre ou un autre objet.

M. Ogès fait part d'une communication de M. Tanneau concernant les vestiges d'une canalisation ancienne découverte à proximité du manoir de Kergos, à Guilvinec.

Il s'agit de tuyaux en terre cuite d'un diamètre variant de 3 à 6 cm et conduisant à une sorte d'auge ou bassin quadrangulaire en granit.

La Société adresse des félicitations aux organisateurs du Musée de Pont-l'Abbé qui groupe les richesses folkloriques du pays bigouden.

A la demande de M. A. Le Grand des félicitations sont également votées à la municipalité de Quimerc'h pour le soin avec lequel ses archives anciennes ont été restaurées et sont conservées.

M. Ogès signale qu'une exposition d'art religieux

breton se tiendra à Pont-Aven de la mi-juillet à la fin de septembre.

Le docteur Lagriffe fait remarquer qu'il n'existe plus à l'heure actuelle de cartes postales représentant la statue de Laënnec à Quimper.

M. E. Le Grand fait circuler des pièces de billon qu'il a trouvées dans son jardin, en bordure du Stéir, à Quimper.

A la demande de nombreuses personnes, une seconde excursion aura lieu le 4 septembre dans le nord du Cap Sizun.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,

A. LE GRAND.

Le Président,

L. OGES.

SÉANCE DU 28 JUILLET 1955

Présidence de M. L. OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

MM. Waquet et Salaün se sont fait excuser.

Cinq nouveaux membres sont admis dans la Société : M. Bernard de Parades, délégué départemental du Tourisme; M. Jean Coroller, sculpteur-décorateur-ensemblier; M. Albert Herbe, officier de police adjoint au service des Renseignements Généraux, tous trois présentés par MM. Ogès et Alain Le Grand ; M. Jean Morel, inspecteur principal des Contributions Directes, présenté par MM. Ogès et Salaün; Mme Ménez, présentée par Mme Camard et M. Ogès.

M. le colonel Debary signale des restaurations hâtives faites dans des vitraux, autrefois armoriés, de plusieurs chapelles. Dans la chapelle de Tremorvezen, en Névez, on a supprimé les armes de la N. de Cornouaille N. du Heznant « d'or à 3 fusées de gueules en fasce » ; dans la chapelle de Saint-Léger, en Riec-sur-Belon, des armoiries ont été recouvertes d'une peinture uniforme. Les entrepreneurs chargés des travaux de restauration seraient bien inspirés de s'informer.

Le président de séance met au courant la Société des fouilles entreprises aux Plomarc'h, en Douarnenez. Des établissements gallo-romains y avaient été découverts autrefois. M. Fleuriot, professeur d'histoire dans un lycée de Paris, a mis à jour avec M. Merlat les substructions d'un édifice de 21 mètres sur 9 mètres, divisé en sept compartiments de 3 mètres sur 2 m. 50, séparés par des murs de 0 m. 60 d'épaisseur. Il s'agit, sans doute, de citernes destinées à conserver du poisson salé. On a trouvé en 1880, à Douarnenez, des chambres carrées de ce genre revêtues d'un ciment rouge très dur.

Faute de crédits, les fouilles entreprises à la Pointe du Van n'ont pu faire de grands progrès.

L'attention de la Société a été attirée sur les déprédations causées, notamment, semble-t-il, par les membres d'une colonie de vacances, aux dépens des alignements de Lagat-Jar, en Camaret. Des cales posées sous plusieurs menhirs auraient été enlevées. L'ensemble étant classé, il conviendrait de protéger ce site en l'entourant d'une légère clôture et d'y ouvrir une seule voie d'accès. La Société a émis un vœu dans ce sens auprès de la municipalité de Camaret.

M. Jean Desse fait circuler le troisième volume des *Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne*, paru en 1691, exemplaire très rare qui contient de nombreux blasons de Bretagne, et deux pièces de monnaies trouvées dans les environs de Quimper, une pièce de Louis XIV datée de 1670 et une pièce d'argent de Louis XV jeune datée de 1724 qui porte en exergue « Secrétaires du Roi », sans doute un jeton de présence de cette compagnie.

Le président fait circuler des photographies représentant la Vierge de la Montagne Noire, statue de grande dimension comme celle de la Pointe du Raz, qui surmonte le sommet de Roc'h-ar-Verc'hez, en Spézet. La Vierge fait un geste d'accueil pour recevoir les visiteurs, tandis que l'Enfant-Jésus leur ouvre les bras.

La Société a reçu les publications suivantes: Georges Toudouze, *Camaret, grand'garde du littoral de l'Armorique*, Paris, Gründ (1955); Georges Toudouze, *Monsieur de Vauban*, Paris, Berger - Levrault (1955); Henri Waquet, *Locronan et sa Troménie*; Pierre Hélias, *Danses de Bretagne*, ces deux ouvrages paru dans la collection « Images de Bretagne », illustrée par Jos Le Doaré; Giot, *Quelques notes sur les relations préhistoriques entre la Bretagne et la Grande-Bretagne*; Giot, *Fouilles faites dans le Finistère en 1953 et 1954*; Giot, *La pirogue préhistorique d'An-cenis*; Giot, *Bibliographie générale concernant la pré-histoire*.

A la demande de plusieurs membres, l'excursion de la Société, prévue dans le nord du Cap Sizun, est ramenée du 11 au 4 septembre.

La séance est levée à 15 h. 30. La prochaine séance aura lieu le 27 octobre.

Le Secrétaire général,

B. JARRY.

Le Vice-Président,

L. OGÈS.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1955

Présidence de M. L. OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

M. Ogès présente les excuses de M. Waquet, retenu pour raisons de santé.

Dix nouveaux membres sont admis dans la Société: M. Georges-G. Toudouze, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de marine, historien, romancier, présenté par MM. Waquet et Ogès; M. Roger Le Brun, adjoint au maire de Morlaix, chargé des questions intéressant les Beaux-Arts, présenté par MM. Gourvil et Le Bars; Mme Suzanne Ploux, conseiller général du Faou, maire du Pont-de-Buis, présentée par MM. A. Le Grand et Ogès; M. J.-R. Monge, architecte à Brest, présenté par MM. R. Le-grand et Chabal; Mme Morin, commerçante à Quimper, présentée par MM. Ogès et Salaün; M. le Docteur Stéphan, de Roscoff, présenté par MM. Jarry et Ogès; M. Jacques Malo, chirurgien-dentiste à Quimper, présenté par les mêmes; Mme Le Nue, de Quimper, présentée par Mlle Mével et M. Ogès; le Laboratoire de biologie marine à Concarneau, par MM. Jarry et Ogès; la Station biologique de Roscoff, par les mêmes.

M. Ogès a le regret d'annoncer le décès d'un sociétaire, M. Ravard, retraité de l'armée, à Quimper.

M. le chanoine Nédélec analyse un nouvel ouvrage, *Michel Le Nobletz et les Missions bretonnes* (Editions du Cèdre, Paris) dont l'auteur est le chanoine Fr. Renaud. Il s'agit d'une œuvre de synthèse, très intéressante, qui apporte de nombreuses précisions sur la vie de Dom Michel Le Nobletz. M. le chanoine Nédélec signale cependant quelques erreurs de l'auteur, notamment concernant le calvaire de Guéhenno, qui n'est pas le plus ancien de Bretagne, mais celui de Saint-Jean-Trolimon, réputé comme étant le premier en date des grands calvaires. D'autre part, le développement de la langue bretonne au XVII^e siècle n'était pas tel qu'il ne pouvait permettre aux ecclésiastiques, qui ne connaissaient pas le breton, d'exercer leur ministère sans difficulté.

M. Nédélec présente également une *Vie de M. Le Nobletz* publiée en 1666 par A. Saint-André, édition fort rare dont il fait circuler un exemplaire.

M. Jean Desse présente un bon d'émission remboursable sur le Trésor royal, émis par l' « Armée catholique et royale de Bretagne ». Ce billet de banque de 20 livres porte l'effigie de Louis XVII.

M. Le Séach donne lecture d'une lettre émanant d'un professeur de latin et de grec de l'Université de Prague, nommé Milos Lukas, qui s'intéresse vivement à la langue bretonne.

M. Jarry fait circuler un petit volume intitulé *Scottish clans and their tartans*. Ce volume porte en dédicace: « A M. le Recteur de Roscoff qui a gardé si fidèlement la mémoire de Marie Stuart. » Signé:

« M. Boisard-Morison, dont les ancêtres accompagnèrent la Reine en France en 1548.»

Divers ouvrages sont ensuite présentés à la Société: *E Skeud Tour Bras Sant Jermen*, dont l'auteur est M^e Le Goff, notaire à Gouézec, connu sous le nom de Yeun ar Gow; *La Mer*, par Pierre Hélias, publié dans la série « Bretagne aux Légendes », éditée et illustrée par Jos. Le Doaré.

M. Ogès présente de la part de M. Waquet des photographies représentant quelques œuvres d'un sculpteur breton du XVII^e siècle, Charles Roscoët.

Né à Kernével, vers 1640, il travailla dans les environs de Chartres où plusieurs de ses œuvres sont aujourd'hui classées monuments historiques.

M. Ogès présente un vase en bronze découvert en août dernier, en démolissant un talus à Kergallec-Izella, en Saint-Thois. L'époque à laquelle appartient ce récipient, dont la capacité est de 1 litre 30 et le poids de 7 kgr. 800, n'a pas été déterminée avec précision.

A propos de la désignation du théâtre gallo-romain de Jublains comme étant le plus occidental de France, M. Tanneau fait état d'un échange de correspondance avec M. le Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne qui lui a donné confirmation du fait de l'existence de vestiges similaires à Locmariaker et Vannes.

M. Jarry signale que le congrès de la Société d'Histoire de Bretagne se tiendra en 1956 dans le Finistère.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire,
A. LE GRAND.

Le Président,
L. OGES.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1955

Présidence de M. L. OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

M. A. Le Grand, empêché, s'est fait excuser.

Le président fait part du décès de M. Quesseveur, de Quimper.

Cinq nouveaux membres sont admis dans la Société: MM. le Colonel Ploux, directeur de la Poudrerie du Pont-de-Buis, présenté par MM. Legrand et Ogès; Lavalou, ancien conseiller général, pharmacien à Guilvinec; le comte Louis Le Gouvello de la Porte, manoir de Lestrédiagat, en Trefflagat; le docteur Marcel Raffray, de Guilvinec; Georges Allard, pharmacien à Guilvinec, tous quatre présentés par MM. Ogès et Tanneau.

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de porter la cotisation annuelle de 350 à 400 francs. On adopte ensuite le principe des cotisations de rachat qui, tout en étant facultatives, permettront, avec une cotisation unique de 5.000 francs, de devenir membre à vie de la Société Archéologique.

M. Ogès déplore le terrible incendie de Saint-Jean-du-Doigt, survenu dans la nuit du 5 au 6 novembre, qui a beaucoup endommagé ce beau et vénérable sanctuaire. Le patrimoine d'art de la Bretagne en est durement touché.

Le trésor de l'église a été sauvé, grâce à des mesures efficaces de protection et d'isolement. Ce trésor

est d'une très grande richesse, tant par ses qualités d'orfèvrerie que par les nombreux souvenirs qui s'y rattachent. Les plus précieuses de ces œuvres d'art sont une magnifique croix processionnelle en argent doré, l'étui de cristal et de vermeil renfermant une phalange de saint Jean-Baptiste, et surtout un admirable calice Renaissance avec sa patène, œuvre d'un Breton, Guillaume Floch, de Morlaix. Aux périodes cruciales de l'histoire, particulièrement pendant les guerres, lorsque les marguilliers avaient des craintes sérieuses pour la conservation de cet inestimable trésor, celui-ci était mis à l'abri au château du Tau-reau, qui passait pour imprenable, ou à Morlaix, derrière les remparts.

Une importante série de photographies, prises par le docteur Le Thomas pourrait permettre de refaire les statues de bois et les sculptures.

M. R. Gargadennec, originaire de Pont-Croix, et qui prépare une monographie de sa commune natale, a fait parvenir une carte curieuse et très détaillée de la presqu'île de Crozon, dressée en 1694, lors de la descente des Anglais sur Camaret. Cette carte est une réduction photocopique que M. Gargadennec a extraite de l'ouvrage de Tindal, continuation de celui de Rapin, sur l'Histoire d'Angleterre.

Il signale également qu'il a découvert à Paris un prospectus du traité du juriconsulte Girard (1728-1824) sur les *Usements ruraux de Basse-Bretagne*, travail estimé, imprimé à Quimper en 1774.

Girard, avocat à Quimper, a été pendant quelque temps président du Comité révolutionnaire de cette ville, puis président du tribunal civil.

M. Ogès donne lecture d'une correspondance de

M. Giot relative au voyage d'études dans le Finistère de quelques archéologues éminents de Grande-Bretagne, avec des techniciens de la télévision anglaise.

Ce qui les a frappés, c'est l'analogie existant entre les camps gaulois de part et d'autre de la Manche, surtout entre celui de Castel-Meur et un autre camp de la Cornouaille anglaise. M. Giot fait aussi quelques remarques au sujet d'une chambre funéraire découverte au début d'octobre à Norohou, en Loqueffret, qui daterait d'environ 3.500 ans.

En septembre dernier, il a également été découvert un squelette dans la carrière de Toul-a-Nouche, en Plougoulm.

Il a en outre été signalé à M. Giot que le beau menhir de Kerdalaé, en Lesconil, classé comme monument historique, s'était écroulé par suite de la négligence d'un cultivateur, lequel devrait être tenu à réparation.

Après le vœu récemment émis par la Société archéologique pour la protection des mégalithes de Lagat-Jar et le respect dû à ce site préhistorique, le président fait état d'un échange de correspondance entre le ministre de la Défense nationale et son collègue de l'Education nationale.

Il est en effet hautement souhaitable que ces alignements soient préservés de toutes déprédations.

M. Ogès fait circuler quelques photographies du manoir de Kermaout, au Letty, en Bénodet, prises par M. E. Le Grand. Un prêtre insermenté s'y serait caché pendant la Révolution.

M. Desse présente un curieux et ancien cadran solaire en argent, avec boussole, indication des méridiens.

diens, latitude et longitude. Il porte la marque de Paris, mais le poinçon du fabricant révèle un nom typiquement anglais.

Lecture est donnée d'une lettre du colonel Debarry relative à certaines restaurations fâcheuses d'armoiries, où les couleurs des métaux et des émaux sont absolument fantaisistes, comme il a été fait pour celles de la famille de Guer, en la chapelle de Saint-Léger, à Riec-sur-Belon.

Il signale en outre, à l'aide de photographies, la similitude des clochers, des chapelles de Sainte-Barbe et de Trémorvézen, en Névez.

Le président donne communication d'une lettre de M. Merlat, lequel, après avoir examiné le pont Sainte-Catherine à Carhaix, que franchissait une voie romaine, ne paraît pas devoir se ranger à l'avis de M. P. du Chatelier dans ses *Epoques préhistoriques*.

M. Merlat fait remarquer une certaine analogie entre ce pont et le « Pont-Crac'h », sur l'Aber-Vrac'h, que le commandant Devoir date du moyen-âge.

M. Waquet a fait naguère remarquer que l'existence de volées en éperons dirigées vers l'amont indiquent le Moyen-âge.

M. Y. Tanneau présente un des boulets trouvés par M. Le Gouvello de la Porte aux abords de son manoir de Lestrédiagat, en Treffiat. Ces boulets, qui ont pu être tirés par les défenseurs du manoir, renforcent la tradition suivant laquelle ce dernier aurait été incendié par le féroce Guy Eder de la Fontenelle.

Il est donné connaissance d'un article de M. Waquet sur le diocèse de Cornouaille, qui a paru dans

le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques* (Paris, Letouzey et Ané).

La séance est levée à 15 h. 30.

<i>Le Secrétaire intérimaire,</i>	<i>Le Vice-Président,</i>
Y. TANNEAU.	L. OGÈS.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1955

Présidence de M. L. OGÈS, Vice-Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

M. Louis Ogès, président de séance, a le regret d'annoncer le décès du vicomte Hervé du Halgouët, membre de la Société pendant de nombreuses années et auteur de plusieurs travaux importants, notamment sur la vicomté et duché de Rohan, et dans le *Bulletin* même de la Société d'une étude sur Claude de Rohan, évêque de Cornouaille (1921).

Sont admis dans la Société: le docteur le Mur, du Guilvinec, et M. Fernand Louvel, horloger-bijoutier à Quimper, tous deux présentés par MM. Ogès et Tanneau; Mme Andrew, née Ansquer, à Tréboul, et M. Bourdou, libraire à Tréboul, tous deux présentés par MM. Floch et Ogès; M. le baron Yves Chanteau, 15, rue Collingham Road, London, S.W. 5, présenté par MM. Ogès et Salaün; M. Pierre Quiniou, conservateur des Musées de Quimper, présenté par MM. Waquet et Ogès; M. Yves Prigent, secrétaire général de la mairie de Briec, et Mme Bernadette Le Gall-Le Roy, 11, avenue du Maréchal-Ney, à Nantes,

auteur d'une monographie sur Tourc'h, d'où elle est originaire, présentés par MM. Alain Le Grand et Ogès.

M. Ogès fait part du succès obtenu à l'Université de Rennes par M. Pierre Flatrès, membre de la Société, qui vient de soutenir une thèse de doctorat sur la géographie rurale de quatre pays celtiques: Irlande, Ecosse, Galles, Ile de Man.

M. Ogès signale un arrêté ministériel du 25 juin 1955 qui porte classement comme monument historique des façade et toiture de la maison sise à l'angle de la rue Kéréon et de la rue des Boucheries, maison qui porte la date de 1556, et annule l'arrêté du 12 octobre 1922.

M. Ogès donne connaissance d'une lettre adressée par le secrétaire de la Société Polymathique du Morbihan qui recherche l'origine du toponyme « Frugy ». Il n'y a pas d'étude parue dans le Bulletin de la Société depuis celle du pasteur Jones, en 1895. M. Giot annonce qu'il viendra à une prochaine séance accompagné de ses deux assistants pour parler des fouilles qu'il a effectuées cet été à Barnenès, en Plouézoc'h.

M. Ogès présente un ouvrage de Charles Chassé, *Gauguin et son temps*, Paris, La Bibliothèque des Arts (1955), et un autre de Georges Toudouze, *Le premier des globe-trotters*, Paris, André Bonne (1955) (« France-Club »), illustr. R.-Y. Creston, ouvrage destiné aux enfants. Il s'agit du voyage autour du monde d'un Vitréen du xvi^e siècle, Pierre-Olivier Malherbe.

M. Jean Desse présente *L'Armorial breton*, ouvrage de 293 pages, dont la page de titre manque, et que suit une *Instruction des termes usiter au blason des*

armoiries, selon l'ordre alphabétique. A Rennes, chez Julien Ferré, marchand libraire, rue Saint-François, à l'Espérance, 1667, incomplet de la fin. La dernière page conservée, page 38, s'arrête au mot Pasmé. Les deux ouvrages sont reliés en un volume, plein veau. Les plats sont armoriés et sont sommés d'un chapeau de cardinal avec les dix glands couvrant une couronne de marquis.

M. Alain Le Grand donne une communication sur la Poudrerie du Pont-de-Buis rédigée à l'aide des archives de l'établissement dont le plus ancien titre est de 1592 et des notes dûes à Mlle Goubet.

Les élections reconduisent le bureau actuel et ajoutent un nouveau secrétaire en la personne de M. Yves Tanneau.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général,

B. JARRY.

Le Vice-Président,

L. OGES.

ANNEXE

A propos de Pencran et de Saint-Jean-du-Doigt

Dans l'article très suggestif que Lucien Lécureux consacra en 1915 dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* à *L'église de Pencran et ses annexes* il étendait à la masse de l'édifice la date de 1553 qu'une inscription donne au grand porche méridional. Cette date m'avait toujours paru douteuse. Un document d'archives justifie maintenant mes doutes. C'est l'acte d'une concession faite par Jean Le Carn et Jean Le Chapalain, fabriques et syndics de Notre-Dame de Pencran, autorisés par « la plus saine et maire voix » de « l'université » des tréviens, à Hervé Le Guirieuc, seigneur de Lanrynou, d'une tombe « res à terre en droit le pilier soutenant le pupistre d'icelle église... dedans le chœur... devers l'epistre »... moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 3 sous, 4 deniers et un écu d'or au soleil à verser à la requête des tréviens « pour aider à l'édifice et entretenement » de l'église de Pencran (1).

Cet acte est du 24 février 1527 (n. st.). L'édifice, qui n'était pas achevé, comprenait alors la nef complète avec le chœur et même son pupitre, terme qui semble désigner un jubé. Si on avait besoin d'argent, c'était pour la construction du grand porche. En effet, si le chœur avait été construit en 1553, il aurait reçu presque certainement un chevet à trois pans. Or, il forme un chevet plat, prolongé par celui des bas-côtés. De plus, la gran-

(1) Cette pièce, appartenant au chartrier du manoir aujourd'hui détruit de Saint-Uhel, près Lorient, avait été soumise à mon examen avant 1939 par le propriétaire, l'amiral de Spitz.

de fenêtre a une arcade en plein cintre comme on n'en connaît dans le Finistère aucune d'indiscutablement datée du xvr^e siècle; c'est en général un arc du xv^e. D'autre part, l'édifice renferme dans le chœur une grande niche rectangulaire en bois, contenant une remarquable descente de croix en plein relief, œuvre d'un nommé Diouguel, qui travaillait en 1517. Le réseau de la maîtresse-vitre offre un dessin original qui ne se voit nulle part au xvr^e siècle et comporte des éléments rappelant la décoration géométrique anglaise. Sans prétendre à fixer une date précise pour la masse principale de l'édifice, il ne semble pas qu'on puisse descendre jusqu'après la fin du xv^e siècle.

Un réseau analogue et encadré également dans un arc en plein cintre se voit au chevet, également plat, de l'église de Saint-Jean-du-Doigt. Cette partie de ce bel édifice est généralement tenue pour contemporaine du grand porche, que date une inscription de 1513, commémorant la dédicace. En réalité, cette commémoration doit se rapporter uniquement au porche, édifié pour terminer une longue série de travaux. Tout le chœur appartient, selon toute vraisemblance, à la deuxième moitié du xv^e siècle.

Qu'une influence anglaise soit sensible à Saint-Jean-du-Doigt, cette constatation ne doit pas étonner ceux qui savent combien ces influences sont nombreuses dans les édifices de la fin du Moyen-âge dans la Bretagne du Nord et surtout ceux qui se souviennent des nombreux témoignages des relations existant entre le Cornwall et notre Bretagne à la fin du Moyen-âge. Le regretté révérend Doble a révélé à cet égard des faits bien significatifs. On se souviendra que Saint-Jean-du-Doigt est construit dans le vallon de Saint-Meriadec (traon Meriadec) et qu'un des plus célèbres mystères du théâtre du Cornwall n'est autre que le *Beunans San Meriadec* (vie de

saint Mériadec). On a continué jusqu'à la fin du xvi^e siècle à venir du Cornwall au pardon du feu.

Quant à Pencran, la nef en est analogue par divers détails à celle de Saint-Thomas de Landerneau, placé sous la dédicace de saint Thomas de Cantorbéry.

Henri WAQUET.

A N N E X E

**Liste sommaire des collections
à mettre en dépôt
par le Musée préhistorique du Finistère
au Musée départemental Breton de Quimper**

Collection Charbonnier de Sireuil, provenant de Carhaix (631-707, 720-729, 731-733, 735-757, 760-766, 976-979, 981-1072).

Divers, provenant du Finistère (499, 665, 714, 771, 774, 1412, 1553, 1986, 1987, 2075-2077, 2164, 2200-2203, 2701-2702, divers sans numéros).

Collection Du Châtellier, provenant du Finistère (75431, 75441, 75551) et une centaine d'urnes cinéraires sans numéro provenant de Carhaix.

*Le Conservateur
du Musée préhistorique finistérien,
P.-R. GIOT.*

N.-B. — Ces objets, datant tous de l'époque gallo-romaine, sont remis en échange des collections préhistoriques et gauloises mises en dépôt au Musée préhistorique finistérien par le Musée départemental breton de Quimper (voir *Bulletin* 1954, p. XXIII).

MEMOIRES

Note sur le voyage de François 1^{er} en Bretagne en 1518

Les souverains et chefs d'Etat de la France n'ont que rarement honoré la Bretagne de leurs visites. La reine Anne, il est vrai, y vint en 1505. Elle s'y attarda avec plaisir. Seulement, elle agissait en qualité de duchesse; elle se trouvait chez elle, heureuse d'oublier ses déboires diplomatiques après les traités de Blois. Charles IX vint en Haute-Bretagne en 1565; mais le seul roi qui ait vraiment pénétré dans le pays est François 1^{er}. Napoléon 1^{er} avait formé en 1808 le projet d'aller à Brest et déjà il était parvenu à Nantes quand des nécessités politiques et militaires l'obligèrent à rentrer à Paris pour se préparer à faire face à une coalition nouvelle. Son projet ne fut réalisé que cinquante ans plus tard par Napoléon III, et encore incomplètement, puisque, arrivés par mer de Cherbourg à Brest, l'Empereur et l'Impératrice ne parcoururent que la Bretagne méridionale, d'où ils gagnèrent Rennes (1).

Plus complet fut le voyage circulaire de François 1^{er}. Celui-ci fit son entrée à Nantes le 7 août 1518 avec sa mère et la reine, puis il continua seul son chemin. S'avancant à petites journées par Blain et Savenay, il était à Vannes le 3 septembre, le 8 à Auray, environ le 15 à Brest, le 21 à Saint-Pol-de-Léon, le 23 à Morlaix, le 28 à Saint-Brieuc, le 5 octobre à Saint-Malo, le 6 à

(1) La revue *l'Illustration* publia pour la circonstance un numéro spécial.

Dol, le 9 à Rennes; il rentra à Paris le 17 novembre (1). Avant son départ, il avait eu l'occasion de causer avec un prince de l'Eglise visitant la France en touriste, le cardinal Louis de Bourbon, dont le secrétaire, un Italien nommé Béatis, consigna dans son journal le souvenir des sentiments qui, prétend-il, animaient le roi de France sur le point de s'engager sur la terre bretonne. Béatis écrivait: « Sa Majesté veut aller visiter son duché, car la chose est de grande importance; mais les Bretons étant ennemis naturels des Français et gens terribles, le roi tremble de peur chaque fois qu'il en parle. » (2) Il va de soi que cet étranger prenait au pied de la lettre quelques innocentes plaisanteries royales. Nous nous représentons mal le jeune héros de Marignan tremblant de peur rien qu'à la pensée de sujets dont il n'ignorait pas qu'ils n'avaient rien de terrible. Ce qu'il y a néanmoins à retenir, c'est qu'on se souvenait dans les milieux de la cour de la ténacité avec laquelle Anne, duchesse et reine, en accord avec la majorité des Bretons, affirmait ses droits de duchesse et cherchait à maintenir à son duché sa semi autonomie féodale. En 1518, la question des rapports de la Bretagne avec la couronne de France ne se trouvait pas encore réglée. Une remarque de Béatis semble intéressante: le voyage du souverain était « chose de grande importance ». Il fallait préparer les esprits à la décision que réclamait l'intérêt des deux parties. Tournée de propagande, en somme, et qui devait permettre de « tâter le terrain ». François, gendre d'Anne par son mariage avec Claude de France, avait, dès le 28 juin 1515, amené celle-ci à lui faire do-

(1) *Histoire de Bretagne*, d'A. de La Borderie, t. V. (par B. Pocquet), p. 7. — Voir le *Catalogue des actes de François 1^{er}*, publié par l'Académie des Sciences morales et politiques, notamment, t. V et VIII et l'index détaillé.

(2) Cité par Ch. Le Goffic, *l'Ame bretonne*, 4^e série, 1924, p. 76.

nation du duché à titre perpétuel pour en disposer comme « de sa propre chose et héritage ».

Contrairement à ce que pensait Béatis, l'accueil fut en général non seulement respectueux, mais, autant que nous pouvons le savoir, excellent. Les Nantais, chez qui leur hôte resta jusqu'au 15 août, montrèrent une sorte d'enthousiasme. A Morlaix, ce furent « de grandes allégresses », comme le rapporte Albert Le Grand. Dans la forêt de la Hunaudaye, les gardes du seigneur de Tournemine firent du royal visiteur leur prisonnier, suivant une vieille coutume à laquelle il se prêta de bonne grâce en payant une rançon. A Rennes eurent lieu de belles cérémonies, et les échevins lui offrirent deux remarquables pièces d'orfèvrerie qu'ils avaient fait exécuter à son intention.

Nous ignorons ce qu'on fit à Quimper qui, bien que nous n'en ayons pas la certitude, ne dut pas rester hors de l'itinéraire. Alain, seigneur de Guengat, avait travaillé à faciliter le voyage royal. Aussi pour le récompenser François I^{er}, le 21 décembre suivant, lui fit-il don de 3.600 livres tournois à prendre sur les épaves d'une hourque (navire de charge) étrangère, qui avait fait naufrage sur la côte de Penhors, en Pouldreuzic (1). Voisin de Quimper, Alain de Guengat ne pouvait pas ne pas conduire son souverain dans le chef-lieu de la Cornouaille. Le roi alla jusqu'à Saint-Renan, où se tenait le siège de la cour royale du Bas-Léon. Evidemment, il était opportun d'entrer en contact direct avec les magistrats. C'est dans cette partie du voyage qu'il se produisit des choses regrettables, mais qu'on ne saurait imputer à de mauvaises dispositions des habitants. Des illuminations, sal-

(1) *Catalogue des actes*, n^{os} 914 et 962. C'est ce même Alain de Guengat qui fut vice-amiral de Bretagne et chambellan du roi et succéda en 1525 à Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet comme capitaine de la ville et du château de Brest (*ibidem*, n^o 18207). Cf. l'article de Du Crest de Villenennoc dans *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, 1897, p. 163.

ves et feux d'artifices, causèrent de sérieux dégâts, avec mort d'hommes.

Le sieur Robert de Bohier, « receveur de Brest », eut à déplorer l'incendie de sa maison, fâcheuse aventure, en compensation de quoi lui fut délivrée une indemnité de 500 livres (1). L'entrée du roi à Brest avait été attristée par un accident « d'artillerie » — à l'occasion de salves sans doute, — qui donna lieu au paiement d'assez grosses indemnités aux blessés et aux veuves des morts. Le 21 septembre, de Lesneven, ordre était donné au receveur général de Languedoil de rembourser à Bernard Le Voyer, capitaine de Brest, la somme de 100 écus d'or au soleil qu'il avait déboursés pour indemniser les victimes (2).

Au total, on doit considérer ce voyage comme un succès pour la politique royale. François 1^{er} était un beau chevalier, un habile homme et généreux et un parleur d'une fine éloquence. D'autre part, l'opinion publique bretonne tendait de plus en plus à se résigner à l'union. On sait que le 6 août 1532 le souverain, séjournant au château de Sucinio avec le dauphin, « duc de Bretagne », les Etats réunis à Vannes demandèrent eux-mêmes que fussent unis et joints les pays et duché de Bretagne avec le royaume et couronne de France perpétuellement, de façon qu'ils ne puissent être séparés ni tomber en diverses mains pour quelque cause que ce puisse être ». En dépit des accidents d'artillerie la vue et les propos de François 1^{er} au cours de son voyage de 1518 n'avaient très probablement pas manqué de contribuer à l'heureux et décisif événement.

H. WAQUET,

(1) Arch. de la Loire-Inférieure, B 24, fol. 272.

(2) *Catalogue des actes...*, t. V, n° 16800.

LE CLERGÉ SÉCULIER DU DIOCÈSE DE CORNOUAILLE EN 1790

(Suite) (1)

CROZON, cure

Population: 6.200. *Revenu:* 6.000 l.

Recteur: Heussaff d'Oixant, Joseph-Louis, né à Lanvé-négen, le 2 septembre 1716, fut pourvu de la paroisse de Crozon à la mort de Joseph-Marie du Beaudiez, survenue en 1774. Il était docteur de Sorbonne et vicaire général du diocèse. Insermenté. Il mourut à Crozon le 6 juillet 1791, âgé de 75 ans.

Vicaire: Meillard, Louis, né à Crozon, le 15 septembre 1753, prêtre en 1780. Insermenté. Il fut détenu au château de Brest, d'où il fut libéré le 3 juillet 1795. Le 6 juillet 1800, il se présenta devant la municipalité de Crozon. Nommé recteur de Plonévez-du-Faou, le 12 février 1806, il mourut à l'hôpital de Brest, le 18 avril 1809.

Prêtres habitués: 1. — Le Moal, Jean, né à Crozon en 1725, prêtre en 1750. Insermenté. Sur la prière de Savina, curé constitutionnel de Crozon, le directoire du département lui permit de demeurer à Crozon « vu l'hydro-pisie dont il est attaqué ». Il mourut chez son frère, le 15 février 1794.

(1) Dans le titre de la première tranche de cet article, il faut lire: *Le clergé séculier...*, au lieu de: *Le clergé régulier*.

2. — Meillart, Joseph, né à Crozon, le 23 janvier 1751, prêtre en 1777. Insermenté. Il fut détenu aux Carmes et au château de Brest, d'où il fut libéré le 4 août 1795. Le 6 juillet 1800, il se présenta devant la municipalité de Crozon. Nommé recteur de Telgruc, le 1^{er} janvier 1807, il y mourut le 13 février 1810.

3. — Le Mignon, Claude, né à Crozon, le 19 février 1758, prêtre en 1787. Insermenté. Il fut déporté en Espagne, le 12 août 1792. Il mourut vicaire à Crozon, le 22 juin 1805.

4. — Balcon, Jacques, né à Crozon, le 12 septembre 1761, prêtre le 22 septembre 1787. Insermenté. Il semble s'être tenu caché pendant la Révolution. Nommé recteur de Tréméven, le 31 octobre 1809, il mourut à Crozon, le 16 octobre 1829.

5. — Jézéquellou, Alain, né à Combrit, le 2 juin 1760, prêtre en 1789, desservait la chapelle de Lanvéoc. Insermenté. Il se réfugia d'abord à Jersey, d'où il vint à Cadix en décembre 1792. Nommé recteur de Tréméoc, le 6 mai 1805, il y mourut le 27 septembre 1816.

6. — Carn, Pierre, né à Crozon, le 11 juin 1761, prêtre en 1787. Insermenté. Il fut détenu au château de Brest en 1795; pendant tout le reste du temps, il demeura caché à Crozon. Chargé de desservir Camaret au Concordat, il fut nommé recteur de Plogoff, le 9 juin 1814 et y mourut le 13 novembre 1818.

7. — Sizun, Yves, né à Rosnoën, le 16 avril 1762, prêtre le 22 septembre 1787. Insermenté. Il resta caché durant la Révolution. Il mourut à Quimper, comme recteur de Plomodiern, le 16 novembre 1830.

8. — Le Floch, Alain, né à Plonévez-Porzay, le 12 novembre 1765, prêtre le 21 novembre 1790. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot et aux Capucins de Landerneau. Déporté à Rochefort, le 9 juillet 1794, il fut libéré le 12 avril 1795. Recteur de Camaret au Concordat, il fut

transféré à Plogonnec, le 1^{er} novembre 1816, puis à Briec, le 4 janvier 1817. Il cessa ses fonctions à Briec, le 9 février 1827, se retira à Cast, où il mourut le 22 novembre 1831.

9. — Moreau, Nicolas, né à Dinéault, le 1^{er} avril 1767, prêtre le 20 mars 1790. Insermenté. Il fut conduit par la gendarmerie de Quimper, au début de février 1793, au château du Taureau, d'où il fut déporté à Brême. Recteur d'Argol au Concordat, il fut interdit, puis il devint vicaire à Coray, où il mourut le 17 juin 1834.

CUZON, vicariat

Population: 541. *Revenu:* 310 l.

Recteur: Queinnec, Augustin, né à Elliant, le 15 octobre 1743; prêtre en 1773, pourvu le 29 décembre 1783. Il prêta le serment le 14 août 1792, et devint curé de Kerfeunteun, officier public de l'état civil jusqu'en l'an VII, enfin maire en l'an X. Le 22 germinal an XI (12 avril 1803), il fut nommé desservant de Larret, puis de Peumerit, où il mourut le 13 février 1812.

La paroisse de Cuzon a été supprimée et son territoire annexé à Kerfeunteun.

DAOULAS, prieuré-cure

Population: 459. *Revenu:* portion congrue fournie par l'abbaye de Daoulas.

Prieur-recteur: Kerlen, Pierre-Joseph, né à Quimper (Saint-Mathieu), le 29 juillet 1744, prêtre en 1769, pourvu en 1780. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et déporté à Rochefort, où il mourut sur le *Washington*, le 5 octobre 1794.

Chanoine-résident: Le Hars, Gilles-Baptiste, né à Mahalon, le 16 octobre 1727, prêtre en 1752, avait fait profession, comme chanoine régulier de Saint-Augustin, en 1783. Insermenté. Il fut détenu au château de Brest et

à Quimper, à la maison d'arrêt. Il mourut à Quimper le 20 mai 1802.

Vicaire-auxiliaire: Dhervé, Guillaume, né à Telgruc, le 2 avril 1738, prêta d'abord le serment avec restrictions, le 24 janvier 1791, puis purement et simplement, le 5 juin 1791. Il demeura curé de Daoulas et mourut à Lopérec, le 22 décembre 1802.

DINEAULT, vicariat

Population: 1.417. *Revenu*: portion congrue fournie par l'abbaye de Landévennec.

Recteur: Falher, François-Augustin, né à Bothoa en 1745, prêtre en 1774, pourvu le 15 mars 1781. Il prêta d'abord le serment, mais se rétracta immédiatement. Conduit au château du Taureau, il fut déporté à Brême, le 18 avril 1793. Revenu à Dinéault comme simple prêtre, il y mourut le 29 juin 1807.

Vicaire: Riou, Jean-Denis, né à Dinéault, le 1^{er} mai 1747, prêtre en 1775. Comme son recteur, il prêta d'abord le serment, le 30 janvier 1791, mais se rétracta aussitôt. Il se réfugia à Jersey, puis en Espagne. Nommé recteur de Dinéault, le 20 juin 1804, il y mourut le 20 mai 1820.

Prêtre habitué: Jolivet, Roland, né à Landudec, le 11 mars 1756, prêtre en 1785. Insermenté. Il fut renfermé au château du Taureau, le 1^{er} septembre 1792, et déporté à Brême, le 18 avril 1793. Le 1^{er} mai 1797, il se trouvait à l'abbaye de Wollingerode, près d'Hildesheim, en Allemagne, et écrivait au district de Pont-Croix pour demander son retour en France. Nous ignorons ce qu'il devint par la suite.

DIRINON, vicariat

Population: 1.440. *Revenu*: portion congrue payée par l'abbaye de Daoulas.

Recteur: Le Gac de Quistillic, Christophe-Ange, né à

Plounéventer, le 10 mars 1728, prêtre à Saint-Pol-de-Léon, le 31 mars 1759, pourvu le 24 janvier 1773. Insermenté. Lorsqu'il fut remplacé par un constitutionnel, il se rendit dans sa famille. Il mourut cependant à Dirinon, le 23 septembre 1795.

Vicaire: Cudennec, Charles-Marie, né à Poullan, le 23 janvier 1760, prêtre en 1785. Insermenté. Il demeura caché sur la commune de Dirinon pendant toute la Révolution. Le 17 juillet 1800, il se présenta devant la municipalité et déclara son intention de rester à Dirinon. Recteur de Dirinon au Concordat, il y mourut le 15 juin 1809.

TRÈVE DE SAINT-URBAIN (475 h.)

Vicaire: Ollivier, Jean, né à Plogonnec, le 1^{er} novembre 1752, prêtre en 1778. Insermenté. Il mourut à Saint-Urbain le 13 mai 1792.

Saint-Urbain a été érigé en paroisse le 12 septembre 1805.

TRÈVE DE TRÉVARN

Vicaire: Rochcongar, Guillaume, né à Dirinon, le 24 septembre 1749, prêtre en 1776. Insermenté. Incarcéré au château du Taureau, le 30 août 1792, il fut déporté à Brême, le 18 avril 1793. Nommé recteur de Quimerch le 14 décembre 1805, il y mourut le 29 avril 1823.

Trévarn est aujourd'hui en Saint-Urbain.

EDERN, vicariat

Population: 1.506. *Revenu*: 1.296 l., y compris la portion congrue due par l'évêque de Quimper, en qualité d'abbé commendataire de Landévennec.

Recteur: Pennec, Joseph, né à Briec, le 24 octobre 1745, prêtre en 1774, pourvu le 27 mai 1789, à la place d'Augustin Le Roi, décédé le 12 mai 1789. Insermenté. Il se réfugia en Espagne. Redevenu recteur d'Edern, le 20 juin 1804, il y mourut le 30 décembre 1828.

Vicaire: Gouézec, Mathieu, né à Edern en 1746. Insermenté. Il ne quitta pas la région et mourut chez ses parents à Kervella, en Edern, le 3 janvier 1793.

Prêtre habitué: Rohou, Joseph-Pierre, né à Château-neuf-du-Faou, le 15 février 1744, prêtre en 1769. Insermenté. Il ne paraît pas avoir quitté la région durant la Révolution. Il reparut en l'an X, fut amnistié et prêta serment devant le préfet du Finistère le 21 juin 1802. Il mourut à Edern le 3 novembre 1802.

TRÈVE DE GUELLEVAIN

Vicaire: Kerdanet, Yves, né à Leuhan, le 16 juillet 1747, prêtre en 1773. Insermenté. Il fut détenu à Quimper et aux Capucins de Landerneau, d'où il fut libéré le 2 avril 1795. Il mourut à Leuhan le 26 juillet 1799.

Guellevain n'est plus qu'une simple chapelle.

ELLIANT, cure

Population: 3.872. *Revenu:* 4.200 l.

Recteur: Guino, Jacques-Louis, né à Guingamp, le 19 juin 1734, pourvu en 1788 par permutation avec Laënnec de Penticorre. Elu député du clergé aux Etats généraux, il prêta le serment à la tribune, le 27 décembre 1790. A l'expiration de son mandat, il reprit ses fonctions de curé constitutionnel à Elliant, fit partie du presbytère épiscopal après la mort d'Expilly, et devint ensuite commis à l'administration centrale du Finistère, puis vicaire d'Audrein. Curé de Recouvrance au Concordat, il y mourut le 26 septembre 1807.

Vicaire: Codu, Jean, né à Plozévet, le 30 août 1754, prêtre en 1780. Insermenté. Il se réfugia en Espagne. Vicaire à Elliant au Concordat, il y mourut le 29 mars 1827.

Prêtres habitués: 1. — Le Meur, Hervé-Alain, né à Elliant, le 6 février 1750, prêtre en 1778. Insermenté. Il se réfugia en Espagne et ne reparait pas au Concordat.

2. — Diquélou, Pierre, né à Combrit, le 11 avril 1734, prêtre en 1761. Il prêta le serment à Combrit le 17 juillet 1791 et devint curé constitutionnel de cette paroisse. Le 1^{er} floréal an II (5 mai 1794), il abdiqua ses fonctions de prêtre. Il mourut à Combrit dans les premières années du XIX^e siècle.

3. — Brisson, Jean-Guérolé, né à Concarneau, le 30 octobre 1764, prêtre en 1789. Insermenté. Il se réfugia en Espagne, où il mourut en l'an VIII.

TRÈVE DE LOCMARIA-AN-HENT

Vicaire: Guyader, Jean-Guillaume, né à Concarneau, le 28 février 1763, prêtre le 20 septembre 1788. Insermenté. Il se rendit à Jersey, d'où il passa à Cadix, en décembre 1792. Il ne reparait pas dans le clergé du Finistère au Concordat et nous ignorons ce qu'il devint. Locmaria est aujourd'hui une simple chapelle de Saint-Yvi.

TRÈVE DE ROSPORDEN

Vicaire: Guillo, Jean-Joachim, originaire de Saint-Connec, trêve de Mûr, prêtre en 1780. Insermenté. Au Concordat, on le retrouve dans le clergé des Côtes-du-Nord.

Prêtre habitué: Le Goff, Corentin, originaire de Guiscriff, prêtre en 1783. Insermenté. Il se réfugia en Espagne et ne reparait pas dans le clergé du Finistère au Concordat.

Rosporden fut érigé en paroisse le 12 septembre 1805.

TRÈVE DE SAINT-YVI

Vicaire: Le Guellec, Guillaume, né à Guilers, le 8 janvier 1744, prêtre en 1776. Insermenté. Il fut arrêté par la garde nationale de Quimper et conduit au château de Brest, le 5 juin 1792. Le 12 août 1792, il fut déporté en Espagne. Il débarqua à Concarneau le 22 mai 1802 et reprit ses fonctions à Saint-Yvi, où il mourut le 16 mars 1805.

Prêtre habitué: Le Goff, Jacques, originaire de Guis-criff, prêtre en 1789. Insermenté. Il se réfugia en Espagne et débarqua à Concarneau le 22 mai 1802. Il n'est pas compris dans le clergé du Finistère au Concordat.

Saint-Yvi fut érigé en paroisse le 12 septembre 1805.

ERGUE-ARMEL, vicariat

Population: 1.024. *Revenu*: portion congrue due par l'Hôtel-Dieu de Quimper qui laissait le tiers du produit des dîmes au recteur.

Recteur: Denielou, Jean-François, né au Faou, le 13 novembre 1741, prêtre en 1766, pourvu le 21 février 1787. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et au Collège de Quimper. Recteur d'Ergué-Armel au Concordat, il y mourut le 16 janvier 1830.

Vicaire: Le Douérin, Jean, né à Locronan, le 6 novembre 1751, vicaire à Ergué-Armel depuis 1783. Insermenté. Il paraît s'être tenu caché jusqu'en 1797. S'étant rendu à Brest pour gagner Hambourg, il fut ramené à Quimper, enfermé dans la maison d'arrêt, d'où il s'évada le 5 novembre 1797. Nommé recteur de Laz, le 20 juin 1804, il y mourut le 17 novembre 1809.

ERGUE-GABERIC, cure

Population: 1.612. *Revenu*: 1.626 l.

Recteur: Dumoulin, Alain, né à Crozon, le 26 janvier 1748, prêtre en 1772, pourvu le 5 octobre 1787. Insermenté. Il se cacha d'abord dans sa paroisse, puis se rendit à Liège, d'où il gagna la Bohême. Curé de Crozon au Concordat, il fut nommé curé de Quimper le 26 décembre 1805. Il mourut à Quimper, le 21 mai 1811.

Vicaire: Vallet, Jean-François, né à Quimper (Saint-Mathieu) le 15 avril 1761, prêtre en 1786. En 1790, il fut nommé recteur de Kerfeunteun et en prit possession. Insermenté. Il quitta Quimper le 2 ou le 3 août 1792. En

1793-1794, il se trouvait à Liège. Ensuite, nous perdons sa trace. Il ne figure pas dans le clergé du Finistère au Concordat.

Prêtres habitués: 1. — Baudry, Pierre-Michel, né à Quimper (Saint-Mathieu) vers 1729-1730, prêtre en 1754. Assermenté. Le 15 juillet 1791, il fut trouvé noyé auprès du presbytère de Combrit; il fut inhumé le lendemain dans le cimetière.

2. — Huitric, Michel, né à Ergué-Gabéric, le 26 février 1750. Assermenté. Il devint successivement vicaire à Trégarvan, Landévennec, Sizun et L'Hôpital-Camfrout. Il rétracta son serment dans la chapelle de Kerdévet, le dimanche 20 septembre 1795 et continua à résider à Ergué-Gabéric, où il mourut le 15 juin 1804.

ESQUIBIEN, cure

Population: 2.300. *Revenu:* 2.408 l.

Recteur: Grascœur, René, né à Saint-Bihy, trêve de Haut-Corlay, le 19 décembre 1748, prêtre en 1783. Assermenté. Il demeura à Esquibien et y mourut le 14 août 1807.

Vicaire: Riou, Jacques, né à Esquibien vers 1730, prêtre en 1754. Assermenté. Il continua ses fonctions à Esquibien et y mourut le 6 septembre 1796.

Prêtre habitué: Quillivic, Michel, né à Esquibien, le 9 janvier 1739, prêtre en 1764. Assermenté. Il devint vicaire à Plozévet. Il mourut à Esquibien le 30 août 1800.

TRÈVE D'AUDIERNE

Vicaire: Dagorn, Guillaume-Théodore, né à Primelin, le 14 mars 1763, prêtre en 1787. Assermenté. Il garda ses fonctions à Audierne, sauf un bref séjour à Landudec en 1792. Recteur de Tréméoc au Concordat, il fut nommé recteur de Primelin le 6 mars 1807 et y mourut le 2 mars 1808.

Prêtre habitué: Gloaguen, Jean, né à Cleden-Cap-Sizun, le 18 juin 1755, prêtre en 1788. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot et aux Capucins de Landerneau. Déporté à Rochefort, il fut libéré à Saintes par arrêté du Comité de Sûreté générale du 4 avril 1795. Nommé recteur de Plogoff le 20 juin 1804, il y mourut le 27 décembre 1806.

LA FEUILLEE, vicariat

Population: 1.292. *Revenu*: portion congrue fournie par le commandeur de Malte.

Recteur: Le Bis, Guillaume, né à Beuzec-Cap-Sizun, le 5 janvier 1737, prêtre en 1762, pourvu en 1779. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot et aux Capucins de Landerneau, puis déporté à Rochefort où il mourut le 4 janvier 1795.

Vicaire: Guyomarch, Hervé, né à La Feuillée, le 8 avril 1761, prêtre en 1788. Assermenté. Il devint curé constitutionnel de La Feuillée, où il fut maintenu au Concordat. Transféré à Trefflagat, le 30 septembre 1816, il y cessa ses fonctions le 30 septembre 1818. Revenu à La Feuillée, il y mourut le 10 novembre 1826.

FOUESNANT, cure

Population: 1.940. *Revenu*: 2.971 l.

Recteur: Hyroë, Jacques-Marie, né à Pont-Aven vers 1720, pourvu le 11 janvier 1776. Assermenté. Il mourut à Fouesnant le 18 janvier 1792.

Vicaire: Sizun, Olivier, né à Brasparts, le 30 janvier 1751, prêtre en 1780. Insermenté. Il partit de Bénodet pour l'Espagne, le 2 juillet 1792. Nommé curé de Fouesnant le 29 janvier 1805, il y mourut le 30 mai 1818.

Prêtres habitués: 1. — Ollivier, Yves-Mathurin, né à Saint-Guen, trêve de Mûr, le 2 juillet 1759, prêtre en 1784. Assermenté. Il exerça pendant quelques temps les fonctions de curé de Pouldergat et de directeur au Sé-

minaire constitutionnel. Il mourut à Quimper le 20 avril 1802.

2. — David, François-Marie, né à Quimperlé, le 23 mars 1758, prêtre en 1784. Insermenté. Il se réfugia en Espagne. Recteur de Pleuven au Concordat, il y mourut le 10 avril 1805.

TRÈVE DE LA FORET

Vicaire: Le Bris-Durest, Paul-François, né à Plougastel-Daoulas, le 5 décembre 1754, prêtre en 1779. Assermenté. Il devint vicaire à Saint-Louis-Brest. Curé de Landivisiau au Concordat, il démissionna le 2 avril 1816 et revint à Plougastel, où il rétracta son serment le 2 mars 1828. Il y mourut le 19 janvier 1830.

Prêtre habitué: Le Gall, Mathurin, né à Peumerit, le 26 janvier 1743, prêtre en 1768. Assermenté. En 1792, il était vicaire à Ergué-Gabéric. Il mourut comme vicaire à Fouesnant le 11 décembre 1805.

La Forêt a été érigé en paroisse par décret du 18 novembre 1850.

GOUESNAC'H, cure

Population: 464. *Revenu:* 1.104 l.

Recteur: Saint-Jalmes, François-Marie, né à Plouguernevel en 1750, prêtre en 1775, pourvu en 1786, à la mort de René-Jacques Le Siner. Assermenté. Le 21 octobre 1791, il reçut de Jacob l'institution canonique pour Mellionnec. Il épousa Anne Le Staën qui lui donna plusieurs enfants. Il fut fusillé par les chouans à la fin de 1796.

Vicaire: Caugant, Corentin, né à Edern, le 15 février 1727, prêtre en 1752. Assermenté. Il devint curé constitutionnel de Gouesnach et y mourut le 11 mars 1799.

GOUEZEC, cure

Population: 1.134. *Revenu:* 1.520 l.

Recteur: David, Yves, né à Landrévarzec, le 27 janvier 1753, prêtre en 1777, pourvu le 22 janvier 1788, à la place de François Le Foll, décédé le 15 janvier 1788. Il prêta le serment le 13 mars 1791 et continua les fonctions de curé constitutionnel à Gouézec. Il fut fusillé par les chouans allant au Pont-de-Buis, le 30 prairial an III (18 juin 1795), « dans le presbytère, vers six heures et demie du matin », dit son acte de décès.

Vicaire: Bozec, Yves, né à Lothey, le 26 octobre 1759, prêtre en 1786. Insermenté. Il fut arrêté à Gouézec le 7 décembre 1791, conduit au château de Brest, d'où il fut déporté en Espagne le 12 août 1792. Revenant en France, il se présenta devant le commissaire général de police à Bordeaux, le 6 octobre 1804. Nommé recteur de Plogoff le 23 décembre 1812, il mourut à Gouézec le 28 septembre 1813.

GOULIEN, cure

Population: 760. *Revenu*: 1.025 l.

Recteur: Le Pape, Olivier, né à Loctudy, le 30 juillet 1724, prêtre en 1750, pourvu le 22 juin 1784. Il prêta le serment le 26 décembre 1790 et le renouvela purement et simplement le 26 mars 1791. Il mourut à Goulien le 15 avril 1803.

Vicaire: Trividic, Jean, né à Primelin, le 24 juillet 1760, prêtre le 22 septembre 1787. Assermenté. Le 6 mai 1792, il fut élu curé de Penhars, mais il n'accepta pas. En décembre 1792, il fut nommé vicaire à l'île de Sein. De 1797 à 1802, on le retrouve à Goulien. Nommé recteur de Névez au Concordat, il revint chez ses parents en 1806. Envoyé à l'île de Sein le 6 août 1806, il démissionna en avril 1807. Nommé vicaire à Clédén-Cap-Sizun peu de temps après, il y mena une vie scandaleuse, ce qui obligea l'évêque à l'interdire. Envoyé en retraite à Elliant, il y rétracta son serment le 9 décembre 1813. Il mourut à Primelin le 1^{er} novembre 1824.

GUENGAT, cure

Population: 1.200. *Revenu:* 1.178 l.

Recteur: Le Gorgeu, François-Nicolas, né à Pont-Aven, le 30 juillet 1753, prêtre en 1779, pourvu le 9 décembre 1788. Assermenté, il se rétracta de bonne heure et émigra d'abord à Jersey puis en Espagne. Rentré en France en l'an III, il s'embarqua de nouveau pour l'Espagne, à Lorient, le 8 octobre 1797. Il mourut à Guengat, le 18 janvier 1802.

Vicaire: Louboutin, Nicolas, né à Guengat, le 1^{er} mai 1754, prêtre en 1778. Comme son recteur, il prêta le serment, puis se rétracta et se cacha jusqu'en l'an III. En 1797, il s'embarqua également pour l'Espagne, à Lorient. Il mourut recteur de Plogonnec, le 26 janvier 1813.

HANVEC, prieuré-cure

Population: 2.595. *Revenu:* 2.267 l.

Prieur-curé: Bourillon, Jean-Pierre, né à Quimper (Saint-Julien), le 26 juillet 1737, prêtre en 1761. Insermenté. Il s'embarqua à Bénodet pour l'Espagne le 2 juillet 1792. En 1796, un laissez-passer fut délivré à un prêtre de ce nom par le Vatican pour entrer dans les états du Pape. Nous ne savons pas ce qu'il devint par la suite: il ne reparait pas dans le clergé du Concordat.

Vicaires: 1. — Roland, Alain, né à Hanvec, le 4 décembre 1747, prêtre en 1772. Insermenté. Détenu au château de Brest, il fut transporté à l'hôpital de la marine le 31 mars 1792 et y mourut le 4 avril 1792.

2. — Saliou, François, né à Hanvec le 24 janvier 1752, prêtre en 1779. Insermenté. Il quitta Hanvec le 12 septembre 1792 et arriva à Tarragone, en Espagne, le 25 septembre suivant. Recteur de Hanvec au Concordat, il y mourut le 3 décembre 1810.

Prêtre habitué: Marchand, Simon, né à Plogoff, le 20

mai 1747, prêtre en 1774. Il prêta le serment le 30 janvier 1791, demeura à Hanvec et y mourut en 1792.

TRÈVE DE LANVOY

Vicaire: Marhic, Olivier, né à Irvillac, le 6 juillet 1743, prêtre en 1771. Insermenté. Il fut écroué au château du Taureau le 30 août 1792 et déporté à Brème le 18 avril 1793. Recteur de L'Hôpital-Camfrout au Concordat, il mourut recteur de La Roche-Maurice le 10 février 1803.

TRÈVE DE RUMENGOL (400 hab.)

Vicaire: Le Cap, Yves, sur qui nous ne savons rien, quitta Rumengol en juillet 1792. Il ne reparait pas au Concordat.

TRÈVE DE SAINT-JOSEPH DU FAOU

La partie de l'agglomération du Faou située au nord de la rivière constituait la trêve de Saint-Joseph, dépendant de Hanvec. Pendant les dernières années de l'Ancien régime, elle ne paraît pas être desservie par un vicaire résidant. (1)

PRIEURÉ DE L'HOPITAL-CAMFROUT

La chapelle du prieuré de L'Hôpital-Camfrout était desservie par François Cren, né à L'Hôpital-Camfrout vers 1730, prêtre en 1755. Il prêta le serment le 30 janvier 1791 et fut élu curé de Hanvec le 25 mars 1791; il mourut en fonction le 17 avril 1793.

Les offices paroissiaux, de même que les cérémonies de baptême, mariage et enterrement, fonctionnaient au prieuré, comme dans une trêve. Un corps politique y existait également.

ILE DE SEIN, vicariat

Population: 288. *Revenu:* les revenus du prieuré de l'île

(1) La chapelle de Saint-Joseph datant de 1541 a été récemment démolie.

Tristan étaient affectés depuis 1748 à l'entretien de deux prêtres dans l'île de Sein. Ce revenu valait environ 100 l.

Recteur (1): Le Normant, Jean, né à Esquibien, le 18 novembre 1758, prêtre en 1786. Assermenté. En 1791, il devint vicaire à Ploaré, puis en 1792 curé de Plovan. Il mourut chez ses parents à Esquibien, le 7 décembre 1792.

Vicaire: Le Guellec, Guillaume, né à Poullan le 3 décembre 1756, prêtre en 1782. Assermenté. En 1791, il fut désigné pour vicaire au Juch, puis en 1792 il remplit les mêmes fonctions à Ouessant jusqu'au 20 octobre 1792, date de sa nomination à Plovan. Le 12 avril 1795, il y rétracte son serment. Arrêté le 16 mai 1795, il fut détenu pendant deux mois à Pont-Croix. Arrêté de nouveau le 21 novembre 1795, il fut détenu à Pont-Croix et à Quimper, puis transféré au château de Brest, d'où il fut relâché après le 25 juillet 1797. Repris pour la troisième fois le 8 septembre 1797, il fut traduit devant le tribunal criminel, condamné à la déportation et écroué à la maison d'arrêt de Quimper, d'où il s'évada dans la nuit du 17 au 18 novembre. Il se cacha ensuite. Au Concordat, il fut nommé vicaire à Elliant; en 1809, recteur de Tournay. Transféré à Laz en 1810, il y mourut le 24 novembre 1820.

IRVILLAC, prieuré-cure

Population: 2.122. *Revenu*: 2.809 l.

Prieur-curé: Corvaisier, Joseph-Marie, né à Quimper (Saint-Julien), le 21 avril 1736, prêtre en 1761, pourvu en 1785, à la mort de Jean Raguénès. Inscrit. Arrêté à Carhaix, le 2 juin 1792, il fut conduit au château de Brest, puis transféré à Audierne le 11 août 1792, à Kerlot le 15 janvier 1793 et enfin aux Capucins de Landerneau le 11 novembre 1793. Au début de juillet 1794, il fut déporté à Rochefort et embarqué sur le *Washington*, où il mourut le 24 septembre 1794.

(1) Les deux prêtres de l'Île-de-Sein avaient tous deux les mêmes droits. Le plus ancien était considéré comme le recteur.

Vicaire: Le Bescou, Jean-Guillaume, né à Kerfeunteun, le 14 janvier 1762, prêtre le 1^{er} avril 1786. Insermenté. Il se tint caché jusqu'en l'an III. Détenu au château de Brest, il fut libéré le 3 juillet 1795. Arrêté de nouveau, il fut traduit devant le tribunal criminel qui le condamna à la peine de la déportation le 18 janvier 1796. Il fut libéré avant son départ, grâce à la loi du 7 fructidor an V (24 août 1797). L'exécution de la loi du 19 fructidor allait une fois de plus provoquer son arrestation. Capturé le 19 septembre 1797, il fut transféré d'abord à Brest, puis ramené à la maison d'arrêt de Quimper, d'où il s'évada dans la nuit du 17 au 18 novembre 1797. Il se tint caché après sa sortie. Nommé recteur de Saint-Evarzec au Concordat, il fut transféré à Ergué-Gabéric le 1^{er} octobre 1810; il y mourut le 3 septembre 1822.

Prêtres habitués: 1. — Deniel, Guillaume, né à Irvil-lac, le 29 juillet 1736. Insermenté en 1790, il paraît s'être soumis par la suite. En 1792, il faisait les fonctions de vicaire à Irvillac. Nous ne savons rien sur son sort par la suite.

2. — Merret, Yves, né à Saint-Eloi, le 20 avril 1743. Il refusa le serment en 1790, mais il le prêta le 22 juillet 1792, et fut nommé vicaire à Irvillac. Il y mourut le 24 janvier 1794.

3. — Volant, Hervé-Côme, né à Plonéour, le 15 août 1758, prêtre à Saint-Pol-de-Léon le 19 septembre 1789. Insermenté. Il se tint caché pendant la Révolution, sauf une brève apparition à Ergué-Gabéric pendant l'accalmie qui suivit Thermidor. Recteur de Lababan, puis de Guilers, il fut nommé à Langolen le 12 décembre 1806. Envoyé comme vicaire à Pleyben, le 10 septembre 1807, puis à Arzano, il y mourut le 25 janvier 1820.

TRÈVE DE SAINT-ELOI

Vicaire: Capitaine, Mathieu, né à Rumengol le

1^{er} juillet 1747, prêtre en 1771. Il prêta le serment avec restrictions, qui le firent considérer comme insermenté. Il demeura caché jusqu'en l'an III. Ayant repris ses fonctions, il fut arrêté par les gendarmes et conduit au château de Brest, d'où il fut libéré le 4 août 1795. Recteur de Saint-Urbain au Concordat, il y mourut le 30 avril 1805.

KERFEUNTEUN, vicariat

Population: 910. *Revenu*: portion congrue fournie par le chapitre et l'évêque. La portion de dimes due à l'évêque valait environ 100 l.

Recteur: Mignon, Pierre, né à Plonévez-Porzay vers 1734, prêtre en 1758 pourvu le 8 avril 1775. Insermenté. Il mourut à Kerfeunteun le 28 septembre 1790.

Vicaire: Corréoc, Jacques, né à Dinéault, le 8 janvier 1756, prêtre en 1781. Insermenté. Nous n'avons pas trouvé trace de son existence dans le département durant la Révolution. Son nom figure sur la liste des émigrés avec le qualificatif d'émigré. En l'an X, il résidait à Briec; en 1806, il était vicaire à Loctudy. Nommé recteur de Pluguffan, le 10 août 1813, il y mourut le 27 janvier 1819, en léguant tous ses biens à la paroisse.

Prêtre habitué: Yven, Daniel-Corentin, né à Esquibien, le 11 décembre 1752, prêtre en 1778. Assermenté. Elu curé d'Ergué-Gabéric, le 27 mars 1791, il mourut à Quimper le 30 avril 1792.

KERNEVEL, cure

Population: 1.418. *Revenu*: 2.282 l.

Recteur: Cavellat, Yves, né à Elliant, le 29 avril 1744, prêtre en 1775, pourvu le 3 décembre 1779. Assermenté. Il demeura à Kernével comme curé constitutionnel et officier public. Il fut tué dans son jardin environ minuit, par les chouans, le 17 octobre 1795, en même temps que Guillaume Bernard, juge de paix de Kernével.

Vicaire: Le Beux, Jérôme, né à Scaër, le 1^{er} novembre 1749, prêtre en 1774. Insermenté. Il mourut au cours de la Révolution, mais nous n'avons pu découvrir son acte de décès.

Prêtre habitué: Lhelgoualch, Guénolé, né à Cast, le 21 juillet 1742, prêtre en 1771. Il prêta le serment à Cast le 6 mars 1791 et y mourut le 29 février 1804.

LABABAN, cure

Population: 348. *Revenu*: 1.726 l.

Recteur: Riou, Jean-Etienne, né à Dinéault, le 12 juin 1739, prêtre en 1764, pourvu le 23 décembre 1773. Insermenté. Il se tint caché dans la région. Il fut arrêté dans la nuit du 13 au 14 mars 1794, chez Jean Gouletquer à Kerbolu en Lababan et transféré avec son réceleur et plusieurs autres à la maison d'arrêt de Pont-Croix. Conduit à Quimper, il fut traduit devant le tribunal criminel qui le condamna à mort par sentence du 16 mars 1794. Il fut exécuté le lendemain. Son réceleur fut condamné à la peine de la déportation. Il se trouvait en instance de départ à Lorient lorsque le 9 thermidor lui ouvrit les portes de la prison.

La paroisse de Lababan n'est pas devenue commune; elle est englobée dans la commune de Pouldreuzic.

LANDELEAU, vicariat

Population: 1.100. *Revenu*: 793 l.

Recteur: Le Bris, Jean-Guillaume, né à Mûr, le 30 juillet 1733, prêtre en 1757, pourvu le 11 novembre 1781. Il prêta le serment le 22 septembre 1792 et demeura curé de Landeleau. Le 2 août 1795, il rétracta son serment. Le 17 novembre 1796, il fut arrêté par la force armée et relâché peu de temps après. Il fut arrêté une deuxième fois le 15 mars 1798, à Châteauneuf et maintenu en réclusion. Il mourut le 10 août 1810, qualifié d'ex-recteur.

Vicaire. Poupon, Vincent, né à Spézet en 1761, prêtre

en 1787. Insermenté. Il paraît s'être tenu caché, au moins jusqu'en l'an III. Nous ignorons ce qu'il devint par la suite. En 1802, il résidait à Locarn.

Prêtre habitué: Rivoal, Ambroise, né au Moustoir, trêve de Châteauneuf, le 7 mars 1757, prêtre en 1784. Assermenté. Il fut élu curé constitutionnel de Coray le 22 avril 1792. Il rétracta son serment le 6 septembre 1795 et mourut au Pontouar en Trégourez, le dimanche 29 novembre 1801.

LANDEVENNEC, vicariat

Population: 521. *Revenu*: portion congrue fournie par l'abbaye de Landévennec.

Recteur: Riou, Jean, né à Landévennec en 1710, pourvu le 15 novembre 1739. Assermenté. Il mourut à Landévennec le 18 mars 1794.

Prêtres habitués: 1. — Loyer, Grégoire-Marie-Corentin, né à Coray, le 11 décembre 1756, prêtre en 1784. Il prêta le serment le 30 janvier 1791 et devint vicaire à Rédéné, puis à Bannalec, où il mourut le 17 novembre 1797.

2. — Liziart, Jacques, né à Irvillac, le 21 novembre 1748, prêtre en 1774. Nous n'avons rien trouvé sur son existence durant la Révolution et nous ne pouvons pas préciser son attitude à l'égard du serment à la Constitution civile. En 1806, il était vicaire à Gouézec; il mourut vicaire à Edern le 22 juin 1810.

LANDUDEC, vicariat

Population: 860. *Revenu*: 1.230 l.

Recteur: Andro, Michel, né à Plobannalec, le 21 août 1751, fut pourvu en 1787. Insermenté. Il demeura caché pendant la Révolution. Capturé sur le territoire de Cast, il fut fusillé par la troupe qui le conduisait à Châteaulin, le 5 février 1800.

Vicaire: Raguénès, Gabriel, né à Crozon, le 11 janvier 1761, prêtre en 1786. Insermenté. Il fut détenu aux Carmes du 30 juillet au 27 septembre 1791. A sa sortie, il se rendit à Crozon et s'y cacha. Il fut arrêté au manoir de Gouandour, le 10 avril 1794, conduit à Châteaulin, puis à Quimper, traduit devant le tribunal criminel qui le condamna à mort le 12 avril 1794. Il fut exécuté le lendemain. Son acte de décès, de même que celui d'Etienne Riou, recteur de Lababan, ne furent dressés à la mairie de Quimper que le 1^{er} mai 1794.

Chapelain: Kernilis, Yves, né au Juch, le 16 mars 1741, prêtre en 1770. Il fut pourvu de la chapellenie de Sainte-Anne à Landudec et de celle Kerharo en Mahalon, par le marquis de Plœuc, en 1790. Insermenté. Il fut détenu au château de Brest, à Audierne, à Kerlot et aux Capucins de Landerneau. Déporté à Rochefort le 9 juillet 1794, il fut libéré le 12 avril 1795. Nous perdons ensuite sa trace et nous n'avons pas réussi à trouver ni le lieu, ni la date de sa mort.

LANDREVARZEC, vicariat

Population: 876. *Revenu*: 1.182 l., y compris la portion congrue due par l'abbaye de Landévennec.

Recteur: Corgat, Pierre-Hyacinthe, né à Plourac'h, le 22 mars 1744, prêtre en 1770, pourvu le 22 avril 1787. Insermenté. Il s'embarqua à Bénodet, pour l'Espagne, le 2 juillet 1792. Rentré en l'an III, il fut arrêté à Plusquellec le 25 novembre 1798, conduit à Carhaix, puis à Quimper, où l'administration centrale le condamna à la peine de la déportation, le 3 avril 1799. Il quitta Quimper pour l'île de Ré, le 22 avril et fut libéré le 17 mai 1800. *Recteur de Telgruc au Concordat*, il fut nommé curé de Beuzec-Conq le 15 octobre 1804 et y mourut le 27 mai 1827.

TRÈVE DE TRÉFLEZ

Vicaire: Bourbigot, Pierre, né à Locamand, le 5 novem-

bre 1760, prêtre en 1787. Insermenté. Après avoir quelque peu chouanné, il se réfugia en Espagne. Il débarqua à Concarneau, du chasse-marée *La Légère*, le 30 mai 1802, venant de Saint-Sébastien. Il mourut à Quimper le dimanche 8 août 1802.

La chapelle de Tréfléz, qui avait été érigée en trêve le 20 décembre 1652, est aujourd'hui en Brieç.

LANNEDERN, cure

Population: 560. *Revenu*: 904 l.

Recteur: Flohic du Guermeur, Toussaint-Mathurin, né à Laniscat, le 2 septembre 1741, prêtre en 1767. Insermenté. Il se réfugia en Angleterre et ne figure pas dans le clergé du Finistère au Concordat.

Vicaire: Le Bourlès, Jean, né à Plonévez-du-Faou, le 2 janvier 1734, prêtre en 1761. Insermenté. Il demeura caché à Brasparts et aux environs. Nous ignorons la date de sa mort.

LANRIEC, cure

Population: 842. *Revenu*: 1.022 l.

Recteur: Tanguy, Guillaume, né à Pont-Aven vers 1723, prêtre en 1748, pourvu le 17 mai 1769. Insermenté. Il mourut à Lanriec, le 12 mai 1792.

Vicaire: Burel, Alain, né à Nizon, le 9 décembre 1754, prêtre en 1780. Insermenté. Il se réfugia en Espagne et débarqua à Concarneau du bâtiment *l'Espérance* venant de Saint-Sébastien, le 22 mai 1802. Nommé recteur de Lanriec le 20 juin 1804, il y mourut le 28 février 1821.

LANVERN, vicariat

Population: 400. *Revenu*: 804 l. Prieuré dépendant de l'abbaye de Landévennec.

Recteur: Le Bloas, Guillaume, né à Spézet, le 5 juillet 1744, prêtre en 1769, pourvu le 21 février 1788, à la suite

de la démission de Jean-François Daniélou. Insermenté. Nous n'avons rien trouvé sur son sort durant la Révolution, sauf qu'il était porté absent depuis 1792. Recteur de Guengat au Concordat, il fut transféré à Poullaouen le 27 mai 1806, puis à Motreff le 1^{er} novembre 1813. Il y mourut le 5 août 1817.

TRÈVE DE SAINT-HONORÉ

Vicaire: Philippe, François, né à Plogonnec, le 21 juin 1751, prêtre à Vannes en 1776. Insermenté. Le 13 juillet 1792, il se trouvait encore à Saint-Honoré, mais il s'appêtait à s'en aller. Nous ne savons rien sur son existence par la suite.

LAZ, cure

Population: 2.581. *Revenu:* 2.669 l.

Recteur: Jacob, Philippe, né à Leuhan, le 22 décembre 1735, prêtre à Saint-Pol-de-Léon, le 22 mars 1760, pourvu le 9 février 1783. Insermenté. Il fut arrêté par les gendarmes à Leuhan le 9 mai 1793, conduit à Kerlot, puis transféré aux Capucins de Landerneau, où il resta détenu jusqu'au 9 juillet 1794, date de son départ pour Rochefort. Embarqué sur le *Washington*, il fut libéré à Saintes le 12 avril 1795. Arrêté de nouveau à Laz par la gendarmerie, le 9 mai 1798, il fut conduit à la maison d'arrêt de Quimper, d'où il fut relâché le 18 octobre 1798. Ce ne fut pas pour longtemps. Sur ordre de l'administration centrale du Finistère, du 10 septembre 1799, il fut arrêté pour la troisième fois, conduit au château de Brest, où il mourut le 3 décembre 1799.

Vicaire: Henry, François, né à Saint-Connan, trêve de Saint-Gilles-Pligeaux, vers 1747. Insermenté. Il fut conduit au château du Taureau le 27 octobre 1792 et déporté à Brême le 18 avril 1793. Au Concordat, il était vicaire à Saint-Gilles-Pligeaux.

Prêtres habitués: 1. — Le Borgne, François, né à

Lannédern, le 14 février 1760, prêtre en 1785. Insermenté. Il mourut en détention aux Capucins de Landerneau, le 22 novembre 1794.

2. — Le Clech, Urbain, né à Laz, le 17 septembre 1718, prêtre en 1749. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et au Collège de Quimper. Il mourut à Leuhan le 10 décembre 1801.

TRÈVE DE SAINT-GOAZEC

Vicaire: Le Corre, Jean, né au Cloître-Pleyben, le 20 décembre 1753, prêtre en 1781. Insermenté. Il fut conduit par la gendarmerie au château du Taureau, écroué le 21 septembre 1792 et déporté à Brême le 18 avril 1793. Recteur de Saint-Goazec au Concordat, il fut nommé curé de Châteauneuf le 12 août 1813, démissionna le 14 mars 1821, se retira au Cloître-Pleyben et y mourut le 28 avril 1828.

LENNON, vicariat

Population: 1.153. *Revenu:* 1.206 l.

Recteur: Balanec, François-Marie, né à Plonéis, le 21 septembre 1737, prêtre en 1763, pourvu le 1^{er} janvier 1784. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et déporté à Rochefort, d'où il fut libéré le 12 avril 1795. Il se cacha par la suite; en 1801 il se trouvait à Brasparts. Recteur de Lennon au Concordat, il y mourut le 14 mars 1804.

Vicaire: Le Goff, Yves, né à Brasparts, le 29 mai 1763, prêtre en 1788, vicaire à Lennon depuis le 27 septembre 1790. Insermenté. Il paraît être resté caché dans la région de Brasparts pendant la Révolution. Recteur de Lannédern au Concordat, il y mourut en 1814.

LEUHAN, cure

Population: 1.214. *Revenu:* 1.284 l.

Recteur: Le Bricon, Jean, né à Pestivien, le 26 décem-

bre 1738, prêtre en 1763, pourvu le 24 décembre 1788, par permutation avec Joseph-Vincent Le Boudec. Insermenté. Il émigra en 1792, en Espagne. Recteur de Leuhan au Concordat, il se retira peu après dans le diocèse de Saint-Brieuc.

Vicaire: Le Pennec, Jean, né à Lanrivain en 1763, prêtre le 22 septembre 1787. Insermenté. Il se réfugia en Espagne et en revint en 1802. Au Concordat, il était vicaire à Lanrivain.

Prêtre habitué: Mocaër, Tanguy-Marie, né à Lanvoy, trêve de Hanvec, le 20 juin 1761, prêtre en 1786. Il prêta le serment au Faou, le 13 mars 1791, et fut élu curé de Loperhet, puis de Ploudiry. Recteur de Guipronvel au Concordat, il fut nommé recteur de Saint-Pabu le 28 septembre 1806 et y mourut le 26 mai 1811.

LOCAMAND, vicariat

Population: 500. *Revenu:* 675 l. Les dîmes appartenaient au collège de Quimper, mais l'évêque s'était réservé la nomination du vicaire perpétuel.

Recteur: Vidal, Yves-Claude, né à Concarneau vers 1734, pourvu le 26 juin 1773. Il prêta le serment le 30 janvier 1791 et il fut élu curé d'Ergué-Armel le 11 décembre 1791. Il mourut à Quimper le 22 mars 1797, après avoir rétracté son serment.

LOCRONAN, prieuré-cure séculier

Population: 680. *Revenu:* 1.046 l. Le recteur était en même temps prieur; le prieur avait un revenu de 796 l. sur lequel il devait prélever sa propre portion congrue et celle du vicaire.

Prieur-curé: Le Houarner, Mathieu, né à Langonnet, le 3 février 1751, prêtre le 4 octobre 1778, pourvu le 3 octobre 1787. Il prêta le serment le 30 janvier 1791 et continua ses fonctions à Locronan. Au Concordat, il devint vicaire à Locronan et y mourut le 7 avril 1804.

Vicaire: Piclet, Jean, né à Saint-Nic, le 3 octobre 1739. Insermenté. Sur la demande du curé Le Houarner, il fut autorisé par le département à continuer ses fonctions de vicaire en 1792, en raison de ses infirmités. Il se rendit volontairement à Quimper en janvier 1793, fut interné à Kerlot, transféré aux Capucins de Landerneau, ramené au Collège et libéré le 2 avril 1795. Il fut ensuite déporté à Rochefort, enfermé à la citadelle de Ré, où il mourut le 8 février 1801.

LOCTUDY, cure

Population: 2.000. *Revenu*: 2.546 l.

Recteur: Denis, Pierre-Alain, né à Quimper, le 12 novembre 1734, prêtre en 1759, pourvu le 21 août 1787, à la suite du décès de Yves Le Guillou, survenu le 14 août 1787. Insermenté. Il fut conduit au château de Brest, par la garde nationale de Quimper, le 5 juin 1792, puis déporté en Espagne le 12 août 1792. Curé de Quimper au Concordat, il y mourut comme chanoine, le 5 avril 1804.

Vicaire: Cariou, Pierre, né à Loctudy, le 14 septembre 1754, prêtre en 1780. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et au Collège de Quimper, d'où il fut libéré le 2 avril 1795. Le 15 décembre 1797, ordre fut donné à la gendarmerie de l'arrêter, mais on ne parvint pas à le capturer. Recteur de Loctudy au Concordat, il y mourut le 27 mai 1818.

Prêtre habitué: Lallouelle, François-Joseph, né à Quimper (La Chandeleur), le 24 septembre 1752, prêtre en 1778. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et au Collège de Quimper. S'étant rendu à Brest dans l'intention de gagner Hambourg, il fut ramené à Quimper le 4 novembre 1797. Il s'évada de la maison d'arrêt dans la nuit du 17 au 18 novembre et se cacha. Il mourut à Quimper le 6 avril 1802.

LOGONNA-DAOULAS, prieuré-cure

Population: 1.016. *Revenu*: 649 l.

Recteur: Le Moal, Jean, né à Châteauneuf, le 16 août 1744, prêtre en 1769, pourvu le 11 mai 1789. Insermenté. Il paraît s'être tenu caché durant la Révolution. Vicaire à Châteauneuf au Concordat, il y mourut le 16 septembre 1810.

Vicaire: Colin, Pierre-François, né à Pleyben, le 26 mai 1753, prêtre en 1778. Assermenté. Il fut successivement vicaire à Logonna, à Roscanvel, à Plonéour, à Penmarch et à Locronan durant la Révolution. De 1803 à 1806, on le retrouve vicaire à Logonna, puis en 1807 à Plonéour. Nous ignorons la date de sa mort.

LOPEREC, cure

Population: 1.614. *Revenu*: 912 l.

Recteur: Morvan, Charles, originaire de Saint-Martin-des-Prés, pourvu en 1787. Insermenté. Il quitta le Finistère dès le début de la Révolution; en 1791 il était détenu à Saint-Brieuc.

Vicaire: Guillard, Yves, né à Collorec, le 28 octobre 1742. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et au Collège de Quimper. Il mourut à Lopérec le 24 août 1801.

Prêtres habitués: 1. — Le Pape, Christophe, né à Lopérec, le 14 mars 1756, prêtre en 1784. Insermenté. Le 30 novembre 1800, « il certifie avoir résidé en France sans interruption depuis et compris l'année 1790 jusqu'à ce jour ». Recteur de Lopérec au Concordat, il fut transféré à Trégourez le 30 septembre 1812, puis à Irvillac le 15 juin 1813. Nommé curé de Daoulas en 1822, il y mourut le 4 octobre 1825.

2. — Le Bihan, Jean, né à Lopérec, le 27 février 1763, prêtre le 18 septembre 1790. Il prêta le serment le 28 octobre 1792 et devint curé de Lanildut en 1792. En 1806,

il était prêtre à Châteaulin et y rétracta son serment le 14 mars 1809. Devenu recteur de Lannédern, il fut interdit en 1817 et se retira au village de Coatiliou, en Loqueffret. Nous n'avons pas pu savoir ce qu'il devint ensuite.

Aumônier du Pont-de-Buis: Lameur, René-Jean, né à Quimper (Saint-Sauveur), le 17 juin 1759, prêtre en 1783. Insermenté. Il fut détenu aux Carmes, puis se réfugia en Espagne. Recteur de Rumengol au Concordat, il y mourut le 16 septembre 1805.

La régie des poudres lui payait 350 l. par an.

LOPERHET, prieuré-cure

Population: 1.096. *Revenu*: 1.145 l.

Prieur-recteur: Jannou, François-Damien, né à Quimper, le 22 octobre 1752, prêtre en 1776, pourvu en 1786. Il prêta le serment lors de l'élection d'Expilly, se rétracta dès février 1791, puis se réfugia à Jersey, ensuite en Angleterre. Curé de Landerneau au Concordat, il y mourut le 10 mai 1807.

Vicaire: Le Bot, Jean, né à Pleyben, le 17 juin 1748, prêtre en 1776. Insermenté. Il se réfugia en Espagne. Recteur de Loperhet au Concordat, il y mourut le 31 décembre 1808.

Prêtre habitué: Grignoux, Guillaume, né à Pougastel-Daoulas vers 1732, prêtre en 1757. Insermenté. Il demeura caché jusqu'en l'an III. Il fut arrêté à Plougastel le 15 décembre 1795 et incarcéré à Landerneau. Repris vers la mi-mars 1799, il fut conduit au château de Brest, où il se trouvait encore en décembre 1799. Il mourut à Loperhet le 9 mars 1801.

LOTHEA, vicariat

Population: 947. *Revenu*: portion congrue due par l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé. Les dîmes et noales produisaient par année commune 922 l.

Recteur: Galliot, Jacques, né à Plussulien, le 5 décembre 1733, pourvu le 8 avril 1783. Insermenté. Déposé au château de Brest le 6 décembre 1791, il fut transporté à l'hôpital de la marine le 31 mars 1792; il en sortit pour être déporté en Espagne le 12 août 1792. Recteur de Tréméven au Concordat, il mourut recteur de Clohars-Carnoët le 2 juillet 1805.

La paroisse de Lothéa, supprimée au début de la Révolution, n'a pas été rétablie au Concordat. Son territoire a été annexé à Quimperlé, Moëlan et Clohars.

TRÈVE DE TRÉLIVALAIRE

Vicaire: Hervé, Urbain, né à Lennon en 1747, prêtre en 1771. Insermenté. Nous n'avons rien découvert sur son sort pendant la Révolution. Il mourut recteur de Saint-Hernin le 2 mars 1806.

LOTHEY, vicariat

Population: 550. *Revenu:* 611 l., y compris la portion congrue due par l'abbaye de Landévennec.

Recteur: Le Cann, François, né à Pleyben, le 6 mars 1753, prêtre en 1777, pourvu le 3 février 1790. Insermenté. Il demeura caché jusqu'en l'an III. Revenu à Lothey à cette époque, il se cacha de nouveau en l'an IV. Recteur de Lothey au Concordat, il fut transféré à Brasparts, puis à Saint-Goazec. Nommé curé de Châteaulin le 1^{er} mai 1815, il y mourut le 1^{er} octobre 1819.

MAHALON, cure

Population: 1.200. *Revenu:* 2.167 l.

Recteur: Soyer, Mathurin-Joseph, originaire du Vieux-Marché, trêve de Saint-Mayeux, pourvu le 19 mai 1789, par permutation avec François Périchon. Insermenté. Il quitta Mahalon dans la nuit du 21 au 22 juillet 1792 et se cacha dans l'ancien presbytère de Clédén-Cap-Sizun, où il mourut le 3 février 1793.

Vicaire: Gloaguen, Sébastien, né à Meilars, le 30 mars 1758, prêtre en 1782. Insermenté. Il mourut à Mahalon le 6 septembre 1791.

TRÈVE DE GUILER

Vicaire: Rochedreux, René, né à Concarneau, le 27 novembre 1756, prêtre en 1781. Insermenté. Enfermé au château de Brest le 6 décembre 1791, il fut déporté en Espagne le 12 août 1792. En 1806, il était vicaire à Pont-l'Abbé. Nommé recteur de Meilars le 1^{er} août 1809, il fut transféré à Névez le 13 octobre 1813; il y cessa ses fonctions le 20 mai 1820. Nommé recteur de l'Ile Tudy le 1^{er} janvier 1826, il y mourut le 28 novembre 1827.

MEILARS, cure

Population: 814. *Revenu:* 1.501 l.

Recteur: Pennanech, Alain, né à Edern, le 24 mars 1746, prêtre le 26 février 1774, pourvu le 12 mars 1789. Insermenté. Il fut arrêté par les douaniers du poste de Tréfentec, en Plonévez-Porzay, le 15 février 1793, conduit à Locronan et relâché peu de temps après. Il s'embarqua pour l'Espagne, à Lorient, le 8 octobre 1797 et débarqua à Saint-Sébastien le 14 octobre. Recteur de Meilars au Concordat, il y mourut le 27 mai 1809.

Vicaire: Calvez, Hervé, né à Saint-Nic, le 14 juillet 1760, prêtre en 1788. Assermenté. Il devint curé constitutionnel de Meilars. En l'an VI, il résidait à Saint-Nic, où il mourut le 11 juin 1802.

Prêtre habitué: Savina Guillaume, né à Meilars le 6 janvier 1751, prêtre en 1777. Insermenté. Détenu dans la maison de Kerlot, il y mourut le 1^{er} septembre 1793.

MELGVEN, cure

Population: 2.133. *Revenu:* 2.260 l.

Recteur: Le Pennec, Pierre-Marie, originaire de Lannivain, pourvu le 30 novembre 1786. Insermenté. Il se

rendit d'abord à Jersey, puis en Espagne, où il mourut.

Vicaire: Nicolas, Louis-Marie, né à Port-Launay, le 31 mars 1758, prêtre en 1782. Insermenté. Il n'est pas fait mention de lui avant l'an VI. Le 8 octobre 1797, il s'embarqua à Lorient pour l'Espagne. Recteur de Melgven au Concordat, il y mourut le 22 août 1806.

Prêtres habitués: 1. — Boudin, François, né à Cléden-Poher, le 17 septembre 1761, prêtre le 22 septembre 1787. Insermenté. Il se réfugia en Espagne. Nommé recteur de Rosporden le 5 février 1805, il y mourut le 11 janvier 1844.

2. — Le Pennec, François-Marie, né à Lanrivain le 28 novembre 1767, frère du recteur, prêtre en 1790. Insermenté. Il se réfugia également en Espagne. Au Concordat, on le retrouve dans le clergé des Côtes-du-Nord.

TRÈVE DE CADOL

Vicaire: Le Moan, Noël, né à Goulien, le 14 février 1734, prêtre à Saint-Pol-de-Léon en 1760, était vicaire à Cadol depuis 1777. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et au Collège de Quimper. Arrêté au début de juillet 1795, relâché après thermidor, il fut ramené au collège en décembre 1795. Arrêté pour la troisième fois, le 8 janvier 1799, il fut conduit à Quimper, condamné à la réclusion et conduit à Brest. Il mourut à Quimper le 28 décembre 1801.

MELLAC, vicariat

Population: 1.250. *Revenu:* portion congrue due par l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé qui affermaient les dîmes et novales 1.162 l. par an.

Recteur: Guillou, Guillaume, né à Mellac, le 24 décembre 1729, pourvu le 6 avril 1783. Insermenté. Il fut détenu aux Carmes, à Audierne, à Kerlot, aux Capucins, au Collège de Quimper. Remis en liberté, il se rendit à Mellac. Pour échapper aux poursuites édictées par la loi du 19

fructidor, il se cacha. Il mourut à Mellac le 15 avril 1798.

Vicaire: Auffret, Mathurin, né à Mûr, le 17 mars 1742, prêtre en 1771. Insermenté. Il se réfugia en Espagne. Vicaire à Baye au Concordat, il devint recteur de Trémeven en 1806 et y mourut le 14 novembre 1807, après avoir légué tous ses biens à la fabrique de Sainte-Croix de Quimperlé.

MOELAN, vicariat

Population: 3.103. *Revenu*: 3.059 l.

Recteur: Lamarre, Guillaume-Jean-Marie, né à Quimper, le 2 février 1735, prêtre en 1759. Assermenté. Il continua ses fonctions comme curé constitutionnel et mourut à Moëlan le 27 août 1793.

Vicaire: Devallan, Thomas-Marie, originaire de Saint-Mayeux, prêtre en 1780. Assermenté. Nommé curé de Riec, il refusa le poste. Nous ne savons rien d'autre sur lui pendant la Révolution. Au Concordat, il ne figure pas dans le clergé du Finistère.

Prêtres habitués: 1. — Perrot, Etienne, originaire probablement de la région de Gourin, prêta également le serment et mourut à Moëlan le 19 avril 1793.

2. — Le Breton, Joseph-René, originaire du Faouët, prêtre en 1784. Il prêta d'abord le serment, se rétracta et se réfugia en Espagne. On ne le retrouve pas dans le Finistère au Concordat.

3. — Le Postec, Luc. Nous ne savons rien sur ce prêtre qui prêta également le serment.

MOTREFF, cure

Population: 949. *Revenu*: 900 l.

Recteur: Tanguy, Guillaume-Augustin-François, né à Saint-Caradec en 1755, prêtre en 1780, pourvu le 11 mars 1789. Insermenté. Il se rendit dans son pays natal et s'y cacha. Il mourut à Saint-Caradec en 1812.

Vicaire: Quévarec, Corentin, né à Pleyben, le 12 décembre 1759, prêtre en 1784. Insermenté. Il se cacha au moins jusqu'en l'an III. Nous ignorons ce qu'il devint après cette date. Nommé recteur de Cast le 26 mai 1806, il fut transféré à Plonévez-Porzay le 12 mai 1812, et y mourut le 29 février 1832.

NEVEZ, vicariat

Population: 1.560. *Revenu*: portion congrue due par le chapitre.

Recteur: Galliot, Louis, dont nous n'avons pas découvert ni la date, ni le lieu de naissance, fut pourvu en 1786. Insermenté. Il se réfugia en Espagne et débarqua à Concarneau, du bâtiment *l'Espérance*, venant de Saint-Sébastien, le 22 mai 1802. Redevenu recteur de Névez, il y mourut le 21 mars 1803, âgé de 73 ans.

Vicaire: Le Calvez, Jean, né à Lanriec, le 26 septembre 1756, prêtre en 1782. Insermenté. Il émigra en Espagne et y mourut probablement.

Prêtre habitué: Le Meur, Guillaume, né à Locamand, le 5 avril 1754, prêtre en 1780. Insermenté. Il se réfugia en Espagne. Recteur de Névez en 1806, il fut transféré à Baye le 1^{er} octobre 1815 et y mourut le 12 décembre 1819.

NIZON, cure

Population: 1.639. *Revenu*: 1.625 l.

Recteur: Le Breton, Jean-Marie, originaire du Faouët, prêta d'abord le serment mais se rétracta avant 1792. Réfugié en Espagne, il serait mort à Cadix vers 1812, suivant Téphaney (1).

Vicaire: Le Guével, Jean, né à Laz, le 20 avril 1745, prêtre en 1771. Insermenté. Il se réfugia en Espagne. Il mourut recteur de Nizon le 20 avril 1805.

(1) *Histoire de la persécution religieuse...*

Prêtres habitués: 1. — Hamon, Mathurin, né le 6 mai 1765 à Merléac, prêtre à Saint-Pol-de-Léon le 19 septembre 1789. Il prêta le serment et devint curé de Merléac, puis recteur de Perret au Concordat. Il exerçait ses fonctions à Pont-Aven avant la Révolution.

2. — Gouy, Guillaume-Marie, originaire de Quimper, prêtre en 1790. Insermenté. Il se réfugia en Espagne et n'est pas cité parmi les prêtres du Finistère au Concordat.

PENHARS, cure

Population: 484. *Revenu:* 500 l.

Recteur: Quilleroux, Laurent, né à Cléden-Poher, le 31 janvier 1737, pourvu le 2 août 1787. Il prêta le serment le 30 janvier 1791 et le rétracta le 17 avril 1791. Elu curé de Pluguffan, le 27 mars 1791, il n'accepta pas. Il fut arrêté par la police, à Guingamp, le 16 juillet 1792, et conduit à Brest, où il arriva après le départ du convoi de prêtres pour l'Espagne. Nous ne savons ce qu'il devint par la suite. Il mourut à Stervalen, en Cléden-Poher, le 4 octobre 1802.

PENMARCH, cure

Population: 1.000. *Revenu:* 2.460 l.

Recteur: Pochet, Jean, né à Saint-Ségal, le 11 décembre 1744, prêtre en 1770, pourvu en 1784. Assermenté. Il demeura curé de Penmarch, où il mourut le 16 novembre 1800.

Vicaire: Berrou, Guillaume, né à Penmarch, le 28 janvier 1737, prêtre en 1762. Il prêta le serment avec restrictions le 6 février 1791 et le rétracta par lettre le 5 mai. Jusqu'en l'an VI, il ne paraît pas avoir été inquiété. Le 23 mai 1798, il fut enfermé à la maison d'arrêt de Quimper, condamné à la réclusion et transféré au château de Brest. Il mourut à Penmarch en 1800.

PERGUET, prieuré-cure

Population: 488. *Revenu:* 830 l.

Recteur: Pellerin, Guillaume, né à Locmaria-Quimper, le 16 janvier 1750, prêtre le 15 mars 1777, pourvu le 18 décembre 1787. Insermenté. Il s'embarqua à Bénodet, pour l'Espagne, le 2 juillet 1792 et débarqua à Concarneau du bâtiment *l'Espérance* venant de Saint-Sébastien, le 22 mai 1802. Recteur de Perguet au Concordat, il y mourut le 12 mai 1825.

Vicaire: Lharidon, Jacques, né à Edern, le 3 octobre 1735, prêtre en 1763. Insermenté. Il s'embarqua pour l'Espagne en même temps que son recteur. Il y mourut probablement, car il ne figure pas dans le clergé du Concordat.

PEUMERIT-CAP-CAVAL, cure

Population: 940. *Revenu:* 1.608 l.

Recteur: Le Bihan, Jacques-Marie, né à Plonéis vers 1718-1719, pourvu en 1776. Insermenté. Il se rendit volontairement à Pont-l'Abbé le 26 septembre 1792. Transféré à Kerlot, puis aux Capucins de Landerneau, il fut ramené à Quimper le 3 février 1795 et libéré le 2 avril 1795. En novembre 1795, il fut de nouveau enfermé au Collège. Nous ne savons rien sur son sort jusqu'à sa mort, survenue à Peumerit le 5 février 1803.

Vicaire: Le Roux, Yves, né à Logonna-Daoulas, le 13 mars 1761, prêtre en 1786. Assermenté. Il devint curé de Dirinon le 6 mai 1792 et y abdiqua ses fonctions de prêtre le 20 juin 1794. Il mourut à Logonna en 1830 (1), comme prêtre habitué.

PLEUVEN, cure

Population: 457. *Revenu:* 550 l.

Recteur: Quéré, Henri, né à Caurel, le 18 juillet 1748,

(1) Dans le manuscrit de M. Boissière, il est dit qu'il s'était marié. Nous n'avons pas trouvé son acte de mariage.

prêtre le 24 septembre 1774, pourvu le 12 janvier 1789. Insermenté. Le 17 septembre 1792, il se fit délivrer à Plussulien un passeport pour l'Espagne. Recteur de Poul-laouen au Concordat, il se fit accorder un exeat pour le diocèse de Saint-Brieuc le 22 mai 1806.

PLEYBEN, vicariat

Population: 6.193. *Revenu*: portion congrue due par l'évêque qui percevait les dîmes évaluées en 1790 à 2.600 l. Le recteur jouissait des dîmes de Saint-Ségal valant 700 l. que l'évêque lui abandonnait pour lui valoir de portion congrue.

Recteur: Tranvoez, Jean, né à Pleyben, le 23 mars 1742, prêtre en 1767, pourvu en 1785. Insermenté. Il fut détenu aux Carmes, à Kerlot, aux Capucins de Landerneau et déporté à Rochefort, d'où il fut libéré le 12 avril 1795. Curé de Pleyben au Concordat, il y mourut le 6 décembre 1805.

Vicaire: Guézengar, Jean, né à Plogoff, le 13 mai 1751, prêtre en 1782. Insermenté. Arrêté en décembre 1791, il fut déposé au château de Brest et déporté en Espagne le 12 août 1792, Nommé recteur d'Audierne le 20 juin 1804, il fut transféré à Ploaré le 29 août 1809; il y mourut le 2 juin 1839.

Prêtres habitués: 1. — Sévère (ou Cévaër), Jean, né à Pleyben, le 18 juin 1749, prêtre en 1773. Insermenté. Il fut détenu aux Carmes et mourut pendant la Révolution.

2. — Fleury, Pierre, né le 24 avril 1766 à Canihuel, prêtre le 18 septembre 1790. Insermenté. Il paraît avoir rejoint les Côtes-du-Nord au début de la Révolution. Au Concordat, il était recteur du Vieux-Bourg-Saint-Bihy.

3. — Le Gouez, Jean-Marie, né le 21 décembre 1766 à Rostrenen, prêtre le 18 septembre 1790. Insermenté. Nous n'avons pas trouvé mention de lui pendant la Révolu-

tion. Un prêtre portant le même nom et le même prénom mourut à Brest le 5 avril 1806.

4. — Le Breton, Louis-Marie, né à Pleyben, le 10 janvier 1743, prêtre en 1770. Il prêta le serment le 15 mai 1791 et fut élu curé de Pleyben. Il mourut comme prêtre habitué à Pleyben le 16 avril 1805.

SAINT-SEGAL, paroisse annexée

Vicaire: Quinquidec, Jacques, né à Rosnoën, le 2 avril 1750, prêtre en 1776. Insermenté. Il fut détenu aux Carmes, puis au château de Brest, d'où il fut déporté en Espagne, le 12 août 1792. Recteur de Saint-Ségau au Concordat, il y mourut le 4 décembre 1813.

Prêtres habitués: 1. — Le Scouarnec, Jean, né à Scignac, le 9 août 1738, prêtre en 1763. Insermenté. Il fut arrêté au Port-Launay en 1792, conduit au château du Taureau et déporté à Brême le 18 avril 1793. Recteur de Plounévêzel en 1806, il y mourut le 29 janvier 1807.

2. — Rosuel, Pierre-Louis, né à Lanvoy, trêve de Hannevec, le 24 juillet 1746, prêtre en 1781. Insermenté. Le 21 décembre 1800, il « certifiât avoir résidé en France pendant toute la Révolution ». Nommé recteur de Pouldreuzic le 16 juillet 1806, il y mourut le 6 décembre 1808.

TRÈVE DU CLOITRE

Vicaire: Plassart, Germain, né au Cloître, le 27 mars 1744, prêtre en 1770. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot et aux Capucins de Landerneau, d'où il fut déporté à Rochefort, où il mourut, sur le *Washington*, le 3 septembre 1794.

Prêtre habitué: Joncour, Jean, né à Pouldergat, le 23 septembre 1758, prêtre en 1783. Insermenté. Interné aux Capucins de Landerneau, il fut déporté à Rochefort et libéré à Saintes le 12 avril 1795. Il revint chez ses parents à Pouldergat, où il fut arrêté par les gendarmes

le 4 février 1799 et condamné à la déportation. Il quitta Quimper pour l'île de Ré le 10 février 1799, arriva à Ré le 26 mars et fut libéré le 17 mai 1800. Nommé recteur de Goulien, il mourut avant d'avoir rejoint sa paroisse, à Pouldergat, le 5 juillet 1804.

PLOARE, cure

Population: 3.595. *Revenu:* 2.318 l.

Recteur: Le Clerc, Charles-César, né à La Guerche, le 29 janvier 1736, prêtre en 1770, pourvu le 19 août 1776. Insermenté. Il fut arrêté à Quimper en avril 1792, conduit au château de Brest, transféré à Audierne, à Kerlot, aux Capucins de Landerneau, condamné à la déportation le 3 août 1794 et dirigé sur Rochefort, où il mourut.

Vicaire: Gloaguen, Jean, né à Mahalon, le 12 août 1755, prêtre le 20 septembre 1783. Insermenté. Il fut détenu aux Carmes, au château de Brest, d'où il fut déporté en Espagne, le 12 août 1792. Recteur de Plobanalec au Concordat, il y mourut le 4 avril 1814.

Prêtres habitués: 1. — Auffrét, Julien, né à Lanvéne-gen, le 27 mars 1759, prêtre en 1785. Assermenté. Elu curé de Lopérec, puis de Plogonnec, il refusa et demeura à Douarnenez, où il mourut le 20 février 1825.

2. — La Ruffie, Corentin-Pierre-Joseph, né à Quimper, le 13 mai 1763, était précepteur de la famille Halna du Frétay. Insermenté. Il sortit de France en décembre 1791, fut autorisé par le ministre de la Justice, le 24 février 1803, à revenir d'Angleterre et dut s'expatrier une seconde fois à la fin de mars 1815. Il retourna en Angleterre, d'où il revint en avril 1816. Il mourut à Quimper, comme chanoine, le 4 août 1829.

3. — Herpeu, Robert-Jean-Marie, né à Audierne en 1750, prêtre en 1775. Insermenté. Il mourut à Pouldavid le 24 janvier 1793.

TRÈVE DE GOURLIZON

Les dimes de Gourlizon appartenaient au prieuré de Locmaria.

Vicaire: Bozec, François-Louis, né à Maël-Carhaix. le 12 juin 1745, prêtre en 1770. Insermenté. Détenu au château de Brest, il fut déporté en Espagne le 12 août 1792. Revenu d'Espagne le 30 janvier 1802, il fut successivement recteur de Landeleau, de Laz et du Cloître-Pleyben. Démissionnaire de cette dernière paroisse le 24 octobre 1816, il mourut à Quimper le 15 février 1819.

Rattaché à Plonéis au Concordat, Gourlizon fut érigé en paroisse en 1879.

TRÈVE DU JUCH

Vicaire: Querneau, Jean, né à Trefflagat, le 29 novembre 1757, prêtre le 23 septembre 1786. Insermenté. Il fut détenu à Kerlot et aux Capucins de Landerneau, d'où il fut déporté à Rochefort. Libéré le 12 avril 1795, il revint dans son pays natal et s'y cacha. Recteur de Trefflagat au Concordat, il fut nommé curé de Pont-l'Abbé le 16 août 1811 et y mourut le 12 mars 1829.

Le Juch a été érigé en paroisse par ordonnance du 16 août 1844.

PLOBANNALEC, cure

Population: 1.523. *Revenu:* 1.612 l. (1.751 l. ailleurs).

Recteur: Le Moël, Vincent, né à Merléac, le 11 janvier 1743, prêtre en 1767, pourvu le 5 mars 1790. Insermenté. Il dut quitter le Finistère dès le début de la Révolution, sauf une apparition en l'an III à Pont-l'Abbé, car les archives n'en font pas mention. Curé de Pont-l'Abbé au Concordat, il y mourut le 26 juin 1811.

Vicaire: Le Moal, Jean, né à Spézet, le 15 mars 1758, prêtre en 1784. Insermenté. Il se tint caché jusqu'en l'an VII. Arrêté par une colonne mobile à Spézet, le 27

février 1799, il fut conduit à Vannes et condamné à la déportation. Il arriva à l'île de Ré le 26 mars 1799 et fut libéré le 5 avril 1800. Nommé recteur de Spézet le 20 juin 1804, il y mourut le 2 septembre 1805.

Prêtre habitué: Carval, Jean, né à Plogoff, le 4 mai 1754, prêtre en 1780. Insermenté. Il demeura caché jusqu'en l'an VI. S'étant rendu à Brest dans l'intention de gagner Hambourg, pour obéir à la loi du 19 fructidor, il fut ramené à Quimper et interné à la maison d'arrêt le 4 novembre 1797. Le 20 novembre, il partit pour Rochefort, sans avoir été l'objet d'aucun jugement. Embarqué sur la *Charente*, le 21 mars 1798, il fut transbordé le 22 avril sur la *Décade*, qui arriva à Cayenne le 9 juin. Il fut rapatrié sur l'*Alerte*, en passant par la Martinique, le 26 octobre 1801. Il mourut recteur de Plobannalec le 7 juillet 1805.

Pont-l'Abbé a été distrait de Plobannalec et érigé en cure le 12 septembre 1805.

PLOEVEN, cure

Population: 510. *Revenu:* 675 l.

Recteur: Savina, Henri, né à Meilars, le 20 avril 1749, prêtre en 1779, pourvu le 16 mars 1783. Il prêta le serment le 30 janvier 1791, fut élu curé de Crozon le 13 mars 1791 et reçut l'institution canonique d'Expilly le 16 mars. Installé à Crozon le 15 mai, il y renouvela son serment. Il abdiqua ses fonctions de prêtre en l'an II. Curé de Lambézellec au Concordat, il démissionna le 21 août 1816. Nommé recteur de Ploëven le 10 octobre 1816, il y mourut le 14 mars 1826.

Vicaire: Coroller, Roland-Etienne, né à Landudec, le 7 décembre 1756, prêtre en 1785. Il prêta le serment le 30 janvier 1791 et fut élu curé de Landudec. Confirmé dans ses fonctions de recteur de Landudec le 20 juin 1804, il fut envoyé comme vicaire à Plozévet le 2 juin 1806. Il mourut à Tréboul le 13 juillet 1809.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, cure

Population: 860. Revenu: 960 l.

Recteur: Tromeur, Pierre, né à Plonévez-du-Faou, le 11 février 1758, prêtre en 1782, pourvu le 20 mars 1789. Insermenté. Tombé en démence en 1791, il fut d'abord hospitalisé à Quimper, puis emmené par son beau-frère à Plonévez-du-Faou, où il mourut le 28 janvier 1799.

Prêtres habitués: 1. — Bozec, Jean, originaire de Plovan, prêtre en 1749. Insermenté. Il mourut à Plogastel le 15 janvier 1792, âgé d'environ 75 ans.

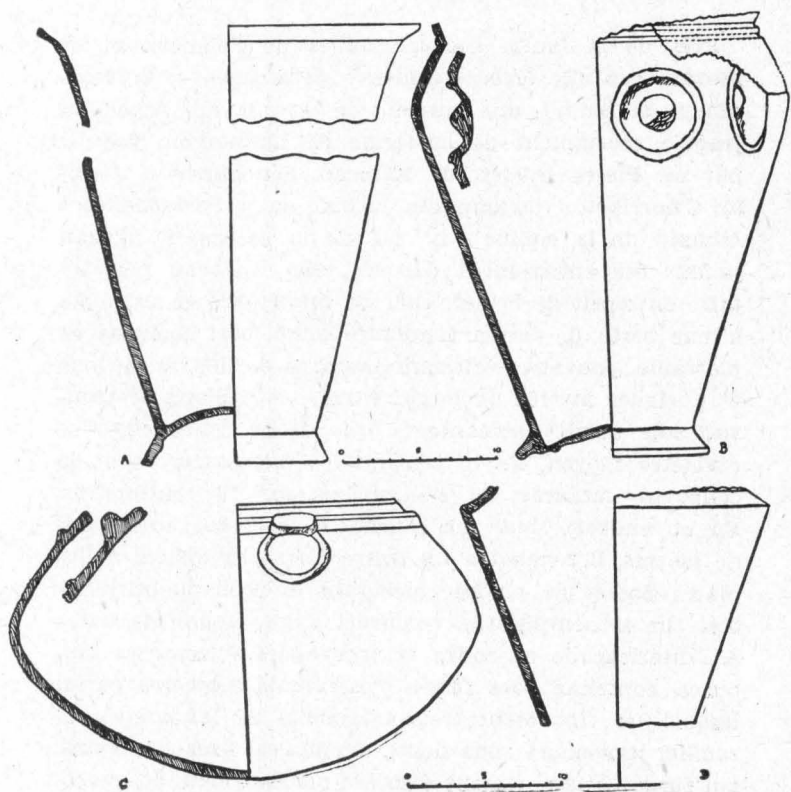
2. — Keraudren, Noël, sur qui nous ne savons rien, mourut à Plogastel le 25 août 1790.

Le cimetière à incinération de l'Age du fer de Lannvreon en Peumerit

Près de la limite des communes de Peumerit et de Plovan, sur une légère éminence dénommée « Ar Goarem » (la lande), une parcelle de terrain, qui dépendait jusqu'à récemment de la ferme de Lannvreon, acquise par M. Pierre Bosser, de Kerscao, dénommée « Park-ar C'horriket » (champ des lutins) ou « Park-Menez » (champ de la colline), n° 141 de la section E, n'avait jamais été entièrement cultivée. Son nouveau propriétaire entreprit de la défricher en mars 1955, et s'attaqua à une sorte de tertre tumulaire assez bas, composé de pierraille, pouvant avoir une douzaine de mètres de long et quelques mètres de large. Parmi les cailloux se trouvait une meule dormante à bras de 50 centimètres de diamètre moyen, de 10 centimètres d'épaisseur, dont la concavité mesurait 35 centimètres sur 18 centimètres. En un endroit, sous une couche de 20 à 30 centimètres de pierres, il rencontra un coffre formé de quatre dalles plates posées de champ, mesurant environ 30 centimètres sur 40 centimètres, recouvert d'une cinquième dalle. A l'intérieur de ce coffre se trouvaient deux vases non ornés, contenant des restes d'ossements incinérés parmi lesquels se trouvaient trois fragments de fer rongés de rouille, provenant sans doute de fibules. Près des vases, qui furent brisés, étaient disposés quatre galets de quartz blanc bien arrondis provenant du cordon littoral. Plus

tard, durant l'été, en charruant, il fut découvert d'autres vases, à quelques décimètres les uns des autres, avec simplement quelques galets autour, et dont certains étaient ornés. Toute cette poterie fut assez abimée, et de nombreux fragments furent abandonnés sur place.

Avertis de cette découverte par les bons offices de M. Guénec, ancien directeur d'école, que nous sommes heureux de remercier ici, il nous fut possible d'examiner les lieux, de récupérer quelques tessons supplémentaires et de déposer tout ce matériel au Musée Préhistorique



Lannvreon, en Peumerit

Finistérien. Ajoutons que sur le champ il fut ramassé un grattoir discoïde en silex, témoin d'une occupation manifestement antérieure.

Les fragments de fibules sont trop abîmés pour qu'on puisse trop présumer de leur forme, mais elles paraissent se rapporter aux formes assez archaïques rencontrées dans des urnes cinéraires semblables à Kerancoat en Ergué-Armel, Roz-an-Tremen en Plomeur et Bagatelle en Saint-Martin-des-Champs, et rapportables aux types de La Tène I.

Les vases sont très intéressants, et il est dommage que leur état ne soit pas meilleur, en ce qui concerne les trois à peu près complets, et que les autres soient réduits à de petits fragments pouvant se rapporter à trois ou quatre autres au moins. Le pot A, provenant du petit coffre, possède un remarquable piédestal, avec ombilic. Le col est galbé, la panse est brisée, mais il est probable qu'il y avait une carène. Les parois sont fines, la pâte bien lissée et recouverte d'une engobe à l'hématite. La base de ce vase, très étudiée, ne nous est guère connue ailleurs en Armorique, tandis que le reste de sa morphologie est plus classique.

L'urne B est tout à fait exceptionnelle. Sa partie supérieure est malheureusement assez abîmée et le col manque. Le piédestal est également à ombilic. La panse est ornée, à intervalles semblant assez irréguliers (mais l'autre côté manque) de grandes cupules en creux, garnies au centre de mamelons en relief, et entourées d'un filet creux. Or le motif de décoration avec cupules est assez fréquent en Armorique dans les vases de cette période (exemples : Coat-Penn-Coat en Saint-Goazec, Roz-an-Tremen en Plomeur, Trez-Goarem en Esquibien, Bagatelle en Saint-Martin-des-Champs, pour le Finistère; Lann-Tinikei en Ploemeur, Bignan, pour le Morbihan; Bernoué en Saint-Connec, pour les Côtes-du-Nord). Mais nulle part on ne connaissait les mamelons aux cen-

tres des cupules, lesquels rappellent les nombreux vases mamelonnés qui apparaissent dans la civilisation des tumulus de l'Age de Bronze d'Europe Centrale, et que la civilisation des Champs d'Urnes a diffusé sur toute son aire d'expansion jusqu'aux Pyrénées et en Gironde (dans le « Post-Hallstattien » ou « Hallstattien prolongé » des auteurs). La facture de l'urne B est également fine, bien lissée, et l'engobe est graphitique.

Le vase C est passionnant. A fond arrondi, ne pouvant donc tenir par lui-même, c'est tout simplement une très habile imitation en terre cuite d'un chaudron en bronze à fond rond, destiné à être suspendu. Tous les détails y sont, rappelant scrupuleusement le prototype de métal, en particulier les bourrelets de repliement, et surtout les deux anses, évidemment figurées appliquées contre la paroi, retombées, avec leurs charnières. L'engobe du vase est à l'hématite. Ce chaudron nous semble absolument unique; il est malheureusement brisé, et des fragments manquent.

L'urne D n'est plus représentée que par un fragment de panse. Provenant, comme A, du petit coffre, son engobe est à l'hématite et la surface bien lissée. La forme est nettement carénée, toujours très « métallique ». Ce fragment rappelle la plupart des vases de la région de la même époque. Des divers tessons plus ou moins dépareillés qui ont été recueillis en outre, les uns sont engobés au graphite, les autres à l'hématite, la surface en étant toujours lustrée. Mais il convient de citer spécialement plusieurs petits tessons décorés d'une double bande de croix, entre deux filets, en champlevé, d'un type identique à bien des tessons décorés des nécropoles de Roz-an-Trémen en Plomeur et de Kerviltré en Saint-Jean-Trolimon, et rappelant la décoration de l'urne découverte dans un petit coffre à proximité de la sépulture circulaire de Kerbascat en Tréguennec. Ces motifs excisés (*Kerbschnitt*) rappellent beaucoup ceux diffusés

par la civilisation des Champs d'Urnes en Europe centrale et méridionale.

Ces découvertes sont donc extrêmement intéressantes, et nous ouvrent des perspectives nouvelles sur les origines de cette civilisation de l'Age du Fer armoricain qui possède un cachet si particulier. Nous avons à Lannvreon en Peumerit des urnes qui sont tellement proches de leurs prototypes métalliques qu'on peut se demander si ce n'en sont point des copies directes, qui présentent côte à côte des engobes au graphite et à l'hématite. ce qui les situe dans le cadre classique, mais peut-être avec une position plus haute en date. D'autre part on y retrouve, à l'état de « souvenirs » lointains, quelques traits rappelant les productions des civilisations des Champs d'urnes, mamelons et décor champlevé, et même peut-être ces piédestaux très élaborés. On a signalé depuis longtemps d'autres influences de ce genre en Bretagne, mais partout à l'état sporadique (urnes trouvées à l'état parasite dans les dolmens de Pendrec à Crach et de Kermarker à La Trinité-sur-Mer, Morbihan, et peut-être aussi d'autres vases à Kermario en Carnac, Port-Blanc en Saint-Pierre-Quiberon) ainsi que des formes plus douteuses (Iles Anglo-Normandes); on y rattache quelquefois aussi les situles en bronze du tumulus du Rocher en Plougoumelen (Morbihan) et du dépôt de Kerlouet en Spézet (Finistère), ainsi que les vases en terre imitant des situles, et renfermant également des dépôts du Bronze final, comme ceux de Bogoudonou en Mahalon (Finistère) et de Kerhon en Roudouallec (Morbihan). Or les zones d'influence extrêmes de la civilisation des Champs d'Urnes ne dépassent guère le Centre du Bassin de Paris, le Massif Central et la Gironde, du moins jusqu'ici. On peut penser, en conclusion, que la civilisation de l'Age de Fer d'Armorique est née de la fusion d'éléments variés, provenant des régions marniennes classiques pour l'époque de La Tène, d'infltra-

tions des Champs d'Urnes et d'autres complexes moins différenciés, ainsi bien entendu qu'un fort appoint local dérivant des civilisations traditionnelles du Bronze récent armoricain.

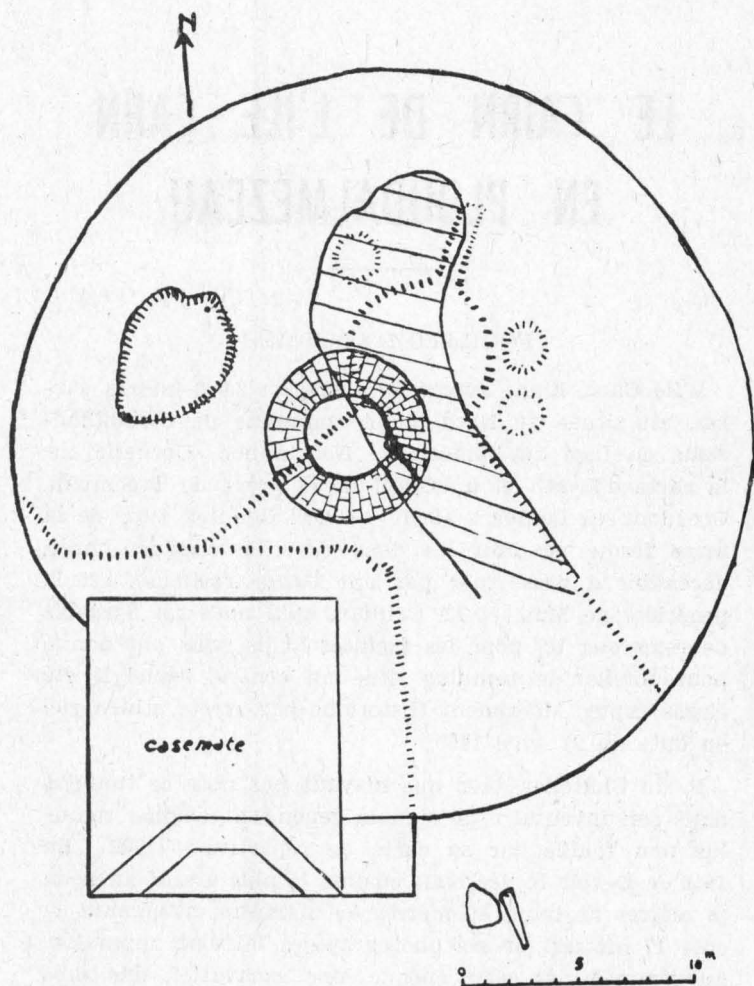
P.R. GIOT, J. L'HELGOUACH et J. BRIARD.

LE CAIRN DE L'ILE CARN EN PLOUDALMÉZEAU

FOUILLES D'AOUT 1954

L'Ile Carn, d'une superficie d'environ 2.000 mètres carrés, est située au Nord de la commune de Ploudalmézeau, en face du hameau de Dourlannoc (Dornalic sur la carte d'E.-M.) et à l'Ouest de la grève de Tréompan. Coordonnées Lambert : 81,7 — 420,5. Cet îlot, isolé de la terre ferme pendant les deux tiers de chaque marée, accessible à basse mer par une bande rocheuse, est la propriété de Mme et M. Cailliau, qu'il nous est agréable de remercier ici pour les facilités qu'ils nous ont donné pour fouiller le tumulus situé au centre, lequel a été classé depuis Monument Historique par arrêté ministériel en date du 21 avril 1955.

P. du Châtelier, bien que n'ayant pas noté ce tumulus dans son inventaire, le signale cependant comme tumulus non fouillé sur sa carte de répartition (1902). En 1910 A. Devoir le décrivait comme le plus grand du Léon (8 mètres de haut, 40 mètres de diamètre, atteignant la cote 17 mètres) et ses photographies laissent apparaître au sommet, dès cette époque, une excavation due sans doute à l'appétit de « chercheurs de trésors » inconnus. Malheureusement durant la dernière guerre le monument a subi d'autres outrages. Une casemate bétonnée de grandes dimensions a entaillé le flanc Sud-Ouest, et des détritiques devaient remplir des « poubelles » ou des positions légères auprès du sommet. Ces dégradations



Plan général du Cairn

 *excavations anciennes*
 *tranchée de la fouille*

Ile Carn, en Ploudalmézeau : Plan du Cairn

montraient qu'il s'agissait d'un cairn, entièrement construit de pierres accumulées.

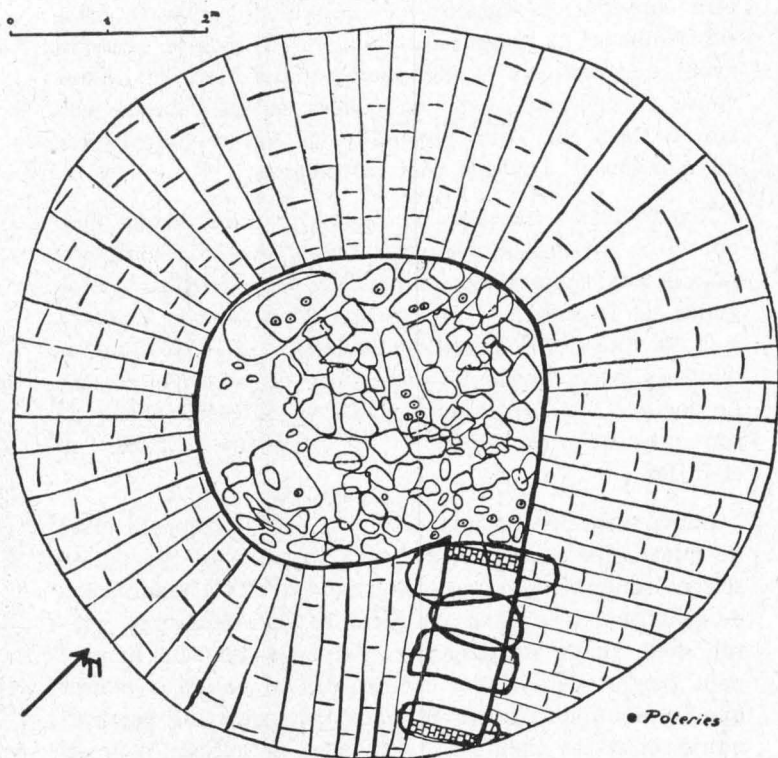
Lors de notre première visite (août 1953) le cairn était donc notablement écrêté et l'on pouvait craindre que les excavations anciennes ou récentes n'aient eu comme résultat l'effondrement de la couverture de la chambre du monument mégalithique que l'on pouvait supposer y être contenu. Au surplus, la connaissance, sur le littoral léonard, de nombreux dolmens à galerie pouvant avoir été couverts d'une *tholos*, autrement dit d'une voûte en encorbellement en pierres sèches, laissait prévoir à Carn une telle possibilité, ce qui rendait l'étude du monument d'autant plus intéressante.

Nos fouilles, effectuées au début du mois d'août 1954, ont duré environ quinze jours. Le personnel scientifique associé aux signataires comprenant MM. J. Briard, Stagiaire de Recherches au C.N.R.S., Y. Coppens, étudiant à la Faculté des Sciences de Rennes, et H. L'Hostis, étudiant à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs. Le docteur L. L'Hostis nous a fait en outre bénéficier de son inlassable assistance et de fréquentes visites au chantier.

D'une trentaine de mètres de diamètre et encore élevé de quatre mètres au centre, par rapport au niveau du sol environnant, le cairn est formé par une accumulation de grosses pierres, galets de grève et blocs fendus de granit, dont aucun ne pèse plus que ce qu'un seul homme peut porter, détail, fort intéressant, amenant à penser que le monument a pu être construit par une communauté dont les membres, trop peu nombreux pour se permettre d'acheminer d'énormes dalles, se contentaient d'amener des blocs relativement peu volumineux pris au pied de la falaise voisine. Les interstices entre ces pierres sont vides, mais le sol résultant de l'installation d'une couverture végétale sur le cairn avait tendance à

s'y infiltrer au cours des travaux, rendant la fouille malaisée.

Après le débouillage d'un dépôt d'ordures au sommet du tumulus et au niveau de l'ancien « cratère » laissé ouvert par les chercheurs de trésors, la conduite du chantier a consisté à pousser une tranchée du centre vers le bord Sud-Est du cairn. Assez rapidement cette tran-



Ile Carn, en Ploudalmézeau : plan du dolmen

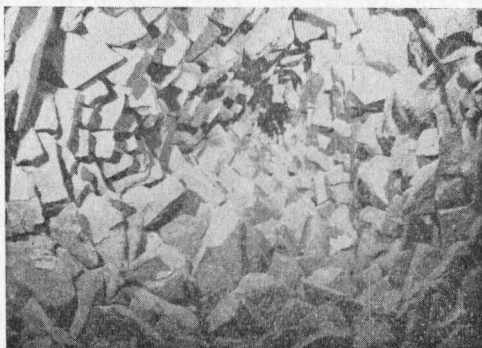
chée a amené la découverte, sur son côté interne, de la paroi correspondant à une galerie vide, sensiblement parallèle à notre entaille.

Cette galerie, très courte, constituée par deux murs tout en pierres sèches, d'une longueur de 1 m. 20, large de 0 m. 70 et haute de 1 mètre, est couverte de quatre dalles et murée très proprement aux deux extrémités. D'autre part, un effondrement partiel s'était produit sur le côté Est, si bien qu'il fallut avant toute autre chose ôter la masse de pierres qui encombrait le passage. Le mur à l'extrémité Nord-Ouest est en fait une séparation entre la chambre et la galerie. Mais la dalle de recouvrement située juste au-dessus étant fendue transversalement, il n'a été possible de retirer que quelques pierres à cette séparation, suffisamment cependant pour laisser passer des hommes minces et agiles. Par contre, le mur fermant la galerie du côté distal est une fermeture externe : la galerie ne se poursuit pas au-delà.

Fort heureusement, et par une chance incroyable étant donné la proximité des dégradations externes du cairn, la chambre du dolmen était absolument intacte, et vierge de toute infiltration de terre et de pierres, aussi vide qu'au moment de sa fermeture. Grossièrement circulaire, elle est d'un diamètre moyen de 3 m. 50, le couloir y arrivant tangentiellement, le plan du monument correspond à un P renversé. Les parois et les voûtes sont constituées par la superposition de longues dalles plates, réalisant une sorte de ruche. L'encorbellement, qui débute à environ 1 mètre du sol, présente d'abord une notable irrégularité de structure, sa partie Nord-Est étant très convexe, les parois Sud et Ouest montant parfaitement en oblique, et se termine par un tronc de cône très allongé dont la plus petite base, au sommet, est couverte d'une grosse dalle, laquelle doit se trouver à 1 mètre sous le faite actuel du cairn, car elle est située à 3 m. 05 au-dessus du sol de la chambre. Celui-ci est un dallage irrégulier de pierres plates de diverses tailles, manquant totalement à l'Ouest, et recouvrant quelques centimètres de terre noirâtre et humide, identique aux



*Ile Carn, en Ploudalmézeau
 Paroi Nord de la chambre du cairn
 En haut, début de l'encorbellement formant la voûte*

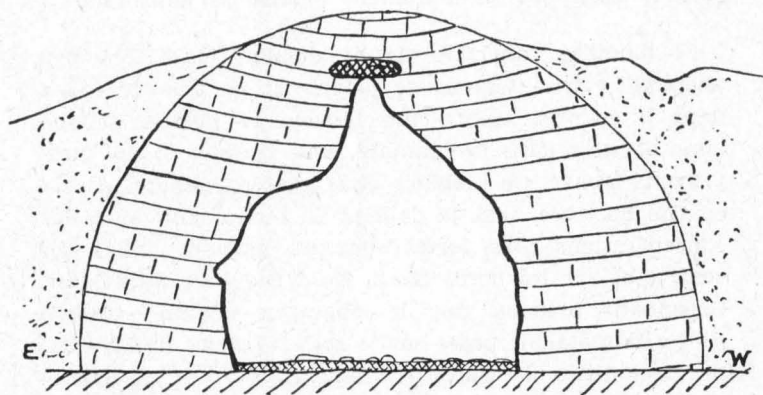


*Ile Carn
 La voûte en encorbellement de la chambre du cairn*

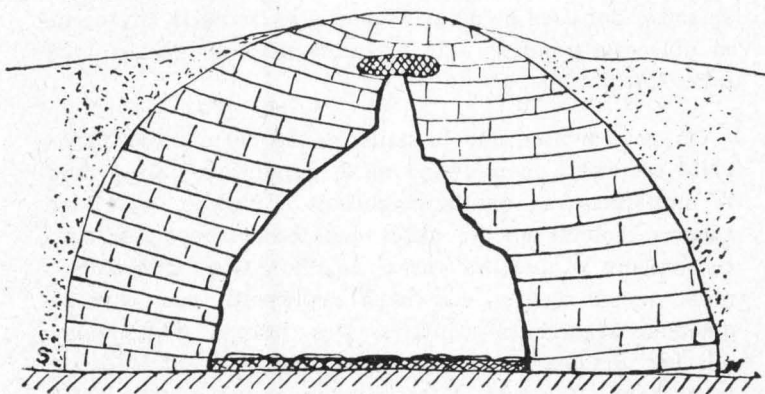
terres tourbeuses qui recouvrent actuellement l'île Carn. Sous cette couche de terre, on trouve immédiatement le rocher, tant sous le monument qu'ailleurs dans l'île.

Le mobilier funéraire de ce dolmen était fort peu abondant : trois tessons de poterie et un éclat de silex dans la galerie, trente-cinq tessons de poterie et une lame de silex dans la chambre, c'est là tout ce que nous y avons trouvé. Ce mobilier était posé en général sur la couche de terre, sous le dallage du monument, avec des concentrations plus fortes sous les grandes dalles, au centre, et sur les bords Nord, Nord-Ouest et Sud-Ouest. Cependant, près du mur de séparation chambre-galerie, les tessons étaient posés sur le sol et visibles de l'entrée. Les fragments de vases, en mauvais état de conservation par suite de la grande humidité du sol, très fins et fragiles, sont de type chasséen, non décorés, noirs, à surface très micacée. Ils appartenaient sans doute à plusieurs pots à fonds ronds et à rebords légèrement infléchis. C'est d'ailleurs le même type de poterie que l'on retrouve dans les dolmens à galerie de toute la Bretagne, et qui correspondent à la première période mégalithique dans l'Armorique.

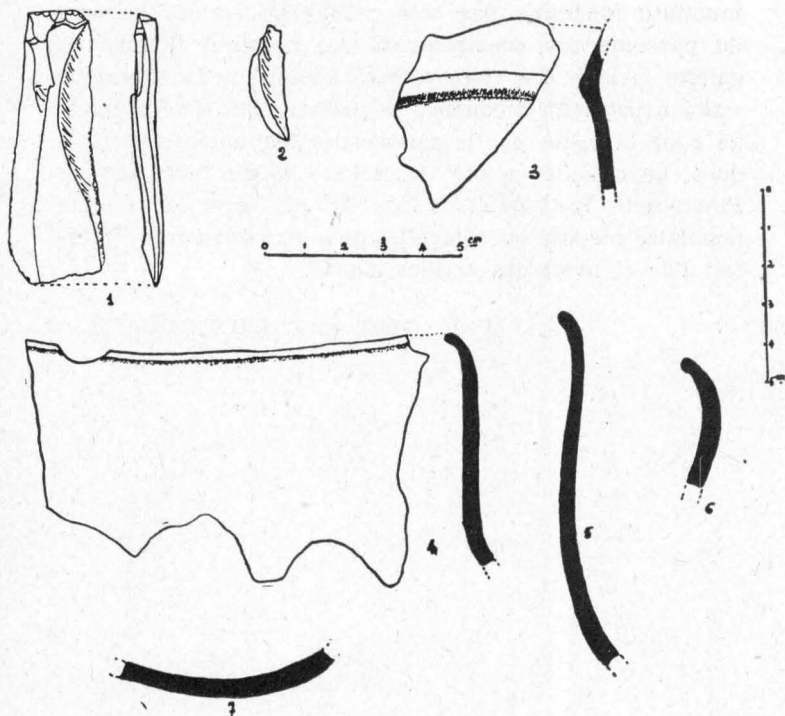
On peut penser que la pauvreté de ce mobilier funéraire est due à la pauvreté de la population qui a édifié le monument, ce qui la conduisait à ne pas vouloir se séparer d'objets encore utiles. Les tessons recueillis correspondent à quelques vases, de dimensions différentes, mais aucun d'entre eux n'est représenté par plus de quelques fragments minimes. Des tessons d'un même pot ont d'ailleurs été trouvés séparés aux extrêmes de la chambre. En outre il est permis de penser que cette tombe n'a servi qu'un nombre limité de fois, ou même une seule fois, ce qui explique son scellement intact et non remanié. La courte galerie ne dépasse d'ailleurs pas le niveau du bloc central formé par la construction de



0 1 2



Ile Carn, en Ploudalmézeau : Coupe de la tholos



*Ile Carn, en Ploudalmézeau :
mobilier funéraire du dolmen : lame de silex
éclat de silex; céramique*

la tholos, où toutes les pierres sont appareillées, tandis que la masse du cairn, autour et au-dessus, est simplement formée d'un entassement. Il est en somme très difficile, après une obturation complète, de retrouver l'accès à un dolmen à courte galerie noyé dans un grand cairn.

On admet que les dolmens à courte galerie sont parmi les plus anciens, ce qui correspond d'ailleurs au mobilier. Il est possible de conclure que le monument de l'île Carn témoigne d'un atterrissage temporaire d'une com-

munauté maritime pas très nombreuse, jalon précieux du parcours des constructeurs des premiers dolmens à galerie le long des rives septentrionales de la Bretagne.

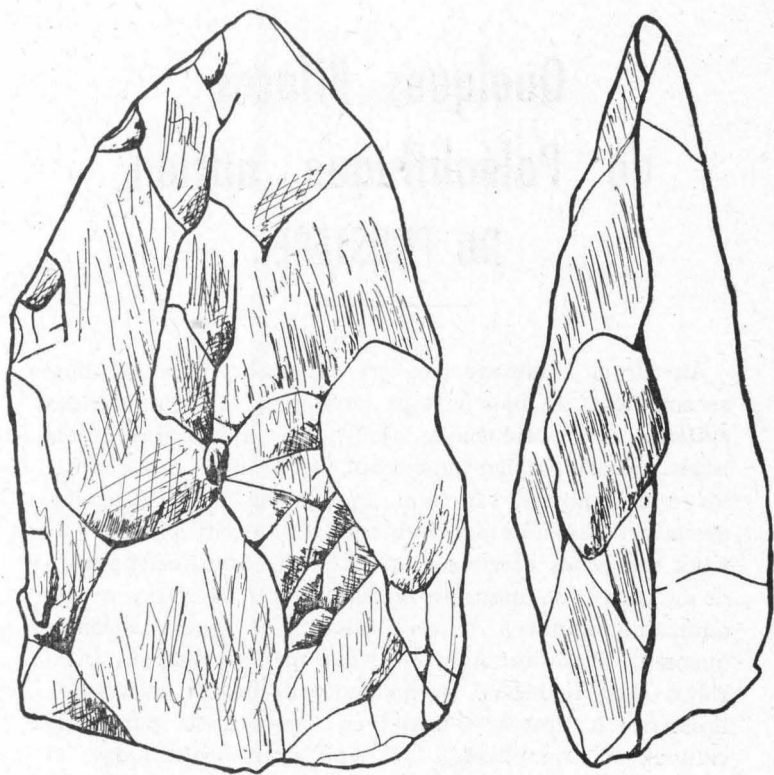
Soigneusement rebouché, ce dolmen doit être aménagé pour la visite par le service des Monuments Historiques. Le mobilier a été déposé au Musée Préhistorique Finistérien. Et n'oublions pas de dire que la légende populaire raconte les péripéties du « Roi Carn » qui habitait l'île et avait des oreilles d'âne...

P.-R. GIOT et J. L'HELGOUACH.

Quelques Bifaces du Paléolithique ancien DU FINISTÈRE

Au fur et à mesure que son exploration préhistorique se complète, un peu partout en Bretagne on trouve des stations du Paléolithique ancien, du moins des objets isolés. Le seul atelier finistérien, ayant livré des quantités d'instruments, est celui de Kervouster en Guengat, découvert autrefois par Halna du Fretay, et que les travaux modernes conduisent à dater du Moustérien, voire de la transition moustéro-aurignacienne (1). Il y a une quinzaine d'années, le seul instrument trouvé sporadiquement, et datant avec certitude du Paléolithique inférieur, était le biface en quartzite découvert par G.A.L. Boisselier à Prat-ar-C'hastel en Tréguennec, parmi les cailloux de remplissage de sépultures néolithiques, et que nous figurons à nouveau. Cet objet, très patiné et éolisé, qui fait partie des collections du Musée Préhistorique Finistérien, se trouvait d'ailleurs tout à fait à sa place sur ce plateau d'une altitude moyenne de 12 mètres, formant basse terrasse en bordure du littoral (actuellement fossilisé par des dunes récentes), et où se retrouvent en abondance des galets résiduels patinés de

(1) Bibliographie récente sur le Paléolithique de Bretagne dans : P.-R. Giot : Remarques sur le Paléolithique breton. *L'Anthropologie*, LI, 1947, pp. 533-537; P.-R. Giot et F. Bordes : L'abri sous roche paléolithique de Grainfollet à Saint-Suliac (I.-et-V.). *L'Anthropologie*, LIX, 1955, pp. 205-234.



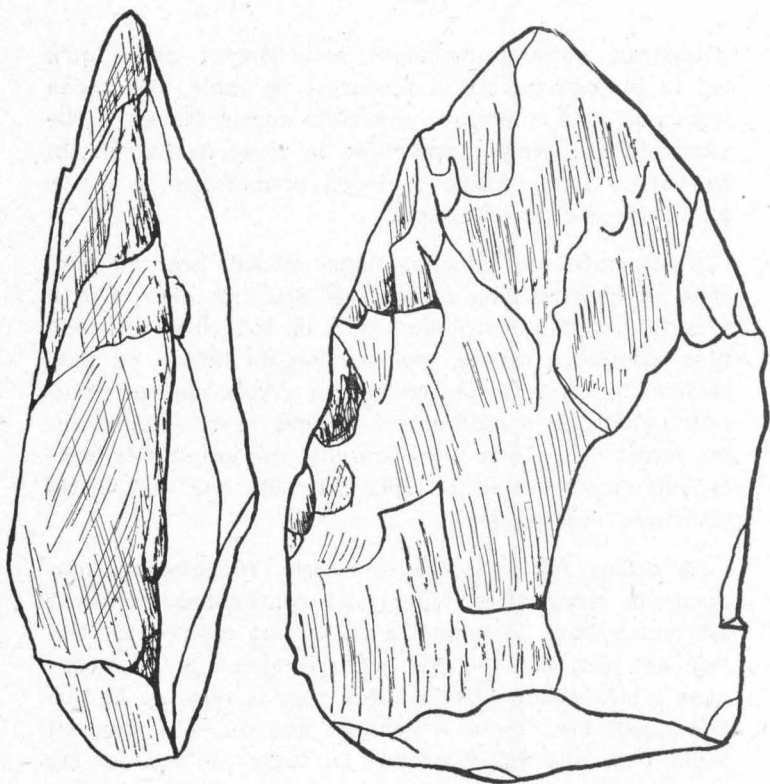
Biface de Tréguennec

même, qu'on pourrait attribuer à un niveau « monastérien » (1).

Il est intéressant de signaler avec précision les nouvelles découvertes, qui ne manqueront pas de se multiplier, au fur et à mesure que des observateurs compétents les sauveront des griffes du hasard, comme dans les deux cas suivants.

P.-R. GIOT.

(1) G.-A.-L. Boisselier: La nécropole de Tréguennec. *Bull. Soc. Préhistorique fr.*, XXXVII, 1940, pp. 29-35.



Biface de Tréguennec

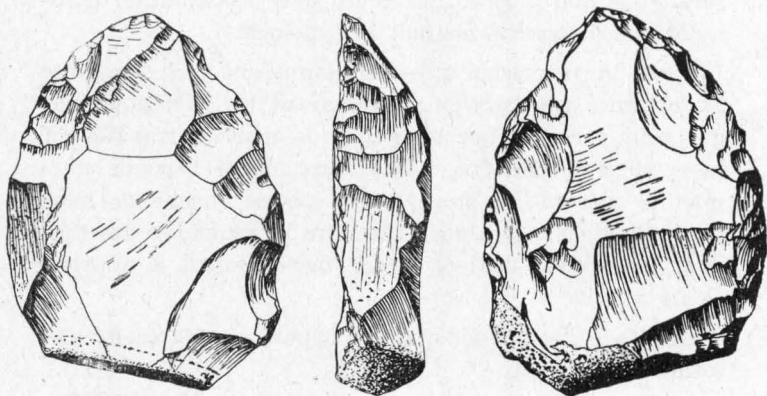
Le biface de Porspoder a été trouvé en 1953 par mon plus jeune fils, Noël Gruet, alors âgé de 6 ans. L'emplacement de la trouvaille peut être précisé de la façon suivante : une vingtaine de mètres au Sud de la ligne prolongeant la seule voie carrossable accédant à la grève, exactement à l'Ouest d'un lavoir situé sur la dune entre le groupe de maisons dit Ker Avel et la plage, à une altitude correspondant au niveau de la haute mer d'une marée moyenne. Coordonnées Lambert 75,6 — 414,1 (sur la carte d'E.-M., à la base du « t » de « Gratz »). Le biface se trouvait en surface d'un cordon de galets qui

n'apparaît qu'assez rarement actuellement parce qu'il est la plupart du temps recouvert de sable. Ce cordon beaucoup plus important autrefois aurait été en partie exploité pour l'empierrement de la route de Larret. Un cordon de galets visible de façon permanente se trouve en contre-bas du précédent.

L'instrument est façonné dans un grès très fin passant au quartzite. Sa couleur est gris très clair. L'outil a certainement été tiré d'un galet ou tout au moins d'un bloc longtemps exposé, car le talon du biface, et, partiellement, un côté, présentent un cortex rugueux brunâtre épais de 3 millimètres. Malgré sa situation dans un cordon littoral, la pièce présente des arêtes très légèrement émoussées et n'a donc pas subi une action très prolongée des vagues.

Ce biface subcordiforme est assez volumineux : longueur 13 centimètres, largeur 9,3 centimètres, épaisseur 3,2 centimètres. Le talon, on l'a vu, est réservé. La section est plan convexe. De petits éclatements de façonnage n'intéressent que les bords, tout le reste de la surface aussi bien du côté convexe que du côté plan est taillé à grands éclats minces. La taille au bois est des plus probables. Les bords sont, de profil, rectilignes. Il est difficile et téméraire d'assigner un âge à une pièce aussi isolée. Malgré sa relative grossièreté nous estimons, du fait du façonnement plan convexe à partir d'un galet fendu, qu'il s'agit d'une pièce ou acheuléenne supérieur ou moustérienne.

Le littoral, au droit de l'emplacement de la trouvaille, soit une trentaine de mètres en arrière de celui-ci, est formé d'une roche granitique, recouverte de son arène et d'une mince dune récente. Logiquement l'objet ne peut venir de là. Mais sur la rive Sud de l'anse de Porspoder, au lieu-dit Gougo, les falaises plus hautes sont en grande partie formées d'un head à blocs granitiques



Biface de Porspoder

noyés dans une pâte, mélange d'arène et de limon (1). Ce head repose au niveau des plus hautes mers sur une plage ancienne dont il scelle les galets entre lui et le substratum rocheux. La surface de cette plage est pour nous l'emplacement vraisemblable d'origine du biface. Est-ce à dire que le biface provient de la crique de Gougo et a traversé l'anse de Porspoder pour venir se faire capturer sur le rivage Nord à 300 mètres de là ? Bien que les galets paraissent se déplacer le long des plages nous pensons plutôt que le cordon de galets ensablé résulte simplement de la mise à nu du démantèlement d'une plage ancienne homologue à celle de Gougo. Les galets qui accompagnent notre biface n'auraient guère de façonnement actuel et le plus gros de leur émoussé daterait de l'époque de la plage suspendue de Gougo. Ceci a l'avantage d'expliquer le fait apparemment paradoxal de l'émoussé minime du biface, et ne

(1) Ces plages ont été décrites par L. Berthois et L. Dangeard : Formations quaternaires aux environs du Conquet et Lanildut. *Bull. Soc. Géol. et Min. de Bretagne*, X, 1929, pp. 44-77. Elles s'étendent du reste plus loin que Porspoder au nord d'Argenton.

serait pas non plus en désaccord avec l'attribution chronologique à laquelle conduit la typologie.

Après la régression pré-wurmienne on peut imaginer les hommes préhistoriques parcourant les anciennes plages pour y rechercher les galets de matière travaillable, rares silex et grès fins. Les solifluxions de l'époque wurmienne revêtent la plage d'une épaisse couche de head et de limon (4). Il faudra attendre la remontée des flots pour que galets usés et biface intact soient à nouveau remis à jour.

Le biface de Porspoder a été déposé au Musée Préhistorique Finistérien.

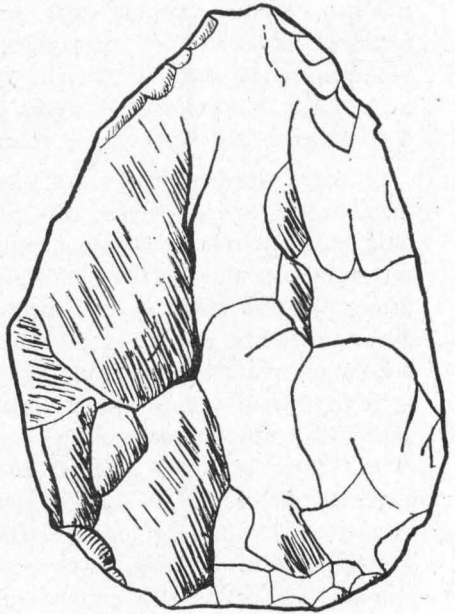
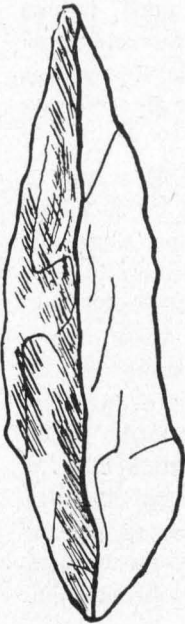
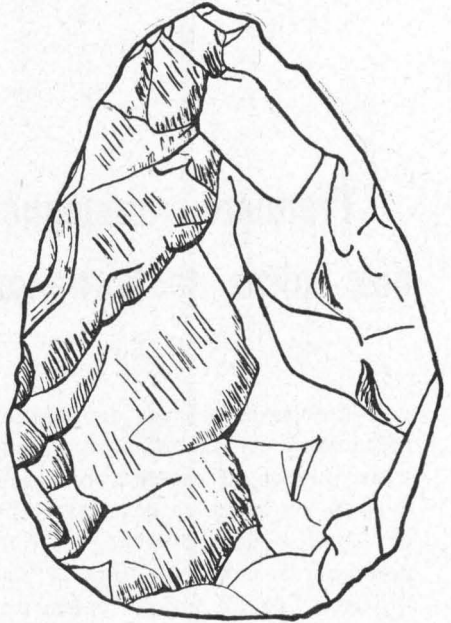
M. GRUET.

Le biface de Tréoullan en Plouarzel a été trouvé en 1954 à la limite des parcelles dites « Lannoc Vraz » et « Park Nevez », à la suite de la destruction d'un talus, et nous a été signalé par M. Morvan. Le lieu de la trouvaille se trouve sur les pentes descendant vers l'Aber-Ildut au Nord, sur un replat vers 30 à 40 mètres d'altitude. Coordonnées Lamber 78,0 — 408,8. C'est une « pierre volante », sur un sous-sol formé du granit porphyroïde de l'Aber-Ildut.

L'objet est en forme de limande assez fine, style Acheuléen supérieur ou Moustérien de tradition acheuléenne, et sa matière première est un quartzite gris foncé. A la base d'un bord il y a un petit talon réservé, avec cortex à patine brune.

P.-R. G. et L. L'HOSTIS.

(4) A la corne nord de la grève de Porspoder, en face du rocher dit Beg-Huel, les cryoturbations se sont marquées par des festons de blocaille au sein de l'arène ébauchant la coupe d'un sol polygonal.



Biface de Plouarzel

Première campagne de fouilles aux cairns de Barnenez en Plouézoc'h

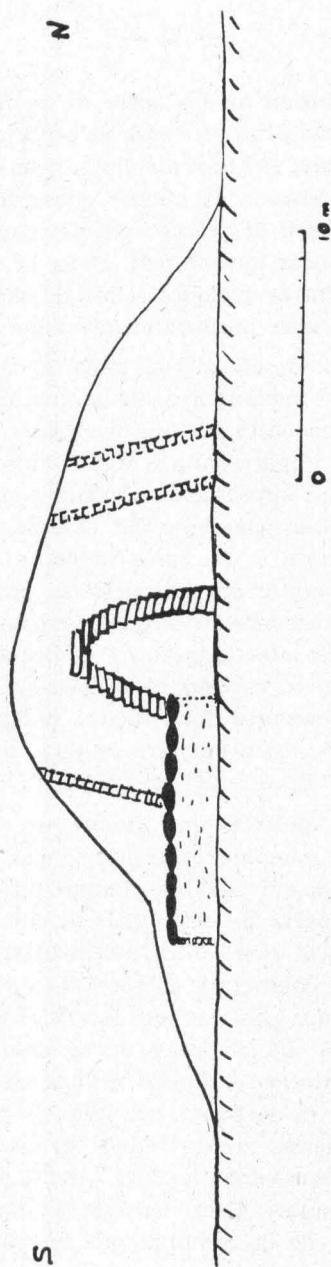
A la suite des graves déprédations causées par la pelle mécanique et les bulldozers d'un entrepreneur de travaux publics et arrêtées par une vigoureuse procédure de mise en instance de classement, nous avons entrepris des fouilles de sauvetage, en juin et octobre 1955, aux monuments de Kerdi-Bras, à Barnenez, en Plouézoc'h. Ce sont deux grands cairns orientés Nord-Est-Sud-Ouest et barrant transversalement la presqu'île de Kernéléhen, connus depuis fort longtemps mais jamais explorés. Le personnel scientifique associé aux signataires comprenait MM. J. Briard, Stagiaire de Recherches au C.N.R.S., Y. Coppens, H. Férec et B. Moussié, étudiants à la Faculté des Sciences de Rennes.

Le Cairn Nord, parcelles 439, 470 et 471 de la section A du cadastre fut à l'origine un grand galgal de 90 m. de long environ, très surbaissé depuis longtemps, surtout à son extrémité Sud-Ouest. Sa partie moyenne, sur la propriété de Mme Deuff, a été entièrement bouleversée; elle devait contenir, aux dires des témoins, une vaste chambre en pierrès sèches « dans laquelle un homme pouvait se tenir debout ». Les parois, verticales d'abord, puis encorbellées, étaient surmontées par une énorme dalle (3 m. 70 sur 2 m. 50), qui gît encore lamentablement à quelques mètres de sa place originelle. De la chambre partait vers le Sud-Est une galerie aux parois en pierres sèches de 10 m. de long, recouverte de dalles qui ont été repoussées à droite et à gauche sur les lieux du carnage.

Comme l'exploitation au bulldozer ne se fait pas au ras du sol, nous avons gratté à l'endroit sensé avoir été occupé par la chambre, ce qui a amené la découverte de nombreux et petits tessons de poterie chasséenne non décorée correspondant à des vases à fonds ronds, aux rebords infléchis et à anses imperforées. Dans la masse des déblais ont été trouvés quelques éclats de silex et un fragment de schiste avec perforation biconique.

Le Cairn Sud, de 85 m. de long, 35 m. de large et 8 m. de hauteur maximum a été moins abimé (relativement parler, bien entendu) que le premier, et seulement dans sa portion appartenant à Mme Deuff (parcelle 474), tandis que ce qui appartient au commissaire en chef de la Marine P. Callot (parcelles 467 et 468) et à Mme Jégou (476) est resté à peu près indemne (nous sommes heureux de remercier ces propriétaires pour les facilités qu'ils nous ont accordées). Eventré sur son flanc Nord-Ouest, le tumulus laisse apparaître désormais sur le front de taille de cette « carrière » un peu spéciale, les coupes de quatre chambres dolméniques, de types différents, dont les galeries, orientées vers le Sud, sont encore recouvertes par le flanc intact du cairn.

Le dolmen A possède une galerie de 9 m. de long. L'entrée en est monumentale, élargie par un petit mur en pierres sèches qui part de chaque côté des premiers piliers. Les supports de cette galerie ont joué énormément de telle sorte qu'il est actuellement très acrobatique d'y pénétrer. La couverture en est faite de grosses dalles, dont certaines ont cédé, ce qui a entraîné la chute de pierres du cairn. La chambre de ce dolmen, grossièrement pentagonale, est faite de grands orthostates (l'un atteignant 2 m. 75 de haut), sur lesquels part un encorbellement en pierres sèches réduit au tiers de sa paroi par les destructions, dont le faite atteint 4 m. au-dessus du sol de la chambre. Il est à supposer que des supports de la galerie et de la chambre ont dû chasser très tôt,



*Barnenez, en Plouézoc'h :
Coupe schématique N.-S. le long d'un dolmen à galerie
avec tholos*

car les utilisateurs ont amené par la galerie une importante masse de vase (1 m. d'épaisseur à l'entrée de la chambre). Ceci est démontré par l'existence de tessons de poteries chasséennes non décorées, d'une part au fond, sous le bouchon de base, d'autre part à sa partie supérieure, prouvant l'interruption de l'utilisation de la sépulture pour la consolidation du monument.

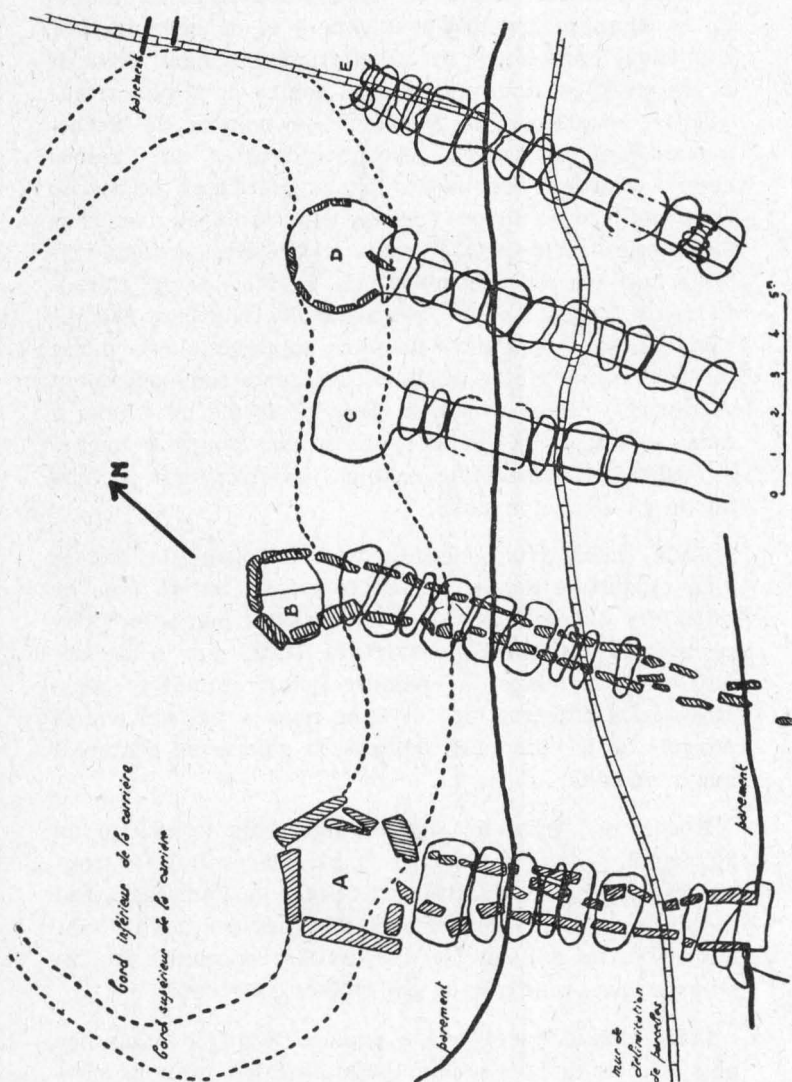
Le dolmen B est d'un autre style, entièrement construit en dalles. La galerie, de 7 m. de long, est très étroite, la partie supérieure des piliers ayant convergé vers le centre. D'ailleurs, dans l'ensemble, ces piliers ne supportent pas eux-mêmes les tables de couverture, de petits murs internes en pierres sèches jouant le rôle de soutien. La chambre est uniquement construite en grosses dalles (6 supports et une table de couverture malheureusement brisée). L'état inquiétant de cette chambre n'a pas permis de la fouiller, mais le matériel trouvé à l'entrée de la galerie correspond à du chasséen typique non décoré, parmi lequel nous noterons la présence, sous un rebord, d'un petit mamelon obtenu par pincement de la pâte (ébauche d'anse).

La chambre du dolmen C forme une tholos caractéristique, du genre de celle de l'île Carn, en Ploudalmézeau, mais plus régulière, et avec une galerie beaucoup plus longue (environ 7 m.). Malheureusement, un éboulement s'est produit à la suite de la rupture d'une des dalles de couverture du milieu de la galerie, de sorte qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle, en entrant par la porte officielle, d'accéder à la chambre (cet éboulement avait arrêté une exploration tentée avant guerre par MM. Bonnerot et Walbin). Les parois de la galerie sont en murs de pierres sèches, comme la chambre, où le sommet de l'encorbellement se situait à plus de 4 mètres au-dessus du sol. Il ne subsiste maintenant que le tiers de la paroi de la chambre, mais le cercle de base est resté entier.

Le mobilier de ce monument, au point de vue céramique, consiste surtout en tessons chasséens qui, d'après l'étude des rebords, correspondent à une demi-douzaine de vases. Quelques tessons plus grossiers semblent d'influence et de technique S.O.M., en particulier un fragment de fond d'un pot légèrement évasé. Il a pu enfin être reconstitué presque entièrement un fond de vase à décor caliciforme typique (pointillé à la roulette, assez irrégulier). Le matériel lithique est représenté par 14 pointes de flèches à tranchant transversal, une douzaine de lames et 2 gros « retouchoirs » en silex (or, la tholos de Tossen-ar-Run, en Yvias (Côtes-du-Nord), avait donné un « retouchoir » de ce type, associé à une pointe de flèche à tranchant transversal et de la poterie genre S.O.M.).

Tout aussi intéressante est la présence d'un petit poignard à soie du type dit « *West-European* », normalement associé, comme ici, aux vases caliciformes, et que l'analyse spectrographique effectuée par M. J.-R. Maréchal a confirmé être en cuivre à l'arsenic (Cu 97,22 %, Sn 0,01 %, As 2,34 %, Pb 0,04 %, Sb 0,05 %, Ni 0,22 %, Bi 0,07 %, Ag 0,015 %, Zn 0,03 %).

Le dolmen D est construit presque comme le dolmen C, mais la base de la tholos est renforcée par l'application sur la muraille de petits orthostates. Il ne subsiste d'ailleurs presque rien de l'encorbellement, c'est la chambre la plus ravagée, tandis que la galerie est en très bon état, les murs en pierres sèches comme les tables de couverture ayant bien tenu. La possibilité de distinguer une stratigraphie dans le remplissage et de séparer deux suites de mobilier est sans doute la chose la plus intéressante de ce monument. En effet, à la base, sur le vieux sol, on trouva de la poterie chasséenne dont certains fragments sont décorés (motif en chevrons incisés). On a pu reconstituer presque entièrement un grand bol et un petit godet apode, non décorés. Au même niveau,



Barnenez, en Plouézoc'h:
Plan des monuments découverts en 1955
dans le cairn méridional

on découvre des tessons de vases caliciformes, dont ceux de la chambre, parfaitement rouges et de belle facture, rappellent exactement les caliciformes ibériques. Associés à ces poteries, nous avons une pointe de flèche triangulaire à ailerons et pédoncule, 4 pointes de flèches à tranchant transversal, des lames de silex, un « retouchoir » identique à ceux du dolmen précédent. Le niveau supérieur comprend des tessons importants et nombreux de poterie de type S.O.M., épais et grossiers, souvent mêlés à des pierres encombrant la surface de la galerie. Certains fragments sont remarquables par leur décoration, constituée par des colombins appliqués sur la panse et ornés d'empreintes digitales. Les anses sont également rapportées. Allant avec ces vases en forme de « pots à fleur », aux pieds évasés, nous avons trouvé 3 haches en épidiomite, dont l'une retaillée au tranchant, et une hache en silex non polie.

Enfin, nous avons découvert et débouché la galerie d'un cinquième dolmen, E. Cette galerie est du type de celles des dolmens C et D, c'est-à-dire à parois en pierres sèches et tables de couverture. Mais, sans doute depuis très longtemps, la chambre s'était effondrée (peut-être dès la construction) et il ne nous a pas été encore possible de la vider. En tout cas, la galerie ne contenait aucun mobilier.

Il convient enfin de signaler que dans la galerie du dolmen B et dans la chambre D, par places, il a été trouvé des fragments très altérés d'ossements humains ayant résisté à la dissolution et aux attaques des agents chimiques variés qui ont fait disparaître l'ensemble des ossements des occupants de ces tombes collectives.

Etant donné que l'on n'a exploré jusqu'ici qu'un peu plus du tiers de la longueur totale du cairn, où nous sommes déjà en présence de cinq dolmens, il est à prévoir que l'ensemble du monument comprendra une dizaine ou

une douzaine de tombes côte à côte. D'ailleurs, au centre du tumulus, deux affaissements peuvent correspondre à des tholos effondrées, et à l'extrémité Sud-Est, on repère, complètement enfoui sous la broussaille, les contours d'une chambre et de sa galerie, privés de leur couverture. Les « fronts de taille » de la carrière et les fouilles ont permis de contrôler l'existence de parements, de chaque côté de la crête du cairn, formés de dalles superposées régulièrement, afin de maintenir la masse des pierres des parties hautes, entourant les sommets des tholos.

L'intérêt exceptionnel de ce complexe de tombes, en dehors des mérites individuels de chaque architecture, qui sont considérables, réside dans les inférences chronologiques qu'il est possible de tirer, soit de leur stratigraphie interne, soit de leurs relations de position réciproques. Sans doute, tous ces dolmens ont été construits à peu près à la même époque, mais il est évident que le dolmen entièrement en dalles B a été édifié avant que celui en pierres sèches C ne soit venu s'appuyer dessus. D'ailleurs, C, D et E sont si voisins qu'ils ont pu être construits ensemble. D'autre part, A se trouve un peu détaché de B, et a pu fort bien être le premier monument, à cairn rond, sur lequel est venu s'appuyer les cairns successifs, réalisant un vaste tumulus long par accréation. Si l'on se tourne vers le mobilier primordial, en A et en B, il est de pur type chasséen, tandis que C et D dénotent une utilisation un peu plus tardive, avec mélange de caliciforme. En ce qui concerne les réutilisations, un peu plus tardives (dénotées par la poterie de style S.O.M.), les uns (A, B et peut-être C), par suite de l'incommodité de leur utilisation (chasse des supports rendant les galeries de A et B trop étroites une fois remplies, éboulement de C), ont été délaissés (un tesson de vase S.O.M. a été trouvé devant l'entrée de A, à l'extérieur), tandis que d'autres (D en particulier) ont été largement visités et employés.

Le mobilier a été déposé au Musée Préhistorique Finistérien. Les prochaines campagnes de fouilles sont donc riches d'espoir dans les parties relativement intactes de ce cairn hors de pair, d'une disposition unique dans le monde mégalithique.

P.-R. GIOT et J. L'HELGOUACH.

DES MOULINS A POWDRE A LA POWDRERIE NATIONALE DU PONT-DE-BUIS

L'histoire économique et sociale du Pont-de-Buis intéresse la Cornouaille depuis bientôt trois siècles.

Dans l'introduction de son « Inventaire des fonds des amirautés de Morlaix et Quimper » (Archives départementales du Finistère, t. III), Bourde de la Rogerie, traitant des milices, mentionne que sous l'Ancien Régime les charrois pour l'approvisionnement du Pont-de-Buis furent, avec les transports de munitions et les corvées pour les fortifications de Brest, de très lourdes charges pour les paysans cornouillais.

En contre-partie la confection des poudres constitue encore de nos jours, une source de revenus pour la main-d'œuvre qu'elle recrute dans la région.

L'activité de la poudrerie, subordonnée jadis à l'état de la marine royale, connaît plus tard des périodes de pointe à l'approche des conflits. Durant la première guerre mondiale, elle emploie jusqu'à 2.500 ouvriers et 3.000 ouvrières.

Ses origines sont assez mal connues.

A l'époque de la création d'une manufacture de poudre, Pont-de-Buis ou Pont-de-Bouy (Pont-ar-Veuzen, en breton) n'est autre qu'un hameau, dépendant de la paroisse de Saint-Ségat et situé en bordure de la Doufine

ou Dourdu, dont les eaux actionnent des moulins à « bled ».

Dans l'antiquité, sa position en un lieu abrité et ensoleillé, à proximité de la voie ancienne de Quimper à Landerneau, lui vaut d'être remarqué. Pont-de-Buis n'échappe pas à la règle quasi-établie que partout où il est question de buis, buxière, boissière, beuzit, on trouve des vestiges d'établissements gallo-romains (1).

De nos jours, les constructions qui s'étagent, surplombant la poudrerie, peuvent, dans une certaine mesure, nous faire regretter la beauté primitive d'un paysage dont le relief est, dit-on, l'un des plus accidentés de France.

Dans son ouvrage *De Nantes à Brest*, publié en 1865 dans la collection des Guides-Joanne, Pol de Courcy s'attarde à la description des collines couvertes de verdure, des métairies dont chacune « est enveloppée d'un petit bois de cerisiers émaillé de fleurs blanches et roses qui donnent au paysage l'aspect d'un véritable jardin anglais ». Au mois de juin, il aperçoit des centaines de paysans, à pied, à cheval ou en charrette, portant leur récolte au Faou, « débouché principal des cerises et entrepôts de Brest ».

Mais revenons à la poudrerie du Pont-de-Buis dont le choix donné au même lieu, s'accompagnait d'autres considérations que celles concernant la beauté du paysage.

Pont-de-Buis, nous dit encore H. Bourde de la Rogerie, conserve des archives qui remontent à l'époque de sa fondation. Cette indication n'est valable qu'en partie seulement, car des recherches effectuées par MM. Desmaroux, ancien directeur de la Poudrerie, et Ploux, actuellement Ingénieur en Chef des Poudres, démon-

(1) Découverte d'une sépulture. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1911.

trent que le titre initial de propriété et plusieurs autres pièces ont été égarés.

La pièce la plus ancienne figurant dans le fonds d'archives de l'établissement date de 1592. Elle relate un jugement rendu par le Sénéchal de Cornouaille, Premier magistrat au Présidial de Quimpertin (abréviation de Quimper-Corentin) sur une contestation qui s'était élevée entre « noble homme Trégoazec » sieur du Drénit, propriétaire d'un moulin à « Pont-de-Bouy » et un voisin, au sujet de divers terrains et prises d'eau (1). Par ailleurs sont également conservés des extraits datant de 1688, 1690 et 1694 lesquels ont notamment trait à des acquisitions de terrains et des servitudes.

Si l'examen de ces pièces permet de conclure que déjà, en 1688, on fabriquait de la poudre au Pont-de-Buis, elles ne donnent par contre aucune indication précise quant à la date et aux circonstances de l'établissement d'une poudrerie dans le même lieu.

Mlle Simone Goubet, archiviste paléographe, qui a dépouillé les archives de la Marine pour la période de 1683 à 1701 a découvert une documentation intéressante dans la correspondance de l'Intendant de la Marine Desclouzeaux. Celle-ci met notamment en lumière le rôle joué par ce haut personnage dans le choix du Pont-de-Buis et la construction sur la Doufine des premiers moulins à poudre.

Sous le règne de Louis XIV, l'Intendant de la Marine à Brest est donc Desclouzeaux, ancien officier qui, de par ses fonctions, détient des pouvoirs très étendus. On nous dit qu'il fut particulièrement brillant, « tout l'ancien Brest portait sa marque » (2). Au nombre de ses attributions figure la charge des armements. A ce sujet, certai-

(1) Pièce probablement insérée en annexe d'actes postérieurs.
— Archives Pont-de-Buis.

(2) La Berthaudière.

nes circonstances l'amènent à se préoccuper plus spécialement de la fabrication de la poudre.

En effet, le moulin, acheté et aménagé en 1669 à proximité de Brest par le Commissaire général Chertemps de Seuil, fonctionne sur un ruisseau dont le débit s'avère bientôt insuffisant, d'où nécessité d'acheminer vers Saint-Jean-d'Angély, les poudres à radouber. C'est afin de remédier aux inconvénients qui résultent d'une telle opération que Desclouzeaux et le commis Berthelot de Pléneuf, fournisseur général des poudres entreprennent de chercher un lieu convenant à l'établissement d'un moulin à poudre.

Ils font choix du Pont-de-Buis, non seulement tenant compte du fait que la Doufine, convenablement endiguée produirait une chute d'eau suffisante, mais encore considérant l'accès facile aux barques d'assez fort tonnage.

Si le même cours d'eau, affluent de l'Aulne, laisse en effet apparaître au reflux ses rives envasées, du moins à mer haute, il est navigable.

La navigation ne s'y fait d'ailleurs pas toujours dans d'heureuses conditions; notons pour mémoire le naufrage de la « Marie-Josèphe » du Port-Launay, jeaugeant 18 tonneaux et chargée de 24 milliers de poudre, échouée au Pont-de-Buis, le 24 mai 1732.

Le projet de construction d'un moulin à poudre est agréé sans retard.

Un arrêt de la Cour, en date du 3 janvier 1688, autorise l'Intendant Desclouzeaux à passer les marchés, embaucher les ouvriers et le charge de la surveillance des travaux; ceci, bien que les frais de construction incombent au commis Berthelot.

Le moulin, achevé aux environs du mois d'octobre 1688, se trouve dès lors en mesure de fabriquer 18 milliers de poudre et d'en radouber autant. Dans le courant

de la même année, un sieur Mislidren, « faisant et stipulant » pour le sieur Berthelot, Conseiller d'Etat et Intendant des Poudres et Salpêtres, s'engage à verser à la dame Trégoazec une somme de 45 livres, une fois payée, et une rente de six livres de poudre de chasse fine pour les dommages causés au moulin de l'intéressée, l'élargissement d'un bardeau, et l'écoulement des eaux de l'étang pour le service du moulin à poudre (1).

Fâcheux contre-temps, l'Intendant signale le 29 novembre 1688 que « les grandes pluies ont rompu la digue, causant des désordres considérables ». Les réparations demandent plusieurs mois et le moulin ne reprend sa pleine activité qu'en juin 1689. Au mois d'octobre de la même année, il fabrique mensuellement 25 à 30 milliers de poudre.

En 1690, Berthelot se plaint de difficultés financières qui le mettent dans l'impossibilité de payer ses ouvriers. Il ne doit d'abandonner la fabrication qu'à l'intervention de Desclouzeaux qui prend toutes mesures nécessaires à ce sujet.

A plusieurs reprises l'Intendant se rend au Pont-de-Buis, intervenant pour améliorer les procédés employés dans la confection des poudres.

En 1691 il fournit du bois de l'arsenal de Brest et des ouvriers : on augmente le nombre des mortiers.

En 1692 la construction de deux nouveaux moulins est projetée.

C'est très probablement dans cette intention que, deux ans auparavant, « Messire Berthelot » avait acheté à « noble homme » Guillaume Billoart, seigneur de Guazégan (ou Kvzégan) le moulin du Bois, situé en amont

(1) Archives du Pont-de-Buis.

du moulin à poudre et le moulin du Pont-de-Buis, situé en aval, moyennant :

- une somme de 1.000 livres, une fois payée;
- une rente péagère annuelle de 270 livres en argent et quatre livres de poudre fine;
- un baril de 100 livres de poudre fine, une fois donné;
- une rente annuelle de quatorze deniers au seigneur de Trésiguidy (1).

Le mémoire concernant la construction des deux moulins, daté du 20 février 1692, porte les indications ci-après: (2)

« Il y a au Pont-de-Buis, un moulin de 20 mortiers. On peut construire un moulin de 24 mortiers et un moulin de 12 mortiers. » Les endroits choisis conviennent « à cause de la proximité des bastimens (82 toises du 1^{er} moulin) et courans d'eaus, n'estant pas sujets comme d'autres moulins à estre engorgez par la marée ».

Suit le devis :

Pour le moulin de 24 mortiers (maçonnerie-planchers, mortiers, roues)	2.787 livres
Pour le petit moulin (maçonnerie, mortiers)	
Les deux moulins ensemble. . . .	4.317 livres-5 deniers
Pour l'élargissement du canal (van- nes...)	250 livres
Murailles pour clore.	315 livres

Les travaux se poursuivent activement et le 30 mai 1692, l'Intendant peut écrire :

(1) Archives du Pont-de-Buis.

(2) Documentation de Mlle S. Goubet ainsi que pour tout ce qui a trait à Desclouzeaux.

« L'ancien moulin à poudre du Pont-de-Buis en fera 18 milliers en ne battant que 12 heures, le nouveau fait 20 milliers et les deux qui sont commencés en feront 40, ce qui fera lorsque tous fonctionneront, 78 milliers par mois. »

L'absence de plans et le fait que le cours de la Doufine paraît avoir été modifié à certaines époques, ne permettent pas de situer avec précision l'emplacement des moulins à poudre. On sait que l'un d'entre eux avait reçu le nom de Sainte-Barbe, un autre Saint-Louis.

Afin de protéger la poudre neuve contre l'humidité, Desclouzeaux commande aux forges de Paimpont, deux étuves à sécher. Pour la conservation des stocks, il fait bâtir, en 1694, un magasin à Landévennec.

Rappelons qu'un siècle plus tard, en prévision d'une attaque de la poudrerie par les chouans, il fut question de transférer la poudre au magasin de l'Ile d'Arun, en Rosnoën.

Nous avons déjà dit que l'Intendant s'intéressait à l'amélioration de la poudre. Il charge le maître poudrier qui lui semble « très habil homme » de préparer un échantillon qu'il porterait lui-même à Paris, dans le but de comparer la fabrication du Pont-de-Buis avec celle qui se faisait « en ce pays là ».

Ce maître-poudrier très habile ne doit-être autre que Charles-Gilbert de la Forest, « Directeur des moulins à poudre » du Pont-de-Buis.

En 1694, « faisant et stipulant » pour Maître Louis-François de Grandchamps, « adjudicataire général des Poudres et Salpêtres de France », il achète au seigneur de Trégoazec, le terrain sur lequel on bâtit le « manoir » qui, jusqu'en 1914, demeure le seul logement d'Ingénieur (1).

(1) Archives du Pont-de-Buis.

A noter qu'aujourd'hui, ce bâtiment se trouve en parfait état de conservation, hormis un petit pavillon, qui vient d'être rebâti dans le style, sous la direction de M. Ploux.

Charles-Gilbert de la Forest acquiert également le droit d'attache pour un petit bateau, au bord de la rivière, dans la prairie voisine.

La correspondance de l'Intendant Desclouzeaux fait également état d'une explosion, survenue le 1^{er} juillet 1695 et qui occasionne des dégâts importants, affectant trois moulins sur quatre. Il attribue cette catastrophe à la grande sécheresse et rend grâce à Dieu du fait que l'on ne déplore, en la circonstance, ni tué, ni blessé.

Après 1694, on ne trouve, suivant l'ordre chronologique des pièces existant dans le fonds d'archives du Pont-de-Buis, qu'une transaction de 1759, mettant fin à un litige entre Mme Choquet, « Directrice des Poudres », et le comte de Marcilliac, seigneur de Pratulo, propriétaire du manoir du Drénit, lequel réclame depuis dix ans de Jacques Mahieu, adjudicataire général des Poudres de France, réparation pour le renversement d'un batardeau et la reconnaissance de son droit à l'établissement d'une vanne dans le canal de fuite du moulin Sainte-Barbe.

Dans la relation de son « voyage dans le Finistère » (1794-1795), Cambry situe le moulin à poudre du Pont-de-Buis « dans un pays sauvage »; il ajoute : « Les chouans s'en emparèrent avec une audace, une intelligence qui prouve l'habileté de leur chef. Il est à présent hors de tout danger. »

Signalons à ce sujet que les notes de Fréminville accompagnant l'édition de 1836 du « voyage dans le Finistère » sont erronées, pour ce qui a trait au raid des chouans sur la Poudrerie, le 29 prairial an III (16 juin 1795). « La troupe royaliste qui exécuta ce hardi coup

de main, dit-il notamment, était commandée par l'intrépide G. Cadoudal... En trois marches, ce chef se rendit du cœur du Morbihan au Pont-de-Buis, dont il enleva toutes les poudres. » Si la même expédition se fit sur les indications de Cadoudal, lequel « revenant des prisons de Brest avait remarqué le moulin à poudre dans le ravin de la Doufine », visible de la route de Château-lin à Landerneau, on sait par contre qu'elle fut menée par les six cents chouans de Lantivy-Kerveno et de Lesseigues-Rozaven.

Ceux-ci s'emparèrent de toute la poudre qu'ils purent placer sur leurs épaules ou le dos des chevaux, en tout : 1.800 livres en caisses et 5.000 livres sans sacs. Ils précipitèrent le reste, dit-on, environ 12.000 à 13.000 livres dans la Doufine, ainsi que les instruments servant à la fabrication. A l'époque de cette expédition, l'une des plus audacieuses des guerres de l'Ouest, la poudrerie n'est qu'une manufacture médiocre employant une centaine d'ouvriers, sous la garde d'une quinzaine de vétérans. Le Commissaire des Poudres est le citoyen Campourci.

En 1825, M. Lucaigne, Commissaire en Chef de la Poudrerie, acquiert une partie de la colline du « château » (1) mais ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du 19^e siècle que l'établissement accroît considérablement son importance. Un programme de complètes transformations, élaboré en 1841, voit sa réalisation entre 1845 et 1860. On construit le grand barrage de la Doufine, le canal de dérivation ainsi que les neuf ou dix usines dont il alimente les moteurs hydrauliques, un atelier de carbonisation, des dépôts de poudre, un magasin... C'est également à cette époque que commence à se bâtir l'agglomération du Pont-de-Buis, à l'emplacement des taillis, d'où partit la fusillade des tirailleurs de Lantivy.

Sous le règne de Napoléon III, la Poudrerie Impériale

(1) Domaine de l'Ingénieur en chef.

se trouve en mesure de produire 200.000 kilos de poudre par an, « tant pour la marine que pour le commerce ».

De nouvelles modifications, entreprises en 1877 et s'échelonnant, jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, permettent à la poudrerie, en 1917, une capacité de production de 50 tonnes par jour.

Toutes ces transformations nécessitent d'importantes acquisitions de terrains.

En 1888, la garde de la poudrerie est confiée à un détachement de 50 hommes, lequel sera maintenu jusqu'à la fin de la grande guerre.

Etant donné qu'il s'agit d'un établissement de la Défense Nationale, mentionnons juste pour mémoire, ayant trait à l'histoire de la poudrerie du Pont-de-Buis, pour les dernières décades : l'arrêt de la fabrication, le 18 juin 1940. La mise sous séquestre par les Allemands. Le licenciement des ouvriers dont les plus anciens furent employés durant l'occupation à l'exploitation des tourbières de Brennilis et à construire des chemins dans la campagne. Les combats qui eurent lieu en août 1944 dans l'établissement entre Allemands et maquisards. Enfin sa remise en activité en février 1945.

A. LE GRAND.

L'ÉTABLISSEMENT GALLO-ROMAIN DE KERGRÉAC'H en SIZUN (Finistère)

ENQUÊTE DU 13 NOVEMBRE 1954

Alerté par un article du *Télégramme de Brest et de l'Ouest* (édition de Morlaix) et par un de mes étudiants, je me rendis à Kergréac'h, en Sizun, où venaient d'être découvertes des substructions anciennes.

I. — *Emplacement.*

a) Finistère, arrondissement de Morlaix, canton de Sizun, commune de Sizun-Saint-Cadou, village de Kergréac'h, champ de M. Quéinnec, entrepreneur en carrières et marchand de pommes de terre et d'engrais à Saint-Rivoal.

b) Coordonnées Lambert (carte de Morlaix S.-O.) : sensiblement en 128, 1-96, 4.

c) Le cadastre n'est d'aucun secours, car le champ n'y est pas porté, ayant été défriché depuis l'établissement du cadastre (1812), ou plutôt il faisait alors partie d'une zone consignée comme bois. Ce bois n'est d'ailleurs pas entièrement disparu et est appelé dans le pays bois de Lestremelar.

II. — *Circonstances de la découverte.*

M. Quéinnec, qui exploite une grande carrière de granit, en bordure de la route Sizun-Saint-Cadou, voulant

exploiter également du sable (en réalité de l'arène granitique), décida de prospecter dans son champ, à environ 200 mètres de la carrière. Sachant d'autre part que lorsqu'on charruait à cet endroit, dès pierres étaient raménées à la surface, il attaqua une zone où il mit très rapidement à jour des fondations. Celles-ci se révélèrent rapidement offrir un plan sensiblement quadrangulaire et il apparut alors qu'elles appartenaient à une maison ancienne.

Lorsque je fus prévenu de ce fait, je fis avertir M. Quéinnec d'interrompre toute recherche jusqu'à ce que j'eusse visité les lieux.

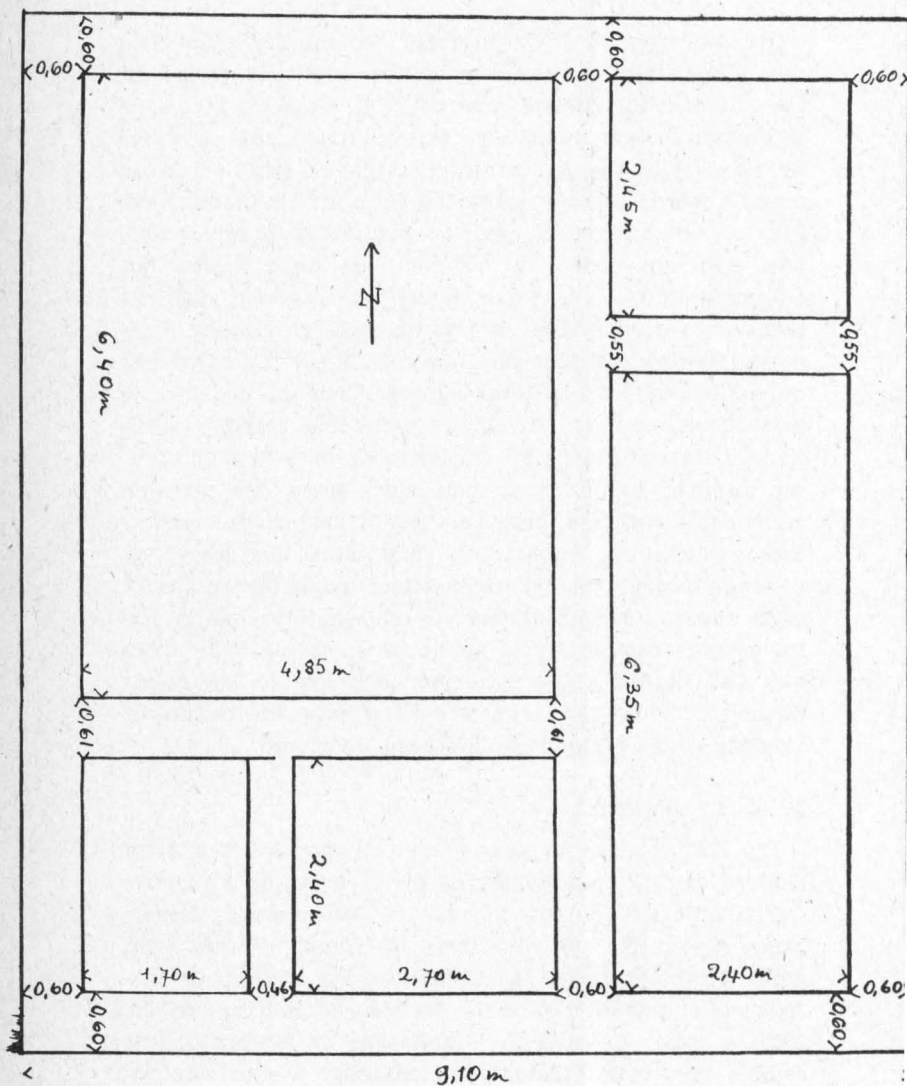
III. — *Constatations.*

1°) Je pus me rendre compte que si M. Quéinnec avait amorcé une fouille et, en particulier, réussi à délimiter le contour intérieur et extérieur des murs, il n'avait pas du tout endommagé le site et, au contraire, préparé le travail pour une exploration ultérieure.

2°) Les substructions découvertes constituent les murs extérieurs et intérieurs d'un bâtiment quadrangulaire qui, pour l'instant, semble comporter cinq pièces de grandeur différente. Ce qui sera à vérifier plus tard, car la fouille ne consista en réalité qu'en un décapage assez superficiel. La partie supérieure des murs se trouvait à environ — 0,20 m. par rapport à la surface du sol moderne qui est en pente douce en direction du N.-E.

3°) Le plan ci-annexé comporte toutes les indications nécessaires pour permettre de comprendre l'économie générale du bâtiment.

4°) Il s'agit, en l'occurrence, d'un bâtiment d'époque gallo-romaine, dont les murs semblent en moyen appareil de granit, lié à un mortier jaune clair (sans brique pilée) disposé en couches horizontales, mais peu compact (joints relativement peu épais); nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices*.



Etablissement gallo-romain de Kergréac'h en Sizun (Finistère)

N.B. la direction du Nord est approximative

5°) Aidé par M. Giot, directeur-adjoint de la quatrième circonscription des Antiquités préhistoriques, qui m'avait accompagné, je pus recueillir dans les terres de déblai un certain nombre de tessons (fragments de vases de fabrication locale, en terre grossière grise, ocre ou oxydée noire, décorée de stries formant un quadrillage plus ou moins régulier; quelques fragments de *terra sigillata* dont un orné; un fragment de *terra nigra*), un fragment de vase en verre moulé, un fragment d'enduit peint en vert, un clou en fer, quelques fragments d'ardoise. Désirant vérifier que, du côté N., il n'y avait pas de prolongement aux murs superficiellement dégagés, je priai deux ouvriers travaillant dans une carrière voisine pour le compte de M. Quéinnec de bien vouloir creuser un peu; la pioche de l'un d'eux brisa une urne en terre cuite grossière, grise, portant à l'extérieur des traces de suie et contenant de la terre, ainsi que des valves de coquillages. J'ai pu reconstituer partiellement cette urne d'assez grandes dimensions et constater que la paroi externe comportait la même ornementation de stries que j'ai signalée ci-dessus pour des tessons de même nature. A côté de l'urne furent relevés un tesson de *sigillata* ornée et un petit morceau de plomb.

IV. — Conclusions.

1°) L'intérêt de la découverte de ces vestiges vient d'abord de leur localisation, en plein centre du Finistère; Carhaix-Vorganium mis à part, les seuls vestiges importants découverts jusqu'ici dans les Monts d'Arrée l'ont été à Commana (cf. P. du Châtellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, deuxième édition, 1907, p. 105). Le site de l'habitation de Kergréac'h ne semble pas, pour l'instant, se rattacher à une voie romaine connue et est assez éloigné du parcours de la voie romaine Carhaix-Sizun-Abervrac'h (?).

2°) Il se peut que le site de notre villa ait déjà été

repéré, P. du Châtelier, *l. c.*, p. 107, signalant la découverte de tuiles à rebord, d'une statuette en terre cuite, d'une bague en verre et de poteries « dans un défrichement fait dans un grand bois taillis, à 200 mètres à l'Est de Kergréac'h et à 500 mètres au Nord de Lestrémélar ». Mais M. Quéinnec m'assure qu'il existe dans un champ voisin du sien des vestiges analogues; faute de temps, je n'ai pu faire la vérification nécessaire.

Quoi qu'il en soit, il semble donc que l'habitation récemment découverte n'est pas isolée dans la nature et il est possible qu'elle ait appartenu à un établissement à plusieurs bâtiments.

3°) Il me paraît absolument nécessaire de fouiller, sur le site de Kergréac'h, le bâtiment retrouvé dans le champ de M. Quéinnec. Son plan apparaît, pour l'instant, assez simple, mais il est probable qu'une exploration plus approfondie permettra de déterminer l'usage des différentes pièces dont le plan apparaît déjà sur le terrain. C'est pourquoi, pour éviter des recherches clandestines toujours possibles de la part de visiteurs amateurs d'antiquités et préserver les murs déjà mis à jour, j'ai fait enclore très rigoureusement la zone archéologique, le propriétaire étant consentant et acceptant de me laisser fouiller dans son champ, l'année prochaine.

Rennes, le 20 novembre 1954.

P. MERLAT.

Notes sur les Vestiges de l'Aqueduc de Carhaix

Ayant plusieurs vérifications à faire dans la région de Carhaix, je décidai de rechercher quelques-uns des vestiges de l'aqueduc romain de Carhaix, découvert et publié par l'abbé L. Rolland, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, XXVII, 1900, p. 55-96. Ne disposant que d'assez peu de temps, je ne pus, en raison des imprécisions topographiques de cet auteur, retrouver que les vestiges qu'il signalait à Kervoaguel, en Le Moustoir (C.-du-N.), à environ 8 km. à vol d'oiseau à l'E.-S.-E. de Carhaix.

1°) *Indications fournies par L. Rolland*, l. c., p. 61-2.

A 80 m. à l'Est du village de Kervoaguel, contre le chemin creux y conduisant, l'aqueduc se serait présenté sous la forme d'un canal non voûté en béton, mais creusé dans le roc, à plafond parfois très haut, avec trace de deux ou trois puits servant sans doute à l'extraction par le sommet des matières enlevées. De cette espèce de tunnel surgirait un véritable ruisseau alimentant tout le village. Dans les deux côtés du ruisseau, à la sortie du tunnel, on aurait encore vu des blocs de ciment.

2°) *Constatations personnelles.*

a) Localisation:

Carte d'état-major. Châteaulin N.-E., coordonnées

Lambert: 169-379,7 sur le bord E. d'un chemin de terre creux conduisant au village de Kervoaguel et prenant au S. sur la route conduisant du village de Kergoguiou au bourg du Moustoir.

b) L'aqueduc est situé dans l'intérieur d'un important talus N.-S. et on en aperçoit une portion à un endroit où ce talus a été visiblement entaillé et abattu face au N. (à une époque indéterminée). C'est, à mon avis, ce qui a pu donner à l'abbé Rolland l'impression que des puits (= regards?) avaient été ménagés sur le parcours de l'aqueduc. En effet, l'abattage du talus a, d'une part, sectionné verticalement l'aqueduc sur une partie de sa hauteur; d'autre part, démolissant partiellement sa couverture, mis à jour une portion horizontale de son trajet. Il se peut que dans la zone où le talus a été arrasé, les parties de l'aqueduc qui sont encore actuellement couvertes correspondent à des endroits où l'opération a été faite plus délicatement et n'a par conséquent pas endommagé la couverture originale, car la forme de ces sortes de regards n'est pas assez régulière pour paraître intentionnelle.

Quoi qu'il en soit, l'examen de ces portions à l'air libre atteste un léger changement de direction de l'aqueduc vers le N.-O. Il est à remarquer aussi que l'abattage du talus a eu pour effet de créer un terre-plein bordant à l'E. le chemin creux d'accès au village, terre-plein situé à un niveau un peu supérieur à celui dudit chemin (de 0,30 m. à 0,40 m. environ). Ce terre-plein cesse d'ailleurs brusquement vers le N. et surplombe une surface plane où a été installé un bac (en forme d'abreuvoir), qui prend son eau à l'aqueduc par le moyen d'une prise artificielle. Il m'a du reste été impossible de vérifier si l'aqueduc, ou ce qui en reste, se poursuivait, souterrainement, au-delà de cet endroit.

c) En tout cas, un examen attentif des parties visi-

bles et accessibles m'a démontré l'assez grande inexactitude des indications fournies par l'abbé Rolland, pour cette portion du trajet de l'aqueduc, tout au moins. Certes, il est exact que l'aqueduc n'est pas voûté en béton, mais il ne m'a pas du tout paru qu'il fût creusé dans le roc. En réalité, il s'agit bel et bien d'une structure appareillée de 0,45 m. environ de large, sur 0,75 m. environ de haut (dimensions internes) (1) et, dans les portions non endommagées de cette structure, j'ai pu distinguer au moins sept assises de pierres plutôt plates et de dimensions moyennes, la couverture étant réalisée, m'a-t-il semblé, au moyen de dalles plus épaisses, surmontées, là où le talus signalé plus haut n'a pas été entaillé, par une couche de terre et de pierres haute d'au moins 2 mètres.

Je dois dire cependant qu'à cause des dépôts organiques, il m'a été impossible de me rendre compte si l'appareillage de l'aqueduc était réalisé au moyen de mortier; de même, n'ai-je pas pu déterminer la nature de ce qu'on pourrait appeler le sol de cet aqueduc, l'eau qui continue à y couler ayant bien encore 0,20 m. de profondeur et circulant sur un mélange de pierres et de vase.

3°) Conclusion.

En raison du désaccord de mes observations avec les indications de l'abbé Rolland, il me semble opportun d'essayer de retrouver d'autres vestiges signalés de cet aqueduc et c'est à quoi je m'efforcerai, lorsque je retournerai dans la région de Carhaix.

P. MERLAT.

(1) P. du Châtellier, *Ep. préhist. et gaul. dans le Fin.*, 2^e édi., 1907, signale les traces, à 500 mètres à l'Est de Carhaix, d'un « aqueduc voûté, construit en ciment, ayant 0,55 m de large à la base et 0,72 m de hauteur sous voûte ».

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXXXI

PREMIÈRE PARTIE

Table des procès-verbaux des Séances

	PAGES
SÉANCE DU 27 JANVIER 1955	V
Décès de MM. le D ^r Lancien, Déniel et l'abbé Guégan. — Présentation par M. Jean Desse d'un vase en terre provenant de Créac'h-Maria, en Ergué-Armel. — L'ancien manoir de Trémenec, en Plovan.	
SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1955	VI
Compte rendu financier. — Saint Jean Disca-léat. — Les anciennes routes du Finistère. — Présentation d'une vieille coiffe de Quimper. — La revue <i>Ogam</i> .	
SÉANCE DU 31 MARS 1955	VIII
Décès de Mme Stéphan et de M. Lemoine. — Classement des mesures à grains de Guerlesquin de 1539; du maître-autel et du retable de Plougourvest. — Découverte d'une sépulture de l'âge du fer à Kerscao, en Peumerit. — Travaux faits à la chapelle de la Victoire à la cathédrale de Quimper. — Communication de M. Le Bars sur les roues à carillons. — Présentation de diverses vues et de l'ouvrage du Docteur Desse sur la main.	

SÉANCE DU 28 AVRIL 1955

X

Décès de M. Léon Cognet et du Docteur Bahier.
— Admission de deux membres nouveaux. —
Vœu concernant les statues de Coysevox retirées de Brest. — Le café dans la campagne au XIX^e siècle. — L'église de Pencran.

SÉANCE DU 26 MAI 1955

XII

Admission d'un nouveau membre. — Publication d'un ouvrage sur l'orfèvrerie religieuse bretonne. — Publication de brochures diverses sur Morlaix, Locronan, la danse bretonne, la pêche maritime, les familles de sculpteurs de la marine. — Communication de M. A. Le Grand sur l'industrie des crêpes-dentelles. — Classements divers à l'île Carn, en Ploudal-mézeau, à Saint-Trémeur de Carhaix et à La Forêt-Fouesnant. — La reconstruction des Archives départementales. — Nomination de M. Quiniou à la conservation des deux musées. — La cour du Musée breton. — La ferme de Saint-Marc, à Quimper.

SÉANCE DU 30 JUIN 1955

XV

Décès du chanoine Quentel. — Admission de deux nouveaux membres. — Destruction partielle des cairns de Barnévez, en Plouézoc'h. — Présentation d'une carte ancienne de la rade de Brest. — Communication sur le capitaine de frégate Eugène Béléguc, précurseur de l'aviation. — Les évangélistes de Landevennec. — Le toponyme « bonn ». — Découverte d'une canalisation près du manoir de Kergos, au Guilvinec. — Félicitations aux organisateurs du musée de Pont-l'Abbé.

SÉANCE DU 28 JUILLET 1955 XVIII

Admission de cinq nouveaux membres. — Maladresses dans la restauration de certaines chapelles en Névez et Riec. — Mise au jour aux Plomarc'h, en Douarnenez, des substructions d'un édifice gallo-romain. — Dégâts commis aux alignements de Lagat-Jar, en Camaret. — Réception de publications diverses.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1955 XXI

Décès de M. Ravard. — Admission de dix nouveaux membres. — Présentation du livre du chanoine Fr. Renaud sur Michel Le Nobletz et d'une vie du même publiée en 1666 par A. Saint-André. — Présentation de diverses brochures. — Un sculpteur breton dans le pays chartrain au xvii^e siècle. — Découverte d'un vase en bronze à Saint-Thois.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1955 XXIV

Décès de M. Quesseveur. — Admission de cinq nouveaux membres. — Augmentation de la cotisation. — L'incendie de Saint-Jean-du-Doigt. — Communication de M. R. Gargadenec sur Camaret en 1694 et sur le jurisconsulte Girard. — Analogies entre les camps gaulois de part et d'autre de la Manche. — La chambre funéraire de Norohou, en Loqueffret. — Eroulement du menhir de Kerdalaé, en Lesconil. — Le manoir de Kermaout au Letty, en Bénodet. — Les chapelles de Névez. — Le pont Sainte-Catherine de Carhaix. — Le manoir de Lestrédiagat, en Trefflagat. — Présentation de notices de M. Waquet sur le diocèse de Cornouaille et saint Corentin.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1955 XXVIII

Décès du vicomte Hervé du Halgouët. — Admission de huit nouveaux membres. — Félicitations à M. Pierre Flatrès pour sa thèse sur l'Irlande, l'Ecosse, le pays de Galles et l'île de Man. — Classement d'une maison de 1556 à Quimper. — Présentation d'ouvrages de M. Chassé et de M. Toudouze.

ANNEXE XXXI

A propos de Pencran et de Saint-Jean-du-Doigt,
par H. Waquet.

Etat sommaire des collections à mettre en dépôt
par le Musée préhistorique du Finistère au
Musée départemental breton de Quimper,
par P.-R. Giot XXXIV

COMPTE DE L'EXERCICE 1955 XXXV

DEUXIÈME PARTIE

Table des mémoires

	PAGES
I. Note sur le voyage de François 1 ^{er} en Bretagne en 1518, par H. Waquet	3
II. Le clergé séculier du diocèse de Cornouaille en 1790 (suite), par Daniel Bernard ..	7
III. Le cimetière à incinération de l'âge du fer de Lannvréon, en Peumerit, par P.-R. Giot, J. L'Helgouach et J. Briard . . .	47
IV. Le cairn de l'île Carn, en Ploudalmézeau, par P.-R. Giot et J. L'Helgouach . . .	53
V. Quelques bifaces du Paléolithique ancien du Finistère, par P.-R. Giot, M. Gruet et L. L'Hostis	63
VI. Première campagne de fouilles aux cairns de Barnévez, en Plouézoc'h	70
VII. Des moulins à poudre à la poudrerie nationale du Pont-de-Buis, par A. Le Grand	79
VIII. L'établissement gallo-romain de Kergréac'h, en Sizun. — Enquête du 13 novembre 1954, par P. Merlat	89

Imprimerie
du Télégramme
17, rue Jean-Macé
Brest
